LINGUISTIQUE ET PEUPLEMENT

ESSAI SUR LA LIMITE ENTRE LES PARLERS D'OIL ET LES PARLERS D'OC[1]

I. — La question.

On pourrait croire que la lecture récente, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie* (LVI-1936-1), du mémoire de M. W. von Wartburg, intitulé *Die Ausgliederung der romanischen Sprachraüme*, a donné le branle à nos réflexions. Il n'en est rien. Une enquête déjà vieille sur l'histoire de la langue française dans les provinces du Midi avait appelé notre attention sur l'énigme de ce dualisme qui sépare les pays de langue d'oïl des pays de langue d'oc. C'est, à première vue, si étrange! Cette ligne transversale, qui coupe la France en deux tronçons linguistiques, est, dans un pays comme le nôtre, prédestiné à l'unification, une telle anomalie! Et puis cette bi-partition ne s'explique, à première vue, ni par la géographie physique, puisque la ligne séparative ne correspond à aucune barrière naturelle, ni par l'histoire politique, puisqu'aucun État méridional autonome n'a jamais pu se constituer. Il y a là un mystère qui, de lui-même, s'impose à l'esprit.

A vrai dire, il y eut, non loin de nous, une génération qui put considérer le problème comme résolu par évanouissement, parce que les données en furent comme volatilisées. C'est alors que Gaston Paris écrivait ces phrases restées célèbres et souvent reprises après lui : « L'ancienne muraille imaginaire, la science, aujourd'hui mieux armée, la renverse et nous apprend qu'il n'y a pas deux France, qu'aucune limite réelle ne sépare les Français du Nord de ceux du Midi, et que, d'un bout à l'autre du sol national, nos parlers populaires étendent une vaste tapisserie dont les couleurs

1. Étude dont les conclusions ont été présentées au 5e Congrès international de linguistique romane (Nice, 1er avril 1937).

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

variées se fondent sur tous les points en nuances insensiblement dégradées ». Métaphore qui connut le succès. Parler de deux France linguistiques, parler de barrière, de muraille, de fossé, chimères, entités, fausse conception ! Il n'y avait que des *faits dialectaux*. Il me semble qu'on est revenu sur ces interdits. On peut reparler de dialectes, de limites dialectales, — avec, sans doute, toutes précautions requises. Les romanistes admettent de nouveau que l'on distingue parlers français et parlers provençaux. Un savant, enlevé prématurément à nos études, Jules Ronjat[1], a essayé de rétablir entre les uns et les autres cette frontière qu'avaient entrepris de reconnaître Bringuier et Tourtoulon, autour des années 1873-75 : et on n'a pas été scandalisé. Et j'emprunte ces lignes récentes à un maître de la dialectologie romane, Oscar Bloch [*Conférences de l'Institut de linguistique de l'Université de Paris*, III, 1935, p. 31] : « Un faisceau multiple de lignes qui s'entrecroisent, mais qui suivent la même direction, part de la pointe de la Gironde et, après avoir contourné au Nord cet énorme massif [le Massif central], s'incurve fortement vers le Sud, franchit le Rhône vers le sud de l'Ardèche, pour aller atteindre les Alpes vers le sud du département de l'Isère »[2]. Y a-t-il puérilité à présenter des cautions ? Si oui, qu'on ne nous accuse pas d'autre part de lancer des flèches dans les nuées et d'épiloguer sur des problèmes imaginaires.

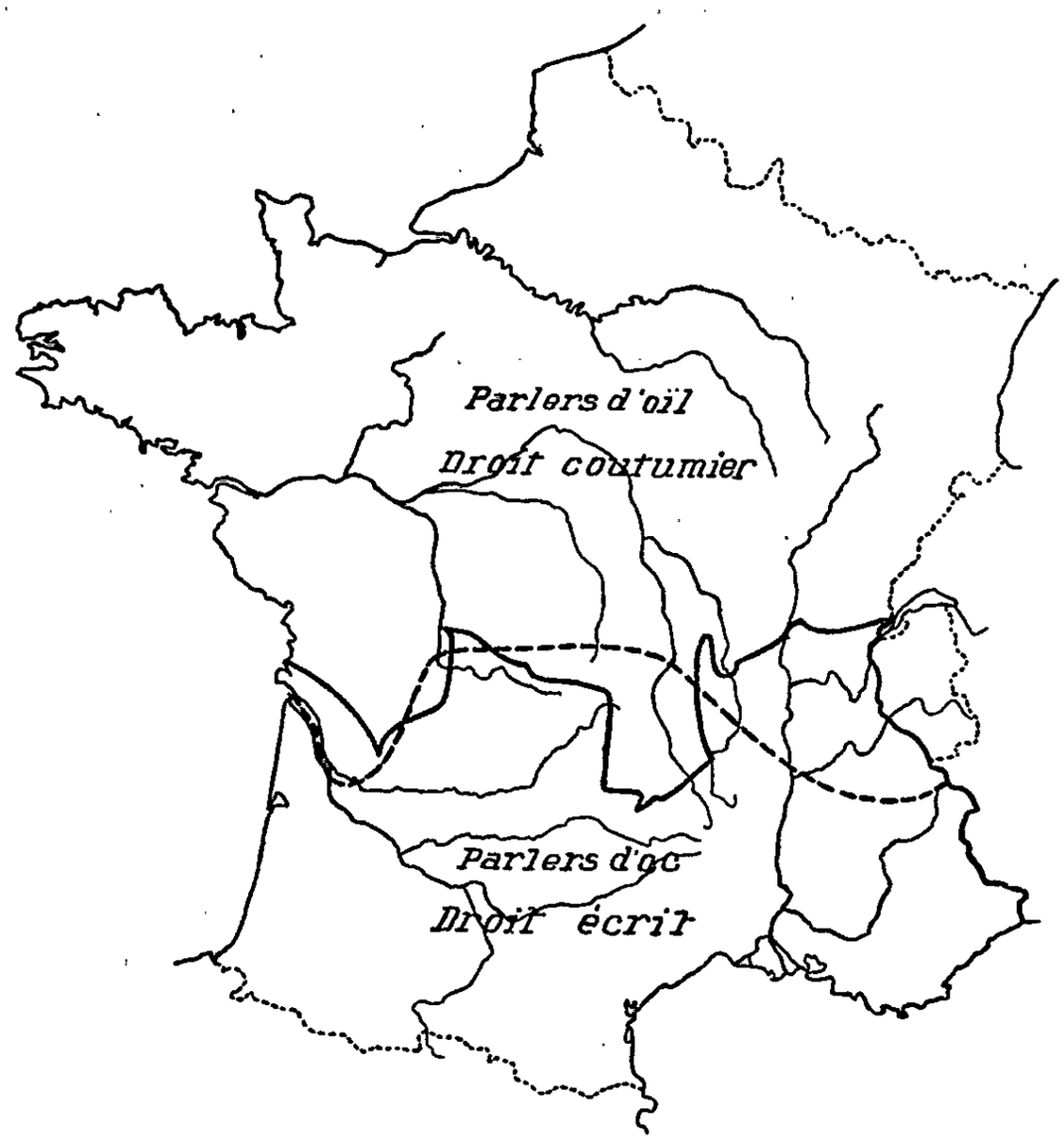
Ce problème linguistique, je ne l'aborde pas en linguiste. Et même jugera-t-on qu'il y a dans ces pages trop d'histoire, trop d'archéologie, trop d'anthropologie. C'est que mon point de départ n'est pas, comme pour tant d'autres, le traitement de C + A. J'ai été entraîné vers ces recherches par un bref et substantiel ouvrage de géographie humaine, *Essai sur la formation du paysage rural français* (Tours, 1934), par M. Roger Dion. Déjà M. Marc Bloch, dans ses *Caractères originaux de l'histoire rurale française* (1931), avait mis en relief l'opposition qui existe entre le régime agraire du Nord et celui du Midi : ici des champs enclos, là des champs ouverts, l'*open field*. M. Roger Dion, en présence de ce dualisme, a essayé d'en retrouver l'origine. Il ne pense pas que le climat, la géologie, les accidents du sol, l'hydrologie, la géographie phy-

1. Voir : *Essai sur la syntaxe des parlers provençaux modernes*, et *Grammaire historique des parlers provençaux modernes* (1930, t. I, *Introduction*).

2. Il m'a paru inutile de reproduire une carte. En voir une, si l'on a besoin, dans J. Brunhes, *Géographie humaine de la France*, t. I, p. 318-19.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

sique, en un mot, suffisent à expliquer le double visage de la France rurale. L'explication décisive, pour lui, est d'ordre humain. Tout se passe, nous est-il dit, comme si l'occupation du sol était due au Nord et au Midi à des hommes de provenance différente,



— Limite du droit écrit et du droit coutumier, d'après Warnkönig, t. II, *in fine*.
- - - Limite approximative des parlers d'oïl et des parlers d'oc.

formés par des mœurs et des genres de vie différents, « comme si les campagnes du Nord avaient été aménagées par des hommes qui concevaient l'exploitation agricole comme un travail collectif, celles du Sud par des hommes attachés à sauvegarder l'indépendance et la liberté d'initiative de chaque cultivateur sur sa terre » (p. 31).

Ce que nous voyons aujourd'hui, encore, malgré les évolutions techniques, politiques ou sociales, sur l'étendue de nos terroirs porte la trace des formes anciennes de l'activité, et de l'état social

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

primitif. Au Nord, ces campagnes ouvertes, découpées en parcelles allongées et régulières, signifient, pour le passant, assolement biennal ou triennal, alternance de la culture, de la jachère et du pacage. Mais, pour l'analyste, ce roulement implique des répartitions délibérées en commun, des servitudes communes, un troupeau commun, des usages réglementés. Il laisse deviner, à l'origine, la subordination de la culture à l'élevage, et une existence intermédiaire entre le nomadisme et la sédentarité, résidences temporaires suivies de déplacements. Tout se tient dans ce système, et rien ne tient, s'il n'y a solidarité villageoise et contraintes collectives. La déduction est lumineuse et sans fissure. Il faut avoir lu ces pages. Au cours des siècles, cette méthode d'exploitation communautaire s'est dégradée, mais elle pèse encore sur les paysans du XVIII[e] siècle, qui en dénoncent la « tyrannie ». Or ce que M. Dion lit dans ce paysage de champs en lanières s'ajuste exactement à ce que Tacite nous dit des anciens Germains et de leurs pratiques agricoles (*De Germania*, 26) : « Agri pro numero cultorum ab universis in vices occupantur... arva per annos mutant et superest ager... » Ce rapport entre un passé prochain et un passé lointain justifie à l'avance nos incursions ultérieures dans la préhistoire.

Dans le Midi, au contraire, que voit-on ? De petits domaines, irréguliers et divers, conquêtes et appropriations individuelles, des cultures aménagées selon la nature du terrain, adaptées à la pente, à l'exposition, aux possibilités d'irrigation, avec la séparation du *saltus* et de l'*ager*, division du travail et même antagonisme entre le pasteur et le laboureur, en somme une exploitation laissée à la liberté créatrice du colon : usages romains, ou, mieux, méditerranéens. D'un côté, un régime imposé de coopération communautaire ; de l'autre, la facilité hasardeuse et sans entrave de l'individualisme. Ce résumé schématique simplifie, certes, et déforme. Rien de si tranché dans le réel. Les exigences ou les ressources de la géographie peuvent intervenir pour atténuer, modifier, contredire même ce qu'il y a de catégorique dans ces vues générales. Il reste tout de même ceci : le paysage rural de notre pays, à qui sait l'interpréter, révèle deux modes d'existence, deux types de civilisation à la base. Sans doute, la limite des champs ouverts et des champs enclos ne coïncide pas exactement, et, pour toutes sortes de raisons, ne peut pas coïncider avec nos limites dialectales.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

Est-il téméraire de se demander si de l'une à l'autre il n'y a pas de rapport caché ? J'ajoute — et cette remarque prendra ultérieurement tout son prix — que pour M. Roger Dion, comme pour M. Marc Bloch, et aussi pour M. Roupnel, dans son *Histoire de la campagne française* (1932), ce dualisme dans l'aspect de notre pays, si on veut en déterminer l'origine, nous oblige à remonter très haut dans le temps, « jusqu'aux populations anonymes de la préhistoire, créatrices de nos terroirs » (Bloch, *op. cit.*, p. 63).

L'antithèse Nord-Midi n'est pas neuve : d'autres géographes l'ont établie, en s'appuyant sur d'autres faits, non seulement ceux qui dérivent des conditions physiques, différences botaniques, par exemple, mais encore ceux qui laissent deviner une différence de peuplement. Telle l'opposition entre les faîtages de maisons, — toit aigu, forte pente, pour le Nord, toit à pente modérée pour le Midi. On trouvera dans Brunhes, *Géographie humaine de la France* (t. I, p. 438 ss.), un exposé de cette question, avec une carte (p. 440) qui marque la limite de ces deux zones. Ici encore la limite ne coïncide pas exactement avec la limite linguistique : à l'Est le toit méridional s'avance au delà de Lyon jusqu'à la Bourgogne, à l'Ouest jusqu'à la Loire, englobant le Poitou et la Vendée ; au Centre, le toit du Nord se retrouve en Auvergne et dans la plus grande partie du Massif central. Ce qui est à noter pour le moment, c'est qu'à la vue de la carte s'impose encore à nous l'image de deux masses humaines différenciées qui se partagent le territoire suivant une démarcation qui a toujours le même sens, et nous voilà ramenés à l'hypothèse d'un dualisme ethnographique. Ce dualisme, si souvent évoqué, apparaît désormais, après le livre de M. Dion, comme essentiel, fondamental, radical, si l'on peut dire, et d'une rare valeur explicative.

Faut-il rappeler maintenant la vieille distinction, bien connue des juristes, entre pays de droit coutumier et pays de droit écrit ? Elle est déjà marquée dans un célèbre passage de l'édit de Pistes, en 864 : « in illa terra in qua judicia secundum legem romanam terminantur, secundum illam legem judicetur. Et in illa terra in qua judicia secundum legem romanam non judicantur, monetarius... falsi denarii manum dexteram perdat » (Esmein, *Cours élémentaire d'histoire du droit français*, p. 680, n. 3). Dans le Midi, le droit romain, condensé dans le *Bréviaire d'Alaric*, se maintenait comme source de législation, tandis que dans le Nord on s'en

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

référait aux coutumes où se perpétuaient, avec quelques éléments traditionnels de l'époque gallo-romaine, les usages des Francs saliens et des Ripuaires. Encore à l'époque moderne, les pays de droit écrit comprenaient le ressort du Parlement de Bordeaux, sauf une partie de la Saintonge, les ressorts des Parlements de Pau, de Toulouse, d'Aix, de Grenoble, le Comtat Venaissin et Avignon, la Principauté d'Orange, celle des Dombes, le pays de Lyon et de Mâcon, une partie de l'Auvergne, une partie de la Marche. Le reste relevait du droit coutumier. La limite coïncidait à peu près avec la limite linguistique, sauf à l'Est où elle englobait les territoires du franco-provençal. Elle longeait la lisière nord de la Saintonge, du Périgord, du Limousin, puis redescendait vers le sud excluant la partie nord de l'Auvergne, remontait entre Allier et Loire, rejoignant la Saône au-dessus de Mâcon, et, de là, aboutissait à Gex. La carte dressée par Warnkönig et Stein (*Französische Staats- und Rechtsgeschichte,* Bâle, 1875) traduit aux yeux la quasi-coïncidence de la démarcation linguistique et de la démarcation juridique. Et cette distinction n'était pas, comme on pourrait croire, une vue de purs théoriciens. Les populations en avaient le sentiment très vivant. On m'a signalé[1] qu'au nord de Roanne, dans la commune de Saint-Martin d'Estreaux, au lieu dit Gatelière, on voyait jadis une croix sur le socle de laquelle était gravée l'inscription : *Hic incipit patria juris scripti*. Elle commémorait un différend qui s'était élevé entre possédants-fiefs de la région. Le Parlement de Paris, qui avait eu à intervenir, avait reconnu la bonne foi des parties, parce que leurs terres se trouvaient situées juste sur les confins du droit coutumier et du droit romain. C'est un épisode menu, mais cette croix érigée n'est-elle pas un symbole ? Il y avait là des biens affrontés qui ne relevaient pas de la même législation. C'était gênant, mais un attachement tenace des ressortissants maintenait une barrière qu'il eût été plus commode et plus simple de renverser.

La persistance du droit romain dans le Midi, l'établissement des coutumes dans le Nord ont été depuis longtemps expliqués par les événements historiques. Le Midi avait subi l'influence plus profonde et plus ancienne des Romains, le Nord l'influence plus récente, mais prépondérante, des envahisseurs germaniques. Tout

1. Communication à moi présentée par mon ami, M. Labarre, de Marseille.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

de même, si la romanisation de la *Provincia*, celle de la Narbonnaise est antérieure à l'ère chrétienne, en est-il pareillement pour le Sud-Ouest ? Les effets de la domination romaine se sont-ils exercés plus pesamment sur la région de Bordeaux, sur le Quercy ou le Limousin que sur le pays d'Orléans ou de Nevers ? Dans quelle direction l'effort des Empereurs s'est-il orienté, vers l'Atlantique, ou vers le Rhin ? Une considération qui est recevable pour la France méditerranéenne, notoirement plus romanisée, vaut-elle pour toutes les régions du Midi ? Ne serait-elle pas également valable, si, par hasard, la ligne séparative des deux régions juridiques courait du Nord au Sud, de Dunkerque à Narbonne ? C'est une hypothèse ; traitons-la comme si c'était une réalité, et nous alléguerons, sans fausser les indications de l'histoire, que le courant civilisateur émané de Rome s'est avancé le long du Rhône, a suivi le cours de la Saône, et s'est déployé en éventail de Paris à Reims, de Reims à Trèves, villes cardinales de la Gaule impériale. On voit la portée de notre objection. Une explication qui sert pour tous les cas n'est suffisante pour aucun d'eux. On reviendra plus loin sur ces termes de romanisation intense et de romanisation faible. Pour le moment, retenons ceci : il y a une ligne de partage juridique qui, elle aussi, coupe la France de l'Ouest et de l'Est. Si les populations régies par le droit écrit sont globalement les mêmes qui parlent les dialectes provençaux, restés plus proches du latin que les dialectes français, ne faut-il pas attribuer à ces méridionaux un esprit de conservatisme qui les oppose aux populations septentrionales plus souples, plus perméables, plus novatrices, et n'est-on pas encore une fois conduit à se demander si ce dualisme que nous constatons en tant de domaines ne trouvera pas sa raison d'être dans une histoire du peuplement ?

Nous avions déjà orienté nos recherches dans ce sens, lorsque nous avons lu l'article de M. W. von Wartbug sur le fractionnement des aires romanes. C'est un synchronisme fortuit qui va donner à mon exposé une apparence de polémique. L'intention initiale n'était pas de dresser une thèse contre une thèse, mais de proposer l'abandon d'une solution traditionnelle, et, pour la remplacer, d'explorer dangereusement les temps gaulois, et au delà, les siècles de la préhistoire.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

II. — Les invasions germaniques.

Pour M. W. von Wartburg, le dualisme linguistique de la France, ou, plus généralement, les multi-partitions qui brisent l'unité de la Romania se rattachent moins à l'histoire du peuplement qu'à une crise du peuplement, celle qui est due aux grandes invasions germaniques des IVe et Ve siècles.

C'est la première hypothèse qui vient à l'esprit : elle est simple, elle a pour elle la vraisemblance. Pour la question particulière qui intéresse le domaine français, ou, si l'on veut, gaulois, les romanistes n'en ont pas cherché d'autre, et ont implicitement ou expressément admis celle-ci, mais, avouons-le, en passant très vite. Le problème : pourquoi d'un côté le français, pourquoi, de l'autre, le provençal, n'a jamais été étudié pour lui-même. Souvent on l'a éludé : rien dans Suchier, *Die französische und provenzalische Sprache und ihre Mundarten*, rien dans Meyer-Lübke, rien dans Schultz-Gora, *Altprovenzal. Elementarbuch*, rien dans la *Grammaire de l'ancien provençal*, de J. Anglade, dans F. Brunot, *Hist. de la langue française*, t. I ; dans Bourciez, *Éléments de linguistique romane*, quelques mots évasifs [1].

Je ne trouve guère d'affirmation décidée et réitérée que chez M. Albert Dauzat, d'abord dans un article : *Un exemple de linguistique sociale, les mouvements ethniques d'après les limites phonétiques* (*Revue du Mois*, 1911, p. 592 ss.) et dans son petit volume sur *les Patois* (Paris, Delagrave). L'article de la *Revue du Mois* est important à plusieurs titres : d'abord, parce que l'auteur, s'inspirant des mêmes vues que nous, cherche une explication dans les mouvements ethniques, et tire aussi argument de la répartition géographique des toits en pente et des toits presque plats. De plus, son attention s'est portée sur ceci : les limites respectives des faits phonétiques qui distinguent le français du provençal tendent à se confondre à l'Ouest tandis qu'à l'Est elles rayonnent en éventail. A quoi tient cette convergence à l'Ouest, et cette divergence à l'autre bout ? Réponse : à la cohésion de la poussée germanique à l'Ouest, à l'hétérogénéité

1. Par exemple, à propos de l'obscurcissement de A en *e*, caractéristique du Nord, et qui se rencontre dans certains dialectes de l'Italie du Nord, il déclare : « de sorte que l'hypothèse d'une influence celtique originaire, ici encore, n'est pas dépourvue de vraisemblance », § 158.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

des populations occupantes dans les pays rhodaniens. Et nous retenons cette suggestion qui vaudra pour des temps plus reculés que le v[e] siècle. La théorie des influences germaniques est reprise dans *les Patois*, disons mieux, elle sous-tend le livre. Voici quelques passages : « Le morcellement de nos dialectes s'explique par des faits bien postérieurs [à l'époque gauloise] et n'a rien à voir, sauf l'exception gasconne, avec la géographie linguistique de la Gaule indépendante. Tout ce que nous savons d'ailleurs de la langue gauloise nous permet d'affirmer qu'elle possédait une unité remarquable. Les grandes invasions sont, après la romanisation, le facteur le plus important de notre formation linguistique. C'est à leur suite que s'effectue la stabilisation des langues » (p. 19-21). Et plus loin, sous une rubrique qui concerne précisément notre propos : « Les trois groupes originaires, *langue d'oc, langue d'oïl, franco-provençal* », relevons trois débuts de paragraphes, p. 63 ss. : « De ces trois grands groupes, le premier représente l'élément conservateur, les populations à la fois plus profondément romanisées et les moins touchées par la colonisation germanique... En face la langue d'oïl, qui règne sur les populations moins romanisées, et les plus pénétrées par la colonisation germanique... Le franco-provençal régna sur les populations qui ont été très romanisées, et qui ont subi une infiltration burgonde assez forte ». Tout ceci, très clair, s'éclaire encore mieux, si on y joint l'exposé de MM. Damourette et Pichon (*Essai de Grammaire de la langue française*, t. I, p. 33 ss.) : « D'après ce que nous avons dit, la race des Français du Sud diffère bien peu de celle des Français du Nord. Ce n'est donc pas dans un facteur de race proprement dite qu'il faut chercher l'explication de la différence si nette entre les parlers d'oc et ceux d'*oui*. C'est bien plutôt dans les circonstances historiques. Dès l'époque ancienne, le royaume franc qui avait son assiette dans la partie Nord de la Gaule a pris une solidité politique plus grande que les autres et éphémères royaumes germains constitués en Gaule. Or, quand une race étrangère en petit nombre se disperse en conquérante sur une grande surface, elle s'efforce de maintenir au moins sa cohésion morale... Les Francs ont eu sur le pays d'oui une action de présence, ils lui ont jusqu'à un certain point donné conscience de lui-même et de son unité ». Ces Francs ont agi comme ferment d'émancipation et de renouvellement, « et c'est pourquoi les parlers d'oui ont pu avoir, à beaucoup de points de vue, une évolution plus rapide, dont l'actuelle avance de

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

la langue française sur les autres langues romanes nous est le sûr garant ».

Cette thèse, énoncée en toute netteté, est, on l'a compris, celle que nous allons combattre.

Mais, jusqu'ici, elle n'est que formulée, comme une sorte de postulat. Elle n'est pas justifiée : elle repose sur des probabilités ; elle s'accorde avec les connaissances générales que tout homme cultivé possède en matière historique. Cette justification qui manquait, nous l'avons enfin, avec le travail de M. W. von Wartburg déjà cité, et dans les premières pages de son livre *Structure et Évolution de la langue française* (Paris, Didier, 1934).

L'auteur entrevoit une première division dans le domaine de la Romania qui se serait produite au cours du IIIe siècle. Une analyse serrée de plusieurs phénomènes, maintien et disparition de -s final latin, sonorisation des sourdes intervocaliques, passage de CT à *χt*, et de ŭ à *ü*, l'amène à conclure qu'une faille se devine désormais dans la masse des territoires latinisés de l'Empire. En tirant une ligne de la Spezzia à l'Adriatique, on peut affirmer que tout ce qui est au Nord et à l'Ouest de cette ligne constitue une aire distincte de celle qui s'étend au Sud et à l'Est. Mais à l'intérieur même des territoires où s'épanouiront les divers parlers gallo-romans, aucune trace de fêlure n'apparaît encore à cette date (*Zeitschrift*, *l. c.*, p. 16).

Les désagrégations ultérieures sont imputables aux Germains. C'est aux mouvements et déplacements de ces peuples qu'est dû le morcellement du domaine occidental en quatre aires différenciées : Gaule du Nord, parlers du Sud, pays alpestres, Italie. La chronologie phonétique servira de base à l'administration de la preuve ; mais nous ne retenons de ces déductions que celles qui sont utiles à notre objet.

Or, ce qui distingue le français du provençal, c'est le conservatisme de ce dernier. Le français, en contraste, a fait subir au phonétisme latin des transformations considérables. Le provençal maintient les consonnes dans l'état où elles étaient au Ve siècle ; les intervocaliques, devenues sonores, ne dépassent pas cette étape. Le français pousse beaucoup plus loin, et, dans la plupart des cas, jusqu'à l'amuïssement. Comparer prov. *saber* et français *savoir* ; prov. *madur* et français *meür* ; prov. *segur* en face de *seür*, *sûr*. Le provençal garde intactes les voyelles toniques, libres ou entravées. En français, quand elles sont libres, elles se modifient, sauf ī, ū. — Elles se modifient

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

par diphtongaison, même A dont l'évolution probable est *a* > *ae* > *ai* > *e*. Par là, le français, sans parler d'autres phénomènes qui sont de moindre extension, se sépare entièrement, non seulement du provençal, mais de l'espagnol, du catalan, du portugais. En français seul, les voyelles libres et les voyelles entravées ne sont pas soumises au même traitement.

A l'origine de cette diphtongaison qu'y a-t-il ? D'abord un allongement des voyelles libres qui est un fait du latin vulgaire au Ve siècle. Cet allongement a été sans effets sur le sort des voyelles, au sud de notre limite. Mais dans la Gaule du Nord, cet allongement s'est consolidé, et il aboutit à la segmentation vocalique d'où naîtra la diphthongue. Pourquoi cet allongement a-t-il effet ici, et rien qu'ici ? « Warum hat sich das innerhalb der Westromania hier und nur hier ereignet ? » (*Zeitschrift*, *l. c.*, p. 31).

La réponse, la voici : au Sud de la Loire, c'est le domaine des Wisigoths ; au Nord, c'est le domaine des Francs. Au Nord, il y a les laboureurs francs : quelques-uns s'étaient introduits avant le démembrement de l'Empire ; la plupart appartiennent aux troupes conquérantes ; d'autres sont survenus après la conquête et cet afflux ne cesse pas. Au Sud, il n'y en avait pas. Or les Germaniques distinguent très nettement les voyelles longues des voyelles brèves. Ils ont aggravé l'allongement qui affectait déjà les voyelles toniques ouvertes ; ils sont donc responsables de la diphtongaison. Ils ont aussi une façon d'émettre les sonores en spirantes qui provoque finalement la chute des occlusives intervocaliques. C'est par des arguments de même nature, par l'arrivée des Burgondes et l'influence de leur système phonique, qu'on expliquera les traits particuliers du franco-provençal. C'est aux Germains encore que l'on doit la réapparition de l'aspirée et de la bilabiale *w*, laquelle s'est fixée dans le Nord et dans l'Est, Picardie, Wallonie, Champagne du Nord, Lorraine, Franche-Comté, Suisse française et Savoie.

La théorie que propose M. von Wartburg a un double avantage : elle constitue un système cohérent, et ce système est totalitaire puisqu'il s'applique à toute la Romania. Le cas du français et du provençal ne figure que comme un élément, une pièce de la construction. Celle-ci a pour fondement des données concrètes, puisqu'elle rattache au phonétisme des Germaniques les évolutions qui ont fait du français une langue à part dans les parlers romans d'Occident. Elle a pour elle ce synchronisme indiscutable

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

entre le fait historique des établissements barbares, et l'apparition dans les textes des premiers témoignages de ces évolutions phonétiques, encore que celles-ci aient pu se développer lentement et obscurément, bien avant qu'on ne les rencontre enregistrées par l'écriture. Il y en a, et dans l'histoire du français, d'autres exemples.

Mais voici deux difficultés : M. W. von Wartburg n'a pas méconnu la première qui est d'ordre géographique. Quelle qu'ait été la puissance des Francs, ils n'étaient pas assez nombreux pour occuper tout le territoire qui, de la Belgique, s'étend jusqu'à la limite actuelle du provençal. Oui, — mais on sait que le provençal a reculé, et il n'est que de s'entendre sur l'ampleur de ce recul. M. W. von Wartburg, invoquant Gilliéron et M. Gamillscheg [*Hauptfragen der Romanistik*, *Festschrift Becker*, p. 50], tend à conférer l'existence à une zone intermédiaire, Saintonge, Aunis, Poitou, Sud du Berry, Bourbonnais, Morvan, qui anciennement a ses attaches linguistiques vers le Midi, mais qui ultérieurement a été captée par le Nord. La différence de traitement entre toniques ouvertes et toniques entravées n'aurait commencé qu'au nord d'une ligne qui joindrait l'embouchure de la Loire à la Nièvre. Au-dessous, on a pu discerner quelques traits phonétiques qui permettent d'annexer ces pays au domaine du provençal pour une période qui a dû prendre fin au x^{e} siècle. Pour présenter sa pensée d'une manière à la fois plus nette et plus nuancée, M. Wartburg distingue quatre zones se prolongeant l'une l'autre où l'influence germanique s'est fait sentir avec une intensité décroissante : 1°) au Nord, domaine flamand, germanisation totale ; 2°) une zone — Picardie, Wallonie, Lorraine, Franche-Comté, Suisse, Savoie — d'établissements assez denses ; 3°) une zone qui comprend en gros les pays d'entre Seine et Loire, que ne dépasse pas, dans le haut moyen âge, l'extension des caractères français ; 4°) une zone provençalisante, conquise, au cours du moyen âge, sur le provençal, Poitou, Aunis, Saintonge, Berry, Bourbonnais. En somme, pour rejoindre les Francs, c'est le Midi, qui, en s'étirant, est remonté vers le Nord.

L'autre difficulté pose une question d'effectifs. Le français doit aux Francs divers vocables, militaires, politiques, techniques, agricoles, et rien d'étonnant à cela puisqu'ils avaient l'autorité, la prééminence. Mais pour qu'ils aient une influence sur le phonétisme de la langue parlée par les peuples conquis, il est nécessaire aussi qu'ils soient nombreux. Le terme d'invasion est très favorable aux

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

visions grandioses. On voit en imagination des hordes formidables, des colonnes interminables le long des routes, des massacres, des évictions, des populations en fuite, des dépossessions effectives et durables, la submersion des envahis par les envahisseurs. Même si l'on est modéré, une fois l'occupation assurée, et la stabilité restaurée, il faudra compter une proportion notable de nouveaux venus mêlés à la population indigène. C'est la condition indispensable pour que les arrivants, s'ils adoptent la langue de leurs assujettis, — mais, vraiment, pourquoi l'adopteraient-ils ? — et s'ils l'adaptent à leurs habitudes ou à leurs possibilités phoniques, pour que ces allogènes, dis-je, imposent leur système articulatoire. Le prestige de la victoire consolidée par l'organisation ne suffit pas. Le nombre importe. Sans le nombre, l'effet sur le phonétisme est nul. Or, c'est bien une action de masse qu'envisagent MM. Albert Dauzat et Damourette, qui emploient le mot de *colonisation*, sur lequel il faudra s'expliquer. Et aussi M. Wartburg : « Jusqu'à la Loire, écrit-il, la *colonisation* franque a été très forte... Le Nord qui est devenu la proie des Francs a vu arriver ceux-ci en nombre plus considérable que les Wisigoths dans le Midi et en Espagne... Les Francs vivaient dans le voisinage immédiat de la Gaule septentrionale, les régions limitrophes de celle-ci étaient pour eux un réservoir inépuisable d'hommes et de forces. Ce n'est pas une migration limitée que celle des Francs : c'est un courant continuel et incessant... » [*Structure*, p. 48, 54-55.] — Il n'y a pas d'équivoque : pour nos romanistes, invasion franque signifie peuplement franc.

D'autres discuteront sans doute les problèmes que soulève la phonétique comparée des Germains et des Gallo-romains ; on chicanera sur la chronologie des phénomènes phonétiques en latin vulgaire et en pré-roman. On comprendra, par ce qui suit, pourquoi notre critique ne s'attarde pas sur ces points. Nous donnons tout bonnement la parole aux historiens.

Les historiens, ici, sont péremptoires et unanimes. Qu'on fasse appel à celui d'entre eux qui est le précurseur, Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, ou que, négligeant la génération intermédiaire, on s'adresse aux spécialistes les plus récents du haut moyen âge, on trouve chez tous, et avec insistance, les mêmes formules, que nous répéterons après eux. Lisons G. Kurth, *Clovis* (1923), *Études franques* (1919), L. Halphen, *Les Barbares* (1926), F. Lot, *La fin du monde antique*, les chapitres

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

consacrés aux invasions dans l'*Histoire du moyen âge* (*Histoire générale* de Glotz, 1928) ou, du même, le dernier ouvrage paru, *les Invasions germaniques* (Payot, 1935), et encore, *De l'origine et de la signification historique et linguistique des noms de lieux en* -ville *et en* -court (*Romania*, 1933, p. 198 ss.), *La conquête du pays d'entre Seine et Loire, par les Francs* (*Revue historique*, nov.-déc. 1930) et, sur des points particuliers, A. Coville, *Recherches sur l'histoire de Lyon du V^e^ au IX^e^ siècle*, 450-800 (1928), G. des Marez, *Le problème de la colonisation franque et du régime agraire en Belgique* (Bruxelles, 1926), ce sont là des autorités reconnues et qui ne sauraient être récusées par des historiens de nationalité ou de formation germaniques [1]. La manière dont ils conçoivent l'établissement des Barbares en Gaule, en s'appuyant sur les textes, exclut, sans réserve ni conteste possible, l'hypothèse à base phonétique qui nous est présentée par M. W. von Wartburg.

Déjà le doute s'insinue quand on envisage dans sa brutalité la suite des événements.

Écartons d'abord les Wisigoths. Leur chef, Athaulf, les établit en Aquitaine, avec le titre de fédérés, en 412. Après une tentative pour s'étendre vers la Méditerranée, en 413, ils passent en Espagne. En 418, l'Empereur Honorius les rappelle, et les installe à nouveau entre Toulouse et l'Atlantique, en les maintenant écartés de la mer latine. Ils demeurent là : mais ce n'est pas un peuple fixé sur de nouvelles terres ; ce sont des troupes au service de l'Empire, opérant en liaison avec les généraux romains et cantonnées chez l'habitant. Un demi-siècle s'écoule : en 475, Euric, rompant avec la puissance impériale, s'empare de la Provence, occupe le Berry, l'Auvergne, et constitue sous son autorité un royaume qui a pour limites l'Océan, le Massif Central, les Pyrénées, la Loire. Royaume éphémère, qui s'effondre à la bataille de Vouillé (507). Les Wisigoths abandonnent l'Aquitaine pour l'Espagne. La fondation d'Euric a tenu à peine trente ans. Malgré l'éclat de la cour visigothe à Toulouse, ils ont disparu sans laisser de traces, sauf quelques résidus en toponymie.

Les Burgondes, qui, dès le début du V^e^ siècle, ont franchi le Rhin et pénétré en territoire romain, sont installés, depuis 443, dans la *Sapaudia*, eux aussi en qualité de fédérés. Le statut des fédérés est

1. F. Lot, *Hist. du m. a.* [*Hist. générale* de Glotz, t. I, p. 297], constate que les historiens et les juristes allemands, H. von Sybel, Waitz, Sohm, etc., sont d'accord avec les historiens français.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

à peu près celui-ci : des troupes subordonnées à un chef, ce chef responsable devant l'Empereur, lequel, en contre-partie de la fidélité et des services rendus, verse une solde et distribue des billets de logement : c'est la fameuse *hospitalitas*. Comme le remarque M. Halphen, il faut voir dans ces barbares, non des colons, mais une armée en déplacement. La *Sapaudia* où ils sont campés, d'après les recherches de M. Coville pour en préciser les limites, s'étendait entre Genève et Grenoble, comprenait la Tarentaise, peut-être la Maurienne, débordait sur le Valais à l'est, jusqu'à Iverdon, au nord du lac ; à l'ouest, n'empiétait pas sur les cités de Lyon et de Vienne, au sud dépassait sans doute un peu le cours de l'Isère. Après 457, la tache burgonde s'agrandit progressivement, et vers 470, Vienne, le Vivarais, Die et Vaison, la Séquanaise et Besançon sont entre leurs mains. Cette domination de caractère politique, mais de limites assez lâches, se développe encore dans la dernière partie du siècle, et, en 493, lors du mariage de Clotilde, le nom de *Burgondia* s'applique à un territoire qui de la Champagne va jusqu'à la Provence. Domination éphémère encore, puisque, en 532-534, les fils de Clovis, Clotaire et Childebert, mettent fin au royaume de Bourgogne. Et les Burgondes qui n'ont jamais été très nombreux disparaîtront sans laisser de traces, sauf encore dans la toponymie. M. Coville a noté qu'à Lyon les inscriptions sont les mêmes après les Burgondes qu'avant, et les noms, de même origine, juifs, gaulois, romains. Il n'y a pas de noms germaniques.

Ces deux formations politiques ont pour caractère commun d'avoir eu une insuffisante durée pour que ces établissements aient pu exercer une influence efficace en profondeur. Le royaume franc, au contraire, semble avoir été d'une construction plus solide, puisqu'on veut y voir la préfiguration de ce qui deviendra la France, et que le nom de *Francia* s'est substitué, pour les siècles, à celui de *Gallia*.

Mais il convient de ne point confondre établissements francs et conquête franque. Les Francs se sont établis sur la rive gauche du Rhin, dès 358, en Toxandrie, que leur a cédée l'Empereur Julien, et qui correspond au Brabant hollandais. De là, entre la fin du VI^e^ siècle et la première moitié du V^e^, par l'afflux de nouveaux arrivants, ils débordent la limite du territoire concédé, et couvrent une partie importante de la *Belgica*, entre la Meuse et la Mer du Nord, le long de l'Escaut et de la Lys. Au milieu du V^e^ siècle, la limite

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

méridionale de leur extension est marquée par la chaussée romaine qui joignait Bavay à Maestrich. Voilà le domaine qu'ils ont effectivement peuplé, effectivement colonisé : ils ont là un nouvel habitat, un sol qu'ils exploitent, des modes de vie qu'ils implantent, une langue qui éliminera le latin. Ultérieurement la population ainsi renouvelée s'accroîtra, et colonisera le Brabant au VI^e^ siècle, la Flandre maritime au VII^e^ siècle. Mais le mouvement de migration proprement dit est arrêté dès le V^e^ siècle : Francs Saliens et Francs Ripuaires sont dès lors pourvus. Sans doute, à cette date, le recul de la Romania, et par suite celui de la *lingua romana* fait impression, quand on regarde la carte : sa limite à l'est est ramenée loin du Rhin, suivant une ligne qui, entre Maestrich et Liège, court du Nord au Sud, passe à l'ouest d'Arlon par Longwy et arrive à la Moselle entre Metz et Thionville. C'est une perte grave, qui diminue l'Empire romain, mais le germanisme n'a pas encore mordu sur le territoire qui est aujourd'hui celui de notre France.

Or, répétons-le, le peuplement, la colonisation d'origine germanique s'arrête là. Le réservoir d'hommes est tari, il est tari avant Clovis, quoi qu'en dise M. W. von Wartburg. Le mémoire de G. des Marez, *Le problème de la colonisation franque*, en administre la preuve lumineuse et péremptoire. Ce qui suit relève de l'impérialisme et non de la colonisation. Dès 430, Clodion enlève Tournai, Cambrai et atteint la Somme : opération belliqueuse. Les Francs Saliens ont épuisé leurs disponibilités numériques, et Clodion s'avance, accompagné de ses seuls antrustions. Ces courses guerrières font penser à nos raids et à nos méharistes à travers le Sahara. Childéric entre 460 et 470 poursuivra la conquête, et conduira ses reconnaissances jusqu'à la Loire. Enfin Clovis fondera la monarchie franque, chassera les Wisigoths, disposera d'une autorité reconnue jusqu'en Aquitaine. Ses fils détruiront le royaume bourguignon, et il y aura dès lors cette *Francia*, la France mérovingienne. Mais cela c'est une conquête royale, suivie d'aménagements administratifs inséparables d'une conquête qu'on veut durable, — rien de plus. L'*assiette* des Francs est toujours la Flandre, le reste de la Gaule est une excroissance, une annexe énorme. Le roi des Francs est devenu le roi des Gallo-romains [1]. Son acquisition est un patrimoine pour

1. F. Lot, *Hist. du M. A.* (coll. Glotz, p. 297 ss.) : ce qui caractérise alors le royaume franc c'est le roi, un roi. — Voir, pour des formules analogues, Halphen, *Les Barbares* ; Jullian, *Hist. de la Gaule*, t. VIII, p. 375.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

ses héritiers, ce n'est d'aucune manière une colonie de peuplement.

Telle est la leçon des historiens. Les rois de France, au XIII^e siècle, réuniront à la couronne le Languedoc, cela ne veut pas dire que le Midi sera désormais peuplé de Parisiens. Quand Clovis entreprend sa conquête, les Francs, depuis un demi-siècle, étaient nantis. La preuve, c'est qu'ils n'avaient pas été tentés de dépasser la Lys, alors qu'aucun obstacle naturel n'arrêtait leur marche vers le Sud, et que les acquisitions faites par Clodion ou Mérovée, Bavay, Tournai, Cambrai, Boulogne, Saint-Quentin, Arras, demeureront gallo-romaines de langue comme de population (Lot). Les contingents migrateurs étaient épuisés, déclare G. des Marez. Les opérations de Clovis sont des actes d'ambitieux, de conquérant, elles ne sont aucunement provoquées par la nécessité de saisir des terres et de les partager. Les historiens insistent longuement : ils écartent les termes de colonisation, d'occupation qui prêtent, on le voit, à malentendus, ils préfèrent dire mainmise, prise de possession (Lot) [1]. M. Coville fait la même observation pour l'extension du royaume burgonde. Ainsi l'allégation de M. W. von Wartburg : « Ce n'est pas une migration limitée que celle des Francs, c'est un courant continuel et incessant ; il ne s'arrêtera que le jour où les petits-fils de Charlemagne diviseront définitivement l'Empire franc en deux parties, l'une germanique, l'autre romaine » [2], est non pas contestée, mais annulée par l'unanimité des historiens. En ce qui concerne les Francs Saliens et les Burgondes, on ne peut plus parler de migrations véritables, à partir du milieu du V^e siècle, et pour la région du Nord, les contingents migrateurs ne sont même pas parvenus jusqu'à l'actuelle frontière franco-belge.

C'est le terme d'invasion qui est le grand coupable. On imagine des avalanches de barbares se précipitant sur le monde romain, sans se rendre compte que la Germanie n'était pas assez riche d'hommes pour « déverser des trombes ethniques sur le monde méditerranéen » (Lot, *Hist. du M. A.* in Glotz, p. 12]. Les groupes envahisseurs, en comptant les femmes et les enfants, atteignent très rarement la centaine de mille, et les combattants qu'ils alignent sont de dix à vingt mille au plus. M. Lot revient plusieurs fois sur

1. *Invasions germaniques*, p. 200.
2. *Évolution et structure de la l. fr.*, p. 54-55.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

ce point, et M. Coville conclut comme lui, à propos des Burgondes [*op. cit.*, p. 153-154]. On lit dans Brunhes et Vallaux, *Géographie de l'histoire* (1921, p. 205) : « Deux siècles d'invasions barbares à la chute de l'Empire romain ont sûrement remué moins d'hommes que dix ans d'immigration au xx^e^ siècle, d'Europe en Amérique ». Clovis, lui, dispose de 6.000 hommes, et au moment de son baptême, d'après Grégoire de Tours, il n'en avait que 3.000. A supposer même qu'une partie de ceux-là se fixent en pays conquis, l'apport nouveau ne modifiera guère le milieu indigène. D'ailleurs, avec de si maigres contingents, non seulement l'occupation du sol est impossible, mais même le terme de conquête guerrière paraît impropre : promenades militaires, plutôt, avec quelques engagements un peu vifs, et aussitôt soumission du Gallo-romain. Fustel de Coulanges remarque que les documents ne mentionnent même pas la conquête des pays situés de la Somme à la Loire [*Hist. des Instit. polit. de l'A. Fr., L'invasion germanique,* p. 492, note]. M. F. Lot, dans son article cité plus haut de la *Revue historique* (1930), essayant de voir clair dans la question, pour les pays d'entre Seine et Loire, pense qu'il a dû y avoir, entre les *civitates* de la région et le roi franc, une série de négociations particulières et amiables qui aboutissent à une reconnaissance de souveraineté ; ici donc, ni invasion, ni occupation, ni conquête ; des arrangements, des concordats [1]. Quant aux pays d'outre Loire, la population, pour F. Lot et pour les autres, est restée entièrement gallo-romaine.

Mais alors, avec une telle pénurie de guerriers, comment l'autorité franque a-t-elle pu s'exercer, et se maintenir ? On invoque l'influence des évêques : ils ont donné leur appui moral à l'entreprise de Clovis, et ses soldats se présentent comme les champions de l'orthodoxie chrétienne en face de l'arianisme. Mais regardons aussi du côté des Gallo-romains. Il n'y a plus d'État : devant la démission du gouvernement impérial, les Francs s'offrent comme les successeurs des Romains. Dans une période de trouble et de désarroi, ils ont la force, et c'est en eux que réside l'espoir de l'ordre et de la stabilité. Les Gallo-romains les ont acceptés. M. F. Lot écrit que la plupart des habitants de la Gaule désirent ardemment avoir les

1. Voir encore du même, *Invasions germaniques*, p. 200 ss. et M. Bloch, *Observations sur la conquête de la Gaule romaine par les Francs* (*Rev. hist.*, 1927, t. LIV).

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

Francs pour maîtres [1]. Qu'importe le pilote pourvu qu'on n'aille plus à la dérive ! On a remarqué encore que cette mainmise sur la Gaule s'est faite sans violence, ni sévices, ni massacres. Ce serait beaucoup dire que d'ériger Clovis en sauveur des Gallo-romains : G. Kurth prononce toutefois le nom de libérateur. Quand, après la Gaule romaine, l'historien parle de la Gaule franque, il ne faut pas croire que ce changement de rubrique implique un renouvellement des populations, il exprime une simple transfert d'autorité [2].

Par là s'explique l'équilibre pacifique qui a été si vite assuré. Entre nouveaux maîtres et assujettis aucune trace d'animosités, de rancunes [3], aucun esprit de rébellion d'un côté, aucun esprit de représailles de l'autre. Rien de ce qui se passera en Alsace après 1870. Un *modus vivendi* satisfaisant a été trouvé : la personnalité des lois ; la loi romaine pour le Gallo-romain, la loi franque pour le Franc. On a interprété jadis ce régime comme une brimade de vainqueurs à vaincus ; c'était au contraire la garantie que le statut juridique de ces derniers serait respecté. Avec de tels accommodements on prépare les fusions sans heurt ni conflit. Deux régimes différents signifient différence, et non forcément inégalité. Aussi, entre les uns et les autres, les relations ont été, de bonne heure, excellentes. Sans tarder, les Gallo-romains ont été admis à participer à l'administration mérovingienne. Les *comites* qui représentent le roi franc en Aquitaine seront, dès l'origine, Gallo-romains. Kurth, dans ses *Études franques* (t. I, IX, *Les nationalités en Auvergne au VI^e siècle*), après avoir relevé les personnages de l'Auvergne mentionnés dans les sources, démontre qu'il y en a 15 et pas plus qui portent un nom germanique ; sur ces 15, 6 sont en réalité Gallo-romains, deux sont Wisigoths, un Thuringien, les 6 autres sont des Francs, qui passent là sans prendre racine. La population de

1. Jullian termine son *Histoire* par un développement intitulé l'*appel de la Gaule*. — Multi jam tunc in Galliis habere Francos dominos summo desiderio cupiebant (Grég. de T., II, 35).

2. Ce transfert d'autorité est très exactement expliqué par Halphen et Lot (*op. cit.*).

3. Clovis, n'ayant pas d'hommes à pourvoir, n'a pas eu à opérer de confiscations (Lot). — Mêmes conclusions, in Coville (*op. cit.*, p. 202 ss.) pour les Burgondes : Sidoine Apollinaire insiste sur leur grossièreté, mais ils sont faciles à vivre.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

l'Auvergne reste pareille à ce qu'elle était sous l'Empire; les dirigeants appartiennent à l'aristocratie auvergnate : l'élément franc est négligeable. Dans une étude analogue sur la Touraine, le même relève le nom de 108 personnages : 47 ont des noms germaniques, mais à l'examen minutieux de leur *curriculum vitae*, on s'aperçoit qu'on a, pour la plupart, affaire à des Gallo-romains. Or, il s'agit de notables. Et ainsi ailleurs, semble-t-il. Peu de Francs parmi les évêques, souvent des Gallo-romains parmi les gouverneurs, les *comites*. Ainsi, même les cadres généraux de la Gaule franque sont infiniment moins germanisés qu'on ne l'attendait. « Il reste donc établi, conclut l'auteur, qu'une enquête sur la population du centre de la Gaule au VI^e^ siècle n'y a pas fait découvrir des colonies de conquérants, et ne permet pas d'affirmer que celles-ci ont existé » (*Études franques*, I, x, *in fine*).

L'inconvénient de notre résumé, c'est qu'en reproduisant, avec ce qu'elles ont de tranchant, les formules des historiens, on laisserait entendre que, dans la Gaule franque, il n'y a pas un seul Franc, ou qu'ils y sont perdus comme des épingles dans une meule de foin. Mais ne fallait-il pas souligner ceci qui est méconnu : le centre de peuplement des Francs Saliens est en Belgique, non en France ? Ils ont eu des rois conquérants, mais la masse déjà fixée est restée en place. Tout de même, disons-le, ils ont essaimé, çà et là. Il y a eu des établissements francs dispersés, plus denses au nord de la Somme, beaucoup plus clairsemés au delà. Il y en a eu dans l'Ile-de-France où les rois mérovingiens se plaisent à résider [1]. A ce point de vue, l'étude des noms de lieux est révélatrice. Mais à condition qu'on soit prudent. C'est ainsi qu'au nord de la Loire, on trouve, assez nombreux, des toponymes formés de deux éléments : un nom germanique suivi du mot latin (*-ville*, *-court*, *-villers*). Longnon les appelle *romano-francs*. Or tous les historiens ont signalé l'engouement significatif qui porte les Gallo-romains à substituer un nom de provenance franque à leur patronyme latin. On lira là-dessus l'article décisif de M. F. Lot dans la *Romania* (1933, p. 198 ss.), *De l'origine et de la signification historique des noms de lieux en -ville et en -court*. Il nous met en garde : ne pas tirer argument de cette abondance de noms ainsi construits pour la distribution des races sur

1. Paris appelé *cathedra regni* par Grégoire de Tours. Cf. Jullian, *Hist. de la Gaule*, VIII, 49.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

notre sol. Ce nom germanique ne révèle pas forcément un établissement nouveau dont le fondateur serait un Franc. Il peut s'agir d'une *villa* gallo-romaine dont le possesseur a changé son nom, ou encore d'une *villa* attribuée par donation royale à un Franc, mais dont les exploitants sont des Gallo-romains. Les seules fondations que l'on peut légitimement reconnaître comme franques sont celles qui portent un nom purement germanique. Or celles-ci se groupent justement à l'extrême Nord de la France, et dans la région de Paris, telles *La Fère* de *Fara*, *Houdan* de *Hodenc*. Et l'on n'en compte qu'un petit nombre. Les autres, les romano-franques, ne prouvent qu'une chose : la vogue des noms germaniques parmi la population romane. Elles permettent, si l'on veut, de déterminer, non les aires de peuplement, mais les zones d'influence et de prestige. Et on les trouve rassemblées dans les régions où, nous le savons d'autre part, cette influence fut la plus forte : Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine, Champagne, Artois, Picardie, Ile-de-France. Déjà rares dans l'Orléanais, le pays Chartrain, le Vendômois, le Maine, l'Anjou, la Touraine. Au delà de la Loire, on n'en trouve plus [Longnon, *Les noms de lieux*, p. 226, § 927]. L'influence mérovingienne s'arrête là, et l'action réelle de l'État franc ne dépasse pas cette limite. Il y a bien des îlots où la toponymie se révèle plus germanisée ; ainsi le Maine, mais on sait qu'autour du Mans se constitua un petit État franc, celui de Rignomir. Il y a encore la Normandie, mais là, ainsi que dans le Boulonnais, on possède d'autres vestiges d'incursions et de colonisations saxonnes (v^e^-vi^e^ siècles). Ces exceptions tiennent à des accidents historiques localisés. La toponymie, méthodiquement interprétée, confirme donc les conclusions qu'on a pu tirer des autres sources d'information.

Or, c'est Longnon qui nous le signale (*op. cit.*, p. 227), la limite de la colonisation germanique en Gaule, telle que l'étude des noms de lieux permet de la tracer, diffère peu de celle qui résulte de la carte des cimetières mérovingiens, dressée en 1877 par le D^r^ Hamy. Cette carte a été commentée par Alexis Bertrand (*Revue Archéologique*, t. XXXVIII, 1879, p. 193 ss. : *Les bijoux de Jouy-le-Comte* (*Seine-et Oise*) *et les cimetières mérovingiens*).

Les cimetières se répartissent très inégalement entre ces quatre zones : 1°) au Nord-Ouest, première zone blanche, la Bretagne est tout entière vierge de cimetières mérovingiens ; 2°) au Nord-Est un

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

ensemble imposant de sépultures entre la Seine et le Rhin, avec annexes en Normandie et dans le Maine, espèces d'îlots représentant des colonies isolées ; 3°) au Sud-Est, groupe compact dans le Jura, la Savoie, la Suisse occidentale, avec annexes dans la Côte-d'Or et en Haute-Saône ; 4°) au Sud-Ouest, concentration de cimetières en Languedoc, autour de Béziers, avec annexe dans le Rouergue. — Très peu de cimetières entre la Garonne et la Loire [*ibid.*, p. 199].

L'article est suivi d'un répertoire de ces sépultures. La statistique est instructive : une centaine au nord de la Somme, une quinzaine autour de Paris : c'est le vrai pays mérovingien. Une centaine, en Normandie, restes de la colonisation saxonne, une dizaine dans la Mayenne, État de Rignomir, et groupe de la Côte-d'Or, c'était le *pagus Attuariorum*. Pour les Burgondes, un groupe d'une centaine qui va de la Savoie à la Haute-Saône ; au Sud, un groupe dans l'Hérault (9), un autre dans l'Aveyron (5), souvenir des Wisigoths. De la Marne aux Vosges, une quarantaine, mais l'Est a subi la pression alémannique [1]. La carte archéologique se superpose exactement à la carte topographique. Ici comme là les blancs aux mêmes places et sur de vastes étendues ! L'aspect négatif, si j'ose dire, de ces cartes fait impression. Quand on regarde au-dessous de la Seine, sur la région d'entre Seine et Loire, Orléanais, pays Chartrain, Vendômois, on s'attend à y trouver trace des Francs. Les sépultures s'y comptent par unité et ne se rencontrent plus dans les pays de delà Loire, où Vaugelas, avant M. von Wartburg, faisait commencer le Midi...

Ces cimetières, d'autre part, nous rappellent ce fait qui a frappé les historiens : les Francs, sans être de véritables ruraux, évitaient les villes, qui leur inspiraient un sentiment d'insécurité, préférant vivre sur les terres d'alentour. Il en était de même pour les Burgondes qui résident plutôt dans les domaines gallo-romains. Les textes que nous avons conservés, remarque M. Coville, ne fournissent rien qui s'applique vraiment à la vie urbaine ni aux occupations propres aux citadins (*op. cit.*, p. 191). « A l'époque barbare, dit encore M. Marc Bloch (*Revue historique*, 1927, t. 54, p. 161 ss., *Observations sur la conquête de la Gaule par les rois Francs*), la ville, en Gaule, reste ce qu'elle avait été pendant la période précédente :

1. Notons pour comparer : Hollande 15 ; Belgique 75 ; Rhénanie 42 ; Suisse 28.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

un centre de romanisme, mais sous la domination de chefs de race germaine » (p. 173). — Or quand on sait la puissance rayonnante des villes, comme pôles de diffusion linguistique, on cherche comment les Francs éparpillés dans la campagne ont pu exercer cette action phonétique si pénétrante et de si longue portée qu'on s'ingénie à leur attribuer.

Avec les cimetières, avec les noms de lieux nous retrouvons tout de même ces Francs que les historiens semblaient avoir éliminés. Il y a eu des Francs en Gaule. Grâce à leur valeur guerrière ils se sont assuré aisément la domination sur un vaste domaine politique. Étant les maîtres, ils ont pu introduire en pays conquis quelques éléments de civilisation, quelques principes de leur droit, quelques usages administratifs, ou techniques, en quelque mesure, leur mode de vie, et une portion du vocabulaire à eux qui exprimait tout cela. Par esprit de soumission, par imitation, les Gallo-romains leur ont emprunté beaucoup. La société mérovingienne se distinguera, à la vérité, de la société gallo-romaine, ne serait-ce que par son armature juridique. A cela suffit la force, ou encore l'existence en commun. Mais quand on cherche sur le terrain les traces de la semence humaine qu'ils ont pu laisser, il ne faut guère s'éloigner de la Flandre, et on ne saurait dépasser la Somme. Ils ont peuplé une partie de la *Belgica*, et, de nos jours, on y entend encore un parler germanique. Mais nos provinces de l'extrême Nord elles-mêmes n'ont pas cessé d'appartenir au roman. Déjà là au voisinage de leurs établissements, leur proportion numérique était insuffisante pour y implanter leur idiome. Et alors, pour le reste de la Gaule romaine, rendons la parole aux historiens : « Parmi les millions d'indigènes, dit Calmette (*Le monde féodal*, coll. *Clio*, p. 3), [leur] apport sera faible, aisément assimilable ». — Si l'on rassemble les indications de Grégoire de Tours, « on serait, dit Kurth, obligé d'admettre que les populations gallo-romaines sont restées homogènes après la conquête » (*Études franques*, I, p. 107). — « Peu nombreux, les Bourguignons, comme les Wisigoths, se sont entièrement fondus avec la population indigène, sans lui imprimer des marques ethniques indélébiles (F. Lot, *Hist. du M.A.*, t. I, p. 203, collection Glotz). Et l'historien belge H. Pirenne, dans un ouvrage qui vient de paraître, *Histoire de l'Europe, des invasions au XVe siècle*, 1936, p. 7 : « Ce n'est que sur l'extrême frontière de l'Empire que les Germains ont glissé en masse et ont noyé au milieu d'eux la population latinisée, qui devait

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

d'ailleurs, dans ces territoires si menacés, s'être singulièrement raréfiée. Partout ailleurs, le phénomène contraire s'est opéré. Les Germains, qui ont plus profondément pénétré dans l'Empire, s'y trouvant en minorité, ont eux-mêmes été absorbés par les provinciaux. Au bout de deux ou trois générations, leur langue a disparu : les croisements ont fait le reste ». Damourette et Pichon, qui pourtant croïent à l'influence linguistique des Francs, reconnaissent que l'apport franc ne peut avoir modifié que d'une manière infime le sang des habitants de la Gaule (*Essai de Gr. fr.*, I, 25). Et voici, à l'appui, les constatations de l'anthropologie. Le peuplement de la Flandre se reconnaît encore de nos jours : cheveux blonds, yeux bleus, dolichocéphalie, tandis que les Wallons ont les yeux et les cheveux foncés, sont brachycéphales : les deux types sont toujours discernables. Au sud de la Belgique l'élément brachycéphalique prédomine parce que l'élément germain a été absorbé (Pittard, *Les races et l'histoire*, d'après Houzé). De même pour la *Burgundia*. Les Bourguignons, les Franc-Comtois, les Savoyards, les gens du Valais sont de taille moyenne, aux cheveux foncés et brachycéphales (Pittard, *op. cit.* ; Deniker, *Les races et les peuples de la terre*). Les spécialistes de l'anthropologie sont encore plus catégoriques que les historiens. Pour eux, le fond de la population n'est ni germain, ni latin : il est pré-romain. Les invasions germaniques n'ont pas modifié les caractères ethniques antérieurement fixés.

Ont-elles transformé davantage l'armature de la société et les caractères de la civilisation gallo-romaine ? Évidemment les historiens font leur métier quand ils marquent fortement toutes les nouveautés et tous les remaniements dus à la royauté franque. On nous parlera longuement des antrustions, du rachimbourg et du *grafio*, du maréchal, du sénéchal et autres officiers de la cour. Mais pour l'ensemble de la Gaule, les *civitates*, sous le nom de *pagi*, subsistent, découpées comme elles étaient auparavant. Les gouverneurs portent un nom romain, *comites* ; d'autres, au-dessus d'eux, s'appellent *duces*. La fiscalité, dans l'ensemble, est romaine. La loi romaine, on l'a vu, ne cesse pas d'être appliquée aux Gallo-romains. La *villa*, type d'exploitation rurale à la romaine, survit à la chute de l'Empire. L'Église garde son organisation, sa hiérarchie, et rien n'est changé dans le culte. Il ne saurait être question de dresser ici un tableau complet de la Gaule mérovingienne. Mais il ne faut pas être dupe des artifices de *présentation*. Il y a les apports francs, mais

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

il y a surtout les survivances romaines. En somme le cadre des institutions, et, par suite, la condition des personnes et des choses, sont modifiés, mais non bouleversés, comme on l'attendrait. On a devant soi, selon le mot de Pirenne (*op. cit.*, p. 11), non des États barbares, mais des royaumes *romains barbarisés* ; on y parle un latin barbare, mais c'est du latin. En serait-il de même, après une invasion de masse ?

Pourquoi a-t-on méconnu ainsi les réalités historiques dûment établies ? Pourquoi a-t-on confondu extension territoriale, dilatation [1] de la souveraineté, avec occupation du sol, colonisation, rénovation du peuplement ? C'est qu'on a ouvert un Atlas historique. On a vu, d'un coup d'œil, la Gaule de 506, et ses trois aires diversement coloriées, le jaune jusqu'à la Loire pour les Francs, le vert jusqu'aux Pyrénées pour les Wisigoths, le rouge de la Champagne à la Méditerranée. Cela correspond très bien à nos trois groupes dialectaux, français, provençal et franco-provençal, et on tire parti de ces coïncidences. Et l'on n'est pas arrêté par les singularités de ce phénomène : le vainqueur qui adopte la langue du vaincu, le vaincu qui adopte la phonétique du vainqueur ! Ou bien on invoquera le prestige du nom romain, et, en face, comme fait M. Damourette, la cohésion morale des Francs. Certes la volonté de puissance a toujours trouvé des moyens appropriés pour imposer le vocabulaire, la grammaire du vainqueur ; je ne conçois ni la peur des sanctions ni la cohésion morale pesant sur l'allongement des voyelles ou l'articulation des occlusives. Il faut autre chose, chacun le sait ; il faut la vie en commun, une fusion de races, des brassages massifs de populations, des intermariages, des métissages, le tout provoqué par un afflux important d'immigrés. Les changements articulatoires, si on écarte l'idée d'une évolution interne lente, impliquent des modifications d'ordre physiologique, c'est-à-dire ethniques. Mais alors nouvelle difficulté : s'il y a des arrivages massifs et dominateurs, par quelle faiblesse le fort, le maître, renonce-t-il au seul patrimoine qu'il apporte avec soi, sa langue propre ? Ici encore on invoque le prestige, celui d'une civilisation supérieure. On m'a enseigné cela dès mon enfance ; je le lisais dans ma grammaire, en

1. « In illis diebus *dilatavit* Clodovechus amplificans regnum suum usque Sequanam, sequenti tempore usque Ligere fluvio occupavit » in *Gesta*, § 14, cité par Fustel de Coulanges, *L'Invasion germanique*, p. 492, note.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

classe de quatrième. Singulier prestige qui s'affirme dans la *Galliá*, et qui s'effondre en Rhénanie, en Alsace. Demandez à M. Albert Grenier si les Rhénans qu'il a pratiqués étaient moins romanisés que les Rémois. N'insistons pas ; il y a contradiction foncière entre cette action sur nos gosiers gallo-romains qu'on impute aux Francs, et leur incapacité à conserver leur idiome natal. La question de proportion numérique se pose : peut-on à la fois l'écarter et l'admettre implicitement ? Prenons d'autres cas : les Celtes, chassés de leur vieille Bretagne, s'en viennent peupler l'Armorique au VI^e^ siècle, laquelle prendra d'eux son nouveau nom ; ils gardent leur langue jusqu'à nos jours. Est-ce une question de civilisation, ou une question de nombre ? Plus tard, les Arabes occupent l'Afrique du Nord, et aussi le sud de l'Espagne, où ils fondent le califat de Cordoue. Pourquoi l'Afrique est-elle de langue arabe, et l'Espagne, au contraire, toute l'Espagne, de langue romane ? Question de nombre. Imaginons un lot de Marseillais expédiés en pays basque, et qui se mettent à parler basque. Qui croira que leur phonétisme propre prédominera, même s'ils deviennent maires, gendarmes ou gardes-champêtres ? Mais s'ils arrivent deux cent mille, contre cent mille bascophones [1], les conditions changent : l'accent marseillais risque de l'emporter, mais aussi et surtout le parler marseillais, et tant pis pour le basque. L'arrivée des Francs a-t-elle modifié la composition du peuplement ? Voilà quel était le problème. Quelques équipes franques, noyées parmi la paysannerie gallo-romaine, enveloppées, submergées par elle, telle était la situation véritable. Les habitudes articulatoires du vainqueur avaient peu de chance de se transmettre, de se propager, de survivre.

Et la réalité contemporaine nous assure que nous ne faisons pas fausse route. Ce travail était déjà rédigé, quand j'ai lu l'article de M. Charles Bruneau, *Quelques considérations sur le français parlé aux États-Unis* (*Revue des Cours et conférences*, 15 février 1937). Observant des bilingues d'origine canadienne, établis à Brunswick (Maine, États-Unis), et parlant anglais dans un milieu anglais, M. Charles Bruneau a constaté que « le mécanisme de l'articulation anglaise s'est substitué plus ou moins complètement au mécanisme traditionnel. Il en résulte que toute une série de phonèmes anglais ont remplacé les phonèmes français, et surtout

1. A. Meillet et L. Tesnière, *Les langues dans l'Europe nouvelle*, p. 383.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

que tout l'ensemble du système articulatoire a été en quelque sorte ébranlé... ». « Quand ils parlent français, ces Canadiens prononcent à l'anglaise en vertu des principes suivants : la langue dominante impose à la langue dominée une partie de ses phonèmes; elle peut imposer son système d'articulation, et même l'accent de la phrase; elle exerce sur le mécanisme d'articulation de la langue dominée une sorte d'action destructive » (*l. c.*, p. 404-405). Voici donc une situation linguistique qu'on peut assimiler, *mutatis mutandis*, à celle des Francs fixés en Gaule, et devenus bilingues. M. Charles Bruneau y a songé, et l'on se demandera avec lui si nous n'avons pas là une confirmation décisive des vues chères à M. von Wartburg. Oui, sans aucun doute, si l'on croit avec M. von Wartburg à une colonisation franque intense, qui aurait modifié profondément la carte du peuplement jusqu'à la Loire. Mais encore une fois, c'est une question de nombre. Et il faut s'expliquer sur ce qu'on entend par langue dominante et par langue dominée. Si, par langue dominante, on entend, non la langue du conquérant, mais celle qu'on a le plus souvent occasion de parler, celle qui est la plus usuelle dans le milieu, dans le pays où l'on vit, — la langue familière et la langue officielle à la fois, — comme l'anglais aux États-Unis, alors, la langue dominante, dans la Gaule franque, ce n'est pas l'idiome germanique, c'est le latin. C'est le latin, et non le germanique, qui constitue l'ambiance linguistique, si l'on peut dire, à Paris, à Orléans, à Chartres, à Reims et dans les campagnes. Les bilingues, ce sont non les Gallo-romains, mais les Francs, une minorité dispersée et vite absorbée. Que le phonétisme germanique exerce une action sur leur manière d'émettre les phonèmes latins, d'accord; mais c'est une action à court terme, et circonscrite, et sans répercussion sur le phonétisme des Gallo-romains qui sont la masse. La langue dominante, c'est celle qui a survécu, et en vertu même des principes posés par M. Charles Bruneau, elle n'a pu être affectée sensiblement par le phonétisme de la langue dominée.

Les deux colonnes qui supportent la belle construction de M. W. von Wartburg, les voilà par terre. Concordance historique : les traits caractéristiques du français à venir apparaissent au VI^e^ siècle, et les Francs ont justement conquis la Gaule au siècle précédent. Conquis, oui; peuplé, non. — Concordance géogra-

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

phique : le royaume franc s'est constitué dans le Nord et, avant Vouillé, a pour limite la Loire. Oui, mais entre Seine et Loire, et même entre Seine et Somme, combien sont-ils, ces Francs de race ? — Faudra-t-il étirer le provençal jusqu'à Amiens, voire jusqu'à la mer du Nord ? Ma conclusion, et aussi une orientation nouvelle des hypothèses, est contenue dans une page de Fustel de Coulanges (*L'invasion germanique*, p. 552-553) : « Aussi doit-on observer que cet établissement des Germains n'a presque rien changé à la langue des Gaulois. Elle est restée, en général, telle qu'on la parlait parmi le peuple dans les derniers temps de l'Empire... Remarquez que la même langue se parle en Italie et en Espagne, et prenez les écrivains de ces divers pays, Grégoire de Tours, Grégoire le Grand, Isidore de Séville... ils parlent exactement la même langue... Cette langue s'est moins corrompue que modifiée... *Et il est très vraisemblable qu'elle s'est transformée précisément dans le sens où il était de sa nature qu'elle se transformât. Retranchez les invasions germaniques, la transformation n'eût pas été différente.* »

Je tiens ici l'historien pour plus clairvoyant que le linguiste. Les invasions germaniques, en morcelant les territoires et en disloquant la puissance de l'Empire, ont facilité et hâté les différenciations dialectales encore embryonnaires : mais elles ont agi plutôt comme causes occasionnelles que comme causes efficientes. Mais ceci n'est pas exactement notre objet ; nous ne le démontrerons pas directement ; ce sera, si l'on veut, la conséquence indirecte de nos propositions.

III. — Vers une hypothèse gauloise.

L'histoire a répondu à nos interrogations : la solution traditionnelle est à rejeter. Avant d'aller plus loin, nous remarquerons que la discussion qui précède implique plusieurs postulats communs aux partisans de la thèse germanique et à leurs adversaires. Ces postulats, les voici :

I. — Les divergences des deux (ou, si l'on veut, des trois) groupes linguistiques qui se partagent l'ancienne Gaule portent fondamentalement sur la phonétique.

II. — Ces divergences phonétiques reflètent une différence de substrat ethnique.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

III. — Ces différences dans le substrat ethnique sont à expliquer, à leur tour, par des modifications du peuplement dont l'histoire nous fournit la clé.

Et j'ajoute une recommandation de méthode : il faut se garder de confondre deux types de mouvements migratoires : les invasions de masse, et celles d'infiltration. Il y a, disent Brunhes et Vallaux (*La Géographie de l'histoire*, 1921, p. 228), d'une part les mouvements de peuples qui modifient les caractères des races, *racial drift*, et ceux qui modifient simplement leur civilisation, *cultural drift*, formules du sociologue A. C. Haddov. Distinction cardinale, qui m'a déjà servi, qui va me servir encore.

*
* *

Remontons le cours des siècles : il y a deux moments dans la période historique, où la composition du peuplement français a pu se trouver modifiée, à la suite de la conquête romaine, à la suite des invasions gauloises.

La conquête romaine nous arrêtera peu. En effet, on relève, chez les linguistes ou les historiens de la langue, cette affirmation, plutôt cette indication : si les régions du Midi ont maintenu leur parler plus proche du latin, c'est qu'elles ont été plus longtemps et plus profondément romanisées. Ici romanisation foncière; au Nord, romanisation superficielle. Qu'on relise nos citations de M. Albert Dauzat. — Si, par *romanisation*, on entend transformation à la romaine des mœurs, des usages, de l'habillement, des cadres politiques et administratifs, innovations civilisatrices, *cultural drift*, nous admettrons, avec les corrections que l'on verra, qu'une portion du Midi a été et est encore plus romanisée que les pays du Nord. Mais si, par romanisation, on entend transformation du peuplement, — et, en vertu de nos postulats, c'est cela qui importe, — alors recourons aux historiens. Alors, nous retrouvons Brunhes et Vallaux (*op cit.*, p. 229) pour qui la conquête romaine a le même caractère, sans distinction de régions, que les invasions germaniques : elles ont toutes deux changé les formes extérieures de la société, et les modes de vie, mais n'ont pas modifié le substrat. Ces géographes s'accordent là-dessus avec l'anthropologue Pittard [1] (*Les*

1. « Ensuite viendra la conquête romaine. Quelle a été son action ethnogénique ? Je la crois, pour ma part, quasiment nulle... ».

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

races et l'histoire, p. 157) et avec Camille Jullian : La domination romaine, dit ce maître (*Histoire de la Gaule*, t. V, p. 12 ss.), n'a point transformé l'espèce des hommes qui habitait la Gaule au temps de César. Certes, au premier siècle de l'Empire, les fondations officielles de colonies, et l'immigration libre des marchands ou autres, ont introduit sur notre sol des éléments étrangers, je dis étrangers, et non latins, puisque ces nouveaux-venus sont des Italiens, des Grecs, des Syriens, des gens qui viennent en Gaule, comme, au XIX^e^ siècle, nous, Européens, nous allions en Amérique. Ces étrangers n'étaient pas nombreux. Camille Jullian propose, en comptant très large, et pour toute la *Gallia* jusqu'au Rhin, le chiffre d'un demi-million (V, 18, 19). C'est tout de même peu, une fois ceux-ci dilués dans la masse celtique. De plus, ces colons, sont-ils des colons, au sens où nous entendons actuellement le mot ? Ils se fixent dans les villes. Et ces villes, quelles sont-elles ? Narbonne, Nîmes, Arles, Aix, Fréjus, puis, remontant vers le Nord, Avignon, Orange, *Tricastini*, Vienne, Lyon, et plus au Nord encore d'autres le long du Rhin. Tels sont les centres premiers de diffusion romaine, avec, pour capitale, Lyon. Mais alors, si on veut à tout prix faire une discrimination entre provinces *plus romanisées* et provinces *moins romanisées*, qu'on ne se laisse pas abuser par la richesse monumentale de la *Provincia* privilégiée. Il faut opposer l'Est à l'Ouest, non le Nord au Midi. L'effort romain n'est pas orienté vers l'Atlantique qui ne mène à rien. La colonisation est nulle au Languedoc, nulle en Aquitaine : aucune fondation romaine le long de la Garonne ; et que trouverons-nous en Quercy, en Rouergue ? C'est dans la Narbonnaise, dans le couloir rhodanien, et au delà, à Autun, Besançon, Auxerre, et Sens, Lutèce, Reims et Langres, Metz et Trèves, Strasbourg, Mayence et Cologne que sont les assises de la *Gallia* rénovée : les marques sont encore gravées sur le sol [1]. Telle serait la zone du provençal, si le provençal devait être expliqué par une romanisation plus intense ; et Lyon devrait être un des berceaux du Félibrige, Lyon, le cœur qui reçoit et transmet le sang vivifiant, de la tête qui est à Rome aux extrémités qui sont aux frontières de la Germanie. L'axe circulatoire suit le Rhône et la Saône, joignant la Méditerranée au Rhin, éternel souci des Empereurs. En regard, la Gaule de l'Ouest, la Gaule aquitanique, est

1. Voir Jullian, *op cit.*, t. V et VI, *passim*.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

déshéritée. Le courant qui propage la *romanité* porte au Nord [1], et il est sans rapport avec la limite du français et du provençal; deux ordres de faits étrangers l'un à l'autre. D'ailleurs, dans aucune portion du domaine gaulois l'importance numérique des immigrants romains ou romanisés n'a été de nature à modifier le peuplement antérieur. De cela, quelques linguistes ont été avertis, tels MM. Damourette et Pichon (*op. cit.*, t. I), Meillet (*L'Anthropologie*, 1933, p. 41 : *Linguistique et anthropologie*). « Les Gallo-romains, dit encore Hubert (*Les Celtes*, I, 1932, p. 19) sont restés pour la plupart des Celtes déguisés. » Le déguisement consiste dans l'emprunt d'une langue importée, soutenue par une civilisation également importée. On adopte la grammaire, le vocabulaire nouveau, et les documents nous en informent. Resterait à savoir ce qu'est devenu, régions par régions, le latin parlé soumis au phonétisme des Gaulois.

On m'en voudrait, peut-être, de ne pas rappeler l'hypothèse qui avait été jadis émise par H. Morf (*Zur sprachlichen Gliederung Frankreichs, Abhandlungen der Preussischen Acad. der Wissenschaften*, 1911, et aussi *Bulletin de Dialectologie romane*, 1909, 1 ss.). La formation de nos grandes aires dialectales s'expliquerait par le réseau routier de la Gaule romaine et la prépondérance des capitales régionales qui commandent les nœuds de routes. De Lyon, *caput Galliae*, partent les principales qui remontent le long de la Saône, puis de la Seine, et celle qui, par Autun, Bourges, Poitiers, Saintes, rejoint Bordeaux : sur les territoires traversés se propage un courant linguistique émané de Lyon qui irrigue le domaine où sera le français. Un autre courant part de Narbonne, gagne Toulouse, atteint Bordeaux, et, débordant de part et d'autre de son lit, crée la zone du futur provençal, de la Méditerranée à l'Atlantique. Ces propositions sont séduisantes parce qu'elles prétendent établir un lien concret entre un fait de civilisation, la voie publique, et la différenciation de nos parlers. On en trouvera la critique, faite au point de vue du romaniste, dans Ronjat (*Gram. Istorique des parlers provençaux modernes*, t. I, p. 27-28). Pour moi, je vois bien circuler sur ces grandes artères du mobilier, des vêtements, des poteries, des denrées, des livres, des officiers, des agents du fisc, des marchands,

1. Les courants commerciaux ont la même orientation. Cf. M. P. Charlesworth, *Trade-routes and commerce of the Roman Empire*, Cambridge, 1936, ch. XI, Gaul, 179 ss.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

des légionnaires, je vois cheminer les vocables, compagnons de ces choses et de ces hommes. Mais si la phonétique est à la base des différenciations dialectales, mon imagination se refuse à concevoir comment les routes peuvent intervenir en l'affaire. Dieu sait si les routes et voies ferrées de Paris à Lyon et à Marseille sont parcourues par les rapides, les camions, les autos, sans parler de la batellerie fluviale : malgré l'intensité du trafic, l'accent marseillais reste localisé à Marseille, et l'accent faubourien n'a pas pénétré en Provence. Et dans l'antiquité gallo-romaine, admettra-t-on sérieusement qu'à Bordeaux, confluent des routes venant de Narbonne et de Lyon, le latin parlé était un *combiné* du latin à la lyonnaise et du latin à la narbonnaise ? C'est à l'immobilité des substrats, non à des facteurs en voyage, que tient le fait-dialecte.

Après les Francs, voilà donc éliminés les conquérants romains. Passons maintenant aux Gaulois.

*
* *

Rappelons encore une fois le problème, tel que nous le concevons et tel que le formulait Gaston Paris. « Et comment, disait-il, je le demande, s'expliquerait cette étrange frontière qui de l'Ouest à l'Est couperait la France en deux, en passant par des points absolument fortuits ? » (*Bull. Soc. Parlers de Fr.*, p. 5). On a déjà deviné notre réponse : elle s'explique d'abord par les modalités du peuplement gaulois.

Ceci n'est pas une tentative bien nouvelle. Nous ne sommes pas les premiers à ramener aux Gaulois tout ce qui, dans la préhistoire des langues romanes, se présente comme embarrassant. Il y a eu le système un moment célèbre de Mohl (*Introduction à la chronologie du latin vulgaire*, 1899). Et Jullian regrette (*op. cit.*, t. VI, p. 120) qu'on ait accueilli si froidement ses aperçus. Plus près de nous, M. G. Millardet (*Linguistique et Dialectologie romanes*, p. 482 ss.) semble accorder aussi aux Gaulois une part importante dans l'évolution du latin de Gaule [1]. Mais la plupart leur ont dénié toute influence. Ronjat écrit sèchement (*op. cit.*, I, p. 27) : « On a dit que

1. Voir aussi Terracher, *Les aires morphologiques...*, Introd., p. VIII : « La limite du français et du provençal correspond peut-être en gros, comme on l'a prétendu, à la distribution ancienne des populations de race celte, d'une part, ibérique et ligure, de l'autre... »

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

dans ses lignes générales le domaine provençal représente la partie de la Gaule où la race celtique ne constituait pas la majorité de la population. Cette explication ne paraît pas valable ». Pourquoi ? parce que d'Arbois de Jubainville (*Les premiers habitants de l'Europe*, 2e édit., II, p. XXIII) prétend que les envahisseurs gaulois n'auraient constitué dans notre pays que des cadres, une aristocratie de dirigeants. M. A. Dauzat (*Les patois*, p. 19) déclare tout net que la question de nos origines dialectales n'a rien à voir avec la géographie de la Gaule indépendante. La raison, c'est l'unité remarquable du latin de Gaule qui ne décèle aucune fêlure. D'autres ont écarté cette thèse parce qu'on n'avait aucun argument pour l'étayer.

Cette thèse, je vais la reprendre, malgré ces condamnations. Mais ne conviendrait-il pas de discuter, au préalable, ces objections? La première tombera d'elle-même au cours de notre exposé : l'autorité de d'Arbois de Jubainville a singulièrement fléchi aux yeux des celtisants contemporains. La seconde, l'unité remarquable du latin de Gaule, et plus généralement du latin vulgaire, me paraît reposer sur une notion confuse. Unité, oui, sur le papier, ou sur la pierre, unité de la langue écrite, du style lapidaire [1], unité relative toutefois, car on a pu noter, çà et là, des particularités locales (Pirson, *La langue des Inscriptions latines de la Gaule*, Bruxelles, 1901). Fustel de Coulanges, familier des textes, a souligné, on l'a vu, l'identité du latin manié par un Gallo-romain, Grégoire de Tours, par un Espagnol, Isidore de Séville, et par Grégoire le Grand. Or, il s'agit ici, pour nous, de phonétique, et, par conséquent, de langue parlée. Du jour où les Gaulois romanisés se sont mis à parler latin, — et quelle que soit la date de ce fait, — l'habitant de Bordeaux a t-il prononcé le latin comme celui d'Arles, ou celui d'Orléans, ou celui de Reims ? Qui le croira ? Quand une langue commune de caractère officiel se répand sur une aire territoriale très vaste, elle se diversifie inévitablement, suivant les provinces, dans l'usage quotidien. Il est curieux que Mohl (*op. cit.*), essayant de voir clair dans la période linguistique qui nous occupe, n'ait aucunement pensé à tirer argument des français régionaux. Malgré la différence des temps, la situation est la même ; je dirai plus, il y avait moins

1. Et retenez ceci de Jullian (V, p. 9) : « Le monument y est l'œuvre de Romains ou de Gaulois gagnés aux modes latines. Le vrai Celte, le vrai Belge ne gravent pas d'inscriptions. »

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

d'obstacles au particularisme linguistique pendant la période gallo-romaine que de nos jours. Il me paraît invraisemblable de concevoir un latin de Gaule prononcé uniformément par tous ces peuples où César lui-même distingue trois grandes masses ethniques et linguistiques différenciées : *lingua*, institutis, legibus inter se differunt (*De Bello gall.*, I, 1). Mais ces différences de phonétisme ne sont enregistrées nulle part : de là ces affirmations sur l'unité du latin des Gaules. Mais lisez donc *Marius*, *Fanny*, et *César*, de Marcel Pagnol. La langue qu'il emploie, sauf quelques expressions du cru, c'est du français commun : unité remarquable du français commun, — dans le livret. Puis allez au cinéma : l'auteur a su rassembler, pour son étude de mœurs marseillaises, une équipe d'acteurs provençaux. Alors ce n'est plus du français commun. Ce qu'on appelle l'accent marseillais, c'est bien un phonétisme différencié : émission des voyelles, articulation des consonnes, place et nature du ton, coupe de la phrase énoncée, mise en valeur des mots par des moyens phoniques, mouvement et rythme général du *sermo*, tout cela reproduit, avec beaucoup de vérité et d'aisance, par des artistes locaux, nous plonge en pleine phonétique marseillaise : de cela aucune trace dans l'imprimé. Ces nuances de prononciation, dira-t-on, sont de maigre importance : elles n'ont pas plus de valeur que celles qui se constatent d'un individu à l'autre. Il n'y a qu'à entendre M. Brun, Lyonnais, pour se rendre compte qu'il est un isolé dans un groupe ethniquement et linguistiquement différent de lui. Je me rappelle que dans un lycée de Paris, où se rassemblaient les meilleurs produits de l'enseignement secondaire, je n'arrivais pas à comprendre, moi, venant du Sud-Ouest, mes camarades carcassonnais [1]. Je me rappelle que, pendant la guerre, je n'arrivais pas à comprendre un groupe de mobilisés morvandiaux : et pourtant, on ne parlait que français... N'en ai-je pas assez dit? L'unité du latin de Gaule est une vérité pour philologues.

Il n'est donc pas légitime d'écarter *a priori* l'hypothèse gauloise. Il est d'autre part malaisé de la justifier péremptoirement. Pas plus que mes prédécesseurs, je ne suis en mesure d'apporter le fait décisif, l'argument dirimant, la preuve cruciale. J'ai recueilli quelques indices, j'ai cru découvrir quelques pistes, j'offre un faisceau de présomptions. En rassemblant ces données éparses, disparates et fugaces,

1. Quand ils parlaient français... En revanche, je les comprenais très bien, quand ils parlaient en langue d'oc.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

on apercevra quelque relation entre le peuplement gaulois et l'origine de notre limite.

Voici, en quelques mots, comment j'envisage les faits. Si nous examinons les indications transmises à nous par les historiens de l'antiquité, et si nous essayons de reconstituer, d'après les spécialistes d'aujourd'hui, les étapes des envahissements gaulois, nous entrevoyons deux modalités assez différentes de ce peuplement. Au Nord, peuplement réel, relativement dense ; au Sud, simplement des groupes qui se mêlent aux indigènes. Autrement dit, l'épaisseur de la couche gauloise est sensiblement moindre au Sud qu'au Nord. Ici, c'est une nappe, ou, si l'on veut, un tissu serré ; là, ce n'est plus qu'un réseau aux mailles souvent lâches. L'afflux des Gaulois dans la moitié septentrionale de notre pays a transformé le peuplement, *racial drift*; dans la portion du Midi, il y a une conquête, mais l'occupation du sol, comme la proportion d'immigrés, a été réduite. De sorte que, à l'arrivée des Romains, si tout le pays était celtisé, et pouvait, sans impropriété grave, être appelé *Gallia*, sous ces mots *Galli* et *Gallia*, et sous une apparence de civilisation homogène, il y avait au fond et en réalité deux types de peuplement très différents, un type à prédominance celtique, au Nord, un type à prédominance pré-celtique, au Sud. Cette différence de composition ethnique est à l'origine du dualisme français-provençal, qui nous occupe. Je présente d'abord mes conclusions. On verra mieux, à mesure qu'on lira, si j'ai raison ou si j'ai tort.

Ce peuplement de la Gaule, qui, nous l'avons vu, n'a pas été sensiblement modifié sous l'autorité romaine, que pouvons-nous en connaître, d'après les documents qui s'échelonnent du 1er siècle avant Jésus-Christ jusqu'à la chute de l'Empire romain ? Il nous est impossible de fixer même approximativement le chiffre global de la population gallo-romaine. Les évaluations diffèrent du simple au double et même au triple, suivant les historiens. M. Cavaignac s'arrête à douze millions pour la période de Vespasien (*Invasions gauloises en Italie*, *Rev. Celtique*, XLI, 1934) ; Jullian propose de vingt à trente millions pour le temps de la conquête et quarante ou cinquante millions pour la période impériale (t. II, 4 ss. et V, p. 24). M. Hubert pense à une trentaine de millions (*Les Celtes depuis l'époque de la Tène*, p. 167) [1]. Malgré ces divergences, ils sont una-

1. Je désignerai par I le volume qui a pour titre : *Les Celtes et l'expansion cel-*

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

nimes à considérer que la proportion des Celtes était beaucoup plus faible au Midi qu'au Nord. C'est ce point qu'il nous plaît de préciser, en examinant tour à tour les trois grandes aires méridionales qui correspondent *grosso modo* à notre Gascogne, à notre Languedoc, à notre Provence.

Pour l'Aquitaine, dont la population fait impression sur César, multitudine hominum ex tertia parte Galliae est aestimanda (*B. G.*, III, 20), personne ne songe à lui attribuer un peuplement celtique, sauf le long de la Garonne et çà et là, à la lisière des Pyrénées. Ici pas de pénétration ; simples occupations périphériques. Les noms des peuplades mentionnées par les anciens révèlent une provenance non-celtique : ces Bigerri, ces Tarbelli, ces Cocosates, ces Venami, ces Onobriates, ces Monesi, ces Osquidates, ces Silbyllates, ces Bercorcates, ces Bipedimui, ces Sassumini, ces Basabocates, de Pline (*Hist. Nat.*, IV, 33), ces Ptianii, ces Vocates, ces Tarusates, ces Elusates, ces Gates, ces Ausci, ces Garunni, ces Sibuzates de César (III, 27) attestent la permanence d'occupants antérieurs, que Strabon, après César, distingue catégoriquement des Celtes. Ces tribus semblent animées d'un particularisme aussi persistant que leur vitalité. Lorsque Auguste créa les cadres officiels de la province de Gaule, en l'an 27, il rassembla sous le nom d'Aquitaine tous les peuples situés entre la Loire et les Pyrénées : c'était créer une unité factice avec des éléments hétérogènes. Les Aquitains tenaient à rester administrativement disjoints des peuples proprement celtes. C'est ce que nous montre une inscription trouvée à Hasparren, en l'honneur d'un certain Verus qui obtint cette disjonction : pro novem optinuit populis sejungere Gallos urbe redux genio pagi hanc dedicat aram. Les neuf peuples ont donné le nom à la Novempopulanie des historiens (Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, II, 361 et 411 ss.). Les *Galli* sont des *Pictones*, des *Santones*, des *Bituriges*, des *Lemovices*, etc. : ils formeront désormais une unité séparée. Peu importe pour nous que cette réclamation se soit produite sous Auguste ou sous Dioclétien [1] (R. Lizop, *Les Convenae et les Consoranni*, 1931, p. 45, note). Ce qui est notable, c'est cette volonté des Aquitains : ils protestent contre une brimade qui sou-

tique jusqu'à l'époque de la Tène, et par II, le volume qui fait suite : *Les Celtes depuis l'époque de la Tène et la civilisation celtique*. — De même, je me contente pour Jullian de renvoyer aux tomes de son *Histoire de la Gaule*.

1. Cf. Jullian (IV, 447, n. 5) pense plutôt au règne de Septime-Sévère.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

met au même régime administratif des peuples qui n'ont entre eux aucune tradition commune. Ce qui est notable aussi, c'est cette joie d'avoir obtenu gain de cause, qui est inscrite sur la pierre et dont ils rendent grâce au génie local.

Certes, les Celtes avaient mordu sur l'Aquitaine : la vallée de la Garonne, la rive gauche du fleuve jusqu'aux collines gasconnes, le Médoc étaient sous la main de tribus gauloises : les *Vasates*, les *Bituriges Vivisci*. Le cas de ces derniers mérite réflexion. Rameau détaché des Bituriges, qui peuplent le futur Berry qui leur doit son nom, ils se sont installés dans la région de Bordeaux et vraisemblablement à Burdigala : par rapport aux Aquitains ils sont ἀλλόφυλοι (Strabon, IV, 2). Si la composition du peuplement est ici la même qu'en Berry, chez les *Bituriges* dits *Cubi*, pourquoi le Bordelais n'est-il pas de langue d'oïl ? Même substrat, donc mêmes réactions phonétiques. Or, il n'en est rien. C'est que le substrat est différent. En Berry, les *Bituriges Cubi*, nombreux, puissants, prospères, sont l'élément essentiel de la population. En Gironde, les *Bituriges Vivisci* sont politiquement les maîtres, mais numériquement ils sont submergés par les indigènes (Jullian, II, 501, 534-35, et VI, 398). Deux pays catalogués comme celtes, et de même peuplade celte : l'un est celte réellement, l'autre nominalement. Et plus tard ces deux pays appartiendront à des aires dialectales différentes. Le cas des Bituriges est, pour mon propos, un cas privilégié. *Ab uno disce multos*. On saisit par cet exemple combien fallacieuses sont ces formules : le flot des envahisseurs gaulois atteignit la Garonne. Ils l'atteignaient, oui, mais comme une vague s'en vient mourir sur la grève. Ils l'atteignaient, mais sans être en force pour rénover l'élément humain.

Au delà de la Garonne, vers l'Est, les pays que le roi de France rassemblera sous le terme de chancellerie « Languedoc » étaient occupés par les Volques : *Volcae Arecomici*, dans l'Hérault et le Gard, avec Nîmes pour métropole, *Volcae Tectosages* autour de Toulouse. Ils étaient, on le verra, des tard venus, comme les *Bituriges Vivisci*, issus d'un vaste groupement celtique dont l'assiette primitive était sur le Danube et qui se disloque en rayonnant vers la Grèce, l'Asie, et vers notre Midi occitan. Entreprenants, sans doute, mais en petit nombre, ils se répandirent sur ce territoire trop ample pour eux, qui va du Tarn à la Tet et de l'Ariège au delta du Rhône, le plus ample, remarquons-le, qui ait été dévolu à une seule peuplade

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

celte. Ici encore minorité conquérante qui se pose sur les populations indigènes, soumises, mais vivaces. Ici encore des noms singuliers attestent cette vitalité. Pline les connaît encore (III, 5, 4) mais, vu leur étrangeté, ils sont déformés par les copistes des manuscrits : *Atasgoni*, *Samnagenses*, *Tasconi*, *Tarusconienses*, *Umbranici* ; ou ils survivent, grâce aux légendes des monnaies : *Longgostaletes*. Autour de Nîmes, les vingt-quatre bourgades dont parle Strabon portent des toponymes antérieurs à la venue des Gaulois : Andusia, Brugetia, Tedusia, Vatrute, Ugernum, etc. (Desjardins, *op. cit.*, II, 212). A l'époque impériale, et malgré l'influence antérieure des Gaulois, ce monde primitif subsiste : on sent sa présence. Ces *gentes* ont conservé leur individualité, puisque les géographes n'oublient pas de les relever ; elles ont une valeur officielle, puisqu'elles figurent sur des monnaies ou des monuments. Voilà ces innombrables petits peuples sans histoire ressuscités par des noms propres. Strabon les connaît aussi et nous les montre vivant côte à côte avec les Volques : ἄδοξα ἔθνη καὶ μικρὰ παρακείμενα τοῖς Ἀρεκομίκοις μέχρι Πυρήνης. Et cette phrase de Cicéron n'est-elle pas évocatrice à son tour : Huic provinciae *quae ex hac generum* [ou *gentium*] *varietate constaret*, M. Fonteius, ut dixi, praefuit. Sur la carte, il y a une étiquette : Volcae. Mais sur le terrain il y avait autre chose ; il y avait des pré-celtes. Le rideau nous empêche de voir le vrai paysage. Les historiens modernes ne s'y sont pas trompés. Jullian, Desjardins nous dépeignent la Narbonnaise comme un pays pré-celtique saupoudré de Celtes.

Pour la région provençale, il n'y a pas de difficulté. On sait que les Gaulois n'occupèrent ni le littoral à l'est de Marseille, ni la montagne. On les vit aux bords de la Durance, où ils trouvèrent des populations en possession de fait : les Ligures. Ils se mélangèrent à eux. A ce mélange, dont nous ignorons les dosages, on a donné le nom de *celto-ligure*. Dans quelle mesure, celte ? Dans quelle mesure, ligure ? Les Cavares, entre Avignon et Cavaillon, sont-ils vraiment des Celtes ? Et les Voconces de l'Ouvèze ? On verra plus loin avec quels retards significatifs les Celtes ont essaimé le long du couloir rhodanien. A partir de Valence jusqu'à la mer, la supériorité numérique était sans conteste en faveur des populations préétablies.

Des Alpes au golfe de Gascogne nous recueillons ainsi des noms avertisseurs. Les prédécesseurs des Gaulois survivent encore pendant

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

les temps romains. Leur vitalité s'exprime encore sous l'Empire d'une autre manière. D'abord, par le culte des divinités topiques. Par delà le panthéon gaulois, par delà le panthéon romain, l'attachement aux dieux anciens, familiers et locaux, subsiste. Les adorations sont inscrites sur la pierre, et des vallées pyrénéennes jusqu'aux montagnes du Comtat, du pic de Gar jusqu'au Ventoux et à Sainte-Victoire, on continue à s'adresser aux génies traditionnels des sources, des bois, des collines, tels Dexiva, Obio, Uxovinus, Uxsacanus (Sautel, Gagnières et Germand, *Préhistoire et Protohistoire, Dép. de Vaucluse*, 1933, et aussi Jullian, II, 129). De ces religions lointaines, les traces sont infiniment plus rares, quand on va vers le Nord. En revanche Esus, Taranis, Teutatès, protecteurs des grandes communautés gauloises, ont ici peu de fidèles. — Autre contraste : la Gaule, avant les Romains, n'est pas un pays de villes. Jullian en compte une soixantaine pour la *Belgica* et la *Celtica*, mais une trentaine pour la seule Narbonnaise : de ces villes qui sont prospères, qui deviendront, sous l'Empire, des centres actifs, les Volques ne sont pas les fondateurs, — sauf Nemausus. Elles ont une terminaison en *-o* caractéristique : *Carcaso, Narbo, Tarusco, Avennio, Cabellio, Arausio, Vasio, Cularo.* Au Nord, les villes paraîtront plus tard : lieux de rassemblement, elles auront pour toponymes les noms des peuplades gauloises : Arras, Beauvais, Paris, Reims, Tours, Angers, Poitiers, Bourges, Langres, rappellent les Atrebates, les Bellovaques, les Parisii, les Remi... Cet usage quasi général est exceptionnel dans le Midi, Bazas, Auch, Riez. Et dans tout le Languedoc, pas un lieu-dit qui évoque le souvenir des Volques ! Ainsi, chaque fois que le hasard permet de déchirer le voile qui cache tant de réalités, — et ce voile c'est la nomenclature historique d'usage : monde celtique, monde romain, — à travers la déchirure, nos yeux peuvent apercevoir des éléments ethniques, qui ont leurs racines dans un lointain passé, et qui, dans la pénombre, sont toujours vivants. Pour l'Aquitaine, pour la Ligurie, on ne l'ignorait pas : c'est également vrai pour le pays des Volques.

Pour le Nord et le Centre de la Gaule, les écrivains latins ou grecs ne nous ont transmis aucun de ces noms révélateurs. Tout semble se passer comme si les Gaulois y étaient les seuls occupants depuis toujours.

Mais nous n'avons aucun témoignage qu'à ces différences dans la composition du peuplement ait correspondu, déjà à l'époque gallo-

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

romaine, une différence dans le traitement du latin. Je rappellera toutefois, à mon tour, ce célèbre passage extrait d'un *Dialogue* de Sulpice-Sévère (I, 27). Il s'agit d'un Gaulois de Gaule, nommé Gallus, qui est invité à dire ce qu'il sait de Saint-Martin. Il fait des façons : « *Sed dum cogito me hominem Gallum inter Aquitanos verba facturum vereor ne offendat vestras nimium urbanas aures sermo rusticior : audietis me tamen, ut gurdonicum* [ou *Chortonicum*] *hominem, nihil cum fuco aut cothurno loquentem.* » Et l'un des interlocuteurs : « *Tu vero vel celtice, vel, si mavis, gallice loquere, dummodo Martinum loquaris.* » *Celtice* vel, si mavis, *gallice* ! On a pu croire qu'il parlait celte. M. Brunot (*Hist. de la langue française*, I, 21, note) propose de comprendre : à la manière d'un Celte. C'est aussi encore mon avis. Gallus parle latin, et ses auditeurs ne le suivraient pas sans cela. — Ne pourrait-on tirer davantage de ce passage ? Sans doute, il y a une opposition qu'il souligne entre son auditoire de lettrés et lui, qui n'est qu'un rustre : c'est peut-être le sens de *gurdonicum* [1]. Mais il y en a une seconde : *me hominem Gallum inter Aquitanos*. Vous, les Aquitains, vous parlez suivant le bon usage. Nous, gens de la *Celtica*, notre latin est un mauvais patois, un charabia. Moi, un primaire, parler devant des membres de l'Institut ! Il dit cela ; mais il dit aussi : Moi, Marseillais, parler devant des Parisiens ! Est-ce solliciter le texte que d'y apercevoir la trace d'une différenciation dans les parlers latins de la Gaule romaine ?

Ce contraste ethnique entre le Nord et le Midi qu'on arrive à lire dans les documents de l'époque impériale s'explique et se précise par les notions qu'on a désormais sur l'histoire des invasions gauloises. Bien que la chronologie de cet événement ne soit pas hors de conteste, les archéologues et les celtisants sont d'accord pour en reconnaître les étapes et en fixer les modalités (Hubert, *op. cit.* en deux volumes, et Déchelette, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique, et gallo-romaine*, — 7 vol. parus, — continué par M. Albert Grenier). C'est à la fin de l'âge du Bronze que les premières bandes gauloises se

1. Les éditions impriment *gurdonicum*, mais quelques manuscrits portent *gorthonicum*. Cf. Babut (*R. Hist.*, 1910, t. 104, p. 287, *Gorthonicus et le celtique en Gaule au V^e siècle*). Babut a cherché à préciser le sens de ce terme. Il signale que, d'après un glossaire géographique latin-haut-allemand du IX^e siècle, *Chortonicum = Gallia*. On lit en effet : *Gallia walho land, — Chortonicum auch Walho land*. Cette interprétation serait intéressante pour nous. Elle montre que Gallus tient à s'opposer aux Aquitains comme Gaulois gallicisant.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

présentent sur notre sol, les Pictes, ascendants probables des *Pictones*. Au début de la période suivante [1], celle de Hallstatt, c'est-à-dire autour de l'an 1000 avant J.-C., — et l'on est d'accord pour identifier la civilisation hallstattienne avec celle des Gaulois, — il y a des établissements importants à l'Est (Vosges, Haute-Marne, Côte-d'Or, Jura) et aussi au Centre (dép. du Cher) (Hubert, I, 312). Dès la deuxième moitié du Hallstatt, la Lorraine, la Bourgogne, la Franche-Comté sont aux mains des nouveaux venus. Par la suite, cette civilisation, caractérisée par les sépultures à incinération et l'épée longue, se répand au Nord, au Centre du pays; le peuplement gaulois semble chose faite de l'Océan à l'Auvergne, et ce peuplement, d'après les stations archéologiques, se révèle considérable (Déchelette, *op. cit.*, II, 2e partie, p. 571). A la fin du Hallstatt, entre 700 et 500 avant J.-C., les Celtes ont traversé l'Aquitaine, sans y demeurer, sauf de place en place, autour d'Agen, d'Albi ; quelques-uns se sont arrêtés devant la barrière des Pyrénées, — cimetières de Ger, d'Ossun, — la plupart sont passés en Espagne, où, mêlés aux indigènes, ils formeront ce composé celtibérique dont nous parlent les historiens de l'antiquité. C'est au même mouvement migratoire que semble se rattacher le peuplement gaulois de l'Italie septentrionale. Quand s'achève la période de Hallstatt l'ensemble de notre pays jusqu'aux approches de la Garonne est occupé. Au Sud-Est commence l'occupation le long du couloir rhodanien.

Avec le Ve siècle s'ouvre une nouvelle phase, celle de la Tène (abandon momentané de l'incinération, épée-poignard à antennes). Entre 500 et 400, sous la poussée des Germains, les Belges, qui leur sont apparentés, mais qui ont des liens publics avec les Celtes, pénètrent dans les territoires qui formeront désormais la *Belgica*, et s'y trouvent fixés au IVe siècle : quelques bandes s'aventureront jusqu'en Espagne.

Sous l'effet de la même pression germanique, les Gaulois, qui, au temps d'Hérodote, sont encore loin de Marseille, atteignent bientôt la Durance, mais nous connaissons assez mal, dit M. Hubert, la provenance des Cavares, des Voconces, des Tricastins. C'est alors

1. Les savants, au début du XXe siècle, considéraient comme plus récentes les premières apparitions des Celtes dans nos pays, tels Jullian et Bloch in *Hist. de France* dirigée par Lavisse, t. II. Nous suivons la chronologie adoptée par M. Hubert.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

aussi que les Volques ont pénétré en Languedoc. Ces envahisseurs qui choisissent pour résidence le Midi, sont indiscutablement des tard-venus. Désormais les peuplades gauloises sont en place. César les trouvera là où elles étaient depuis le IVe siècle. La géographie ethnique et politique de notre pays ne bouge plus jusqu'à l'arrivée des Romains.

Ce résumé, qui ne retient que les lignes générales — et on lira le détail dans les deux beaux livres de M. Hubert, — est d'une grande signification. La couche gauloise, dans le Midi, était légère, disions-nous plus haut. Nous savons maintenant qu'elle est récente. Le peuplement de la *Celtica*, — établissements des Bituriges, des Carnutes, des Éduens, — est déjà une vieille chose, quand les Voconces, les Cavares, les Volques apparaissent dans la région méditerranéenne. Quant à l'Aquitaine, elle est à la fois poreuse et imperméable. Elle laissera s'écouler les flots successifs, en direction de l'Ibérie, et les Celtes n'occupent que quelques postes du pourtour. Aussi, lorsqu'à la fin du IIe siècle se montrent les légions romaines, la celtisation du Midi n'avait pas subi l'épreuve du temps : elle était fragile, parce que de fraîche date. Elle était à peine deux fois centenaire.

La chronologie des invasions gauloises est en faveur de notre hypothèse. Encore curieux, le caractère de ces invasions. D'abord, le terme d'invasion, ici plus que jamais, prête à l'équivoque. Pas de cataclysme humain, comme le mouvement des Cimbres et Teutons, ou celui des Huns. Les termes d'essaimage, de vagabondage, sont plus propres à traduire ce qui s'est passé : des progressions perlées, continues, comme par une suite d'appels d'air qui se renouvellent, et cela échelonné sur près de dix siècles. Des éléments se détachent de la souche-mère, sise quelque part entre le Rhin et le Danube ; ils partent en *quête*, chacun de son côté, — le tout se déployant par rayonnement, — jusqu'au moment où chacun a choisi sa nouvelle assiette. Et c'est pourquoi on trouve des portions de Volques ou de Cénomans en des parages si divers, des Boïens en Bohême et en Italie et près d'Arcachon, des Sénons dans la Vienne, dans la Mayenne, près de Bordeaux et aussi en Belgique. Sur les terres qu'ils choisissent, ils ne délogent pas les envahis : ils s'installent à leur convenance, aux endroits qui leur paraissent intéressants ; ils fixent leur résidence sur des fondations bien à eux, puis d'autres effectifs surviennent compléter les effectifs déjà établis :

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

c'est ainsi que, s'incorporant à la terre anonyme des néolithiques, ils ont créé la Gaule. Rien de plus contraire à la vérité que de voir en eux des guerriers qui se transmuent en aristocratie de vainqueurs, comme faisait d'Arbois de Jubainville. Il y aura plus tard une aristocratie foncière, et une plèbe de déclassés, les *obaerati* de César; mais, à l'origine, ce sont des gens sans avoir, qui ont besoin de vivre et qui font de l'exploitation, en s'étendant sur les espaces à l'abandon, au fur et à mesure des arrivages, comme les colons du Far-West. Les premières alluvions sont composées de pasteurs-guerriers qui préfèrent les hauteurs. Les suivantes sont plutôt portées à l'agriculture et à l'élevage des chevaux : elles préfèrent les plaines, les labours, les vallées arrosées, créeront des groupes ruraux, des villages plutôt que des villes, — des marchés : ce sont les peuples venus pendant la seconde période de la Tène. Leur pénétration est toute pacifique. Si les premiers se sont répandus en nappe, se sont déposés par bancs, ceux-ci avancent par infiltration à travers leurs congénères déjà casés et devenus sédentaires. Ces migrations de seconde phase se produisent non par une poussée qui se transmet de proche en proche, comme les rides sur le miroir d'un étang, — et par refoulement, — mais par une suite de glissements qui les portent d'arrière en avant : ainsi les Volques, avant d'atteindre le Languedoc, ainsi les Belges, traversant Celtique et Aquitaine pour aller en Espagne. Tel est le tableau que ressuscite à nos yeux M. Hubert, à qui j'emprunte ses formules.

Les grandes masses, qui sont les plus favorisées, sont celles qui arrivent les premières : elles sont compactes, prennent les bons terroirs, deviennent puissantes : autour d'elles se grouperont de vastes confédérations, les Carnutes, les Éduens, les Bituriges surtout, qui, au cœur de la Gaule, feront figure de peuple directeur, et dont la force, la richesse deviendront légendaires : nombre, puissance, hégémonie, tout cela se tient. Strabon, de son côté, insiste sur la densité des Belges : on a recensé chez eux jusqu'à 300.000 hommes mobilisables (IV, 4). Or ces aires de fort peuplement gaulois sont celles où l'on parlera français. Que les historiens sont plaisants à consulter ! On ne leur reprochera pas de préparer malicieusement pour moi des arguments : leurs affirmations ne sont pas suspectes de parti-pris, de préventions dans nos controverses. Et sans y penser, ils nous donnent raison. Non seulement pour ces généralités, mais aussi pour les faits de détail.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

Ainsi, Jullian (II, 495) oppose les terres maigres et ingrates des *Lemovices* clairsemés aux terres voisines des *Pictones* et des *Santones* où les hommes profitent et prospèrent. Or les Limousins parleront provençal; ceux de Saintonge et du Poitou parleront français. M. Clouet, de même (*Année préhistorique*, 1935), insiste sur la densité du peuplement celtique dans l'Aunis. On a beau s'en défendre, il y a quelque relation entre la répartition des Gaulois sur notre sol et la répartition de nos dialectes.

En revanche, Jullian et M. Hubert insistent sur l'infériorité numérique des Volques (voir *Hist. de la Gaule*, II, 503 ss., et *Les Celtes*, II, 89 ss.), et le caractère précaire de leur occupation. De même Desjardins (*op. cit.*, II, 212) ; E. Philipon (*Les Ibères*, 1909, p. 152) dira d'eux : « Les Gaulois victorieux se bornèrent à créer de loin en loin des postes fortifiés qui assuraient leur domination sur le plat pays. C'est ainsi qu'ils fondèrent *Lugdunum*, au pays de Comminges... ». Peu nombreux, disséminés sur un territoire très vaste, ils n'ont tenu ce pays que par un réseau très lâche. Les peuples antérieurs, assujettis, ou réduits à l'état de clientèle, les débordaient par leur masse, aussi par la continuité tenace de leurs modes de vie, qui ne s'altéraient point malgré la présence du maître nominal. Jullian, en quelques pages lumineuses (*Hist. de la Gaule*, t. II, p. 503 ss.), ressuscite cet antagonisme latent, — latent pour nous, à cause du silence de l'histoire : d'un côté, ces Volques divisés en deux, amorphes, mal assurés comme des intrus, ne se risquant guère au delà de la zone routière, Nîmes, Béziers, Narbonne, Carcassonne, Toulouse, toujours prêts à se disloquer, incapables de rester unis, impuissants à centraliser ; face à eux, des installations et des souvenirs millénaires, une multitude de peuplades et de tribus opiniâtres à subsister, de provenance variée, mais ayant en commun une vitalité qui est un gage de durée : et dans la montagne, ils restent les seuls occupants effectifs. Un archéologue gascon, M. R. Lizop (*Le Comminges et le Couserans avant la domination romaine*, 1931), reconnaît aussi que les Volques ont été des envahisseurs peu nombreux, campés au milieu de populations ibéro-ligures. Et dans une note (p. 95), abondant dans notre sens, il ajoute : « l'ancienne situation ethnique et linguistique s'est reflétée dans les altérations du latin populaire, qui ont, au début du moyen âge, donné naissance aux divers dialectes romans. Le gascon correspond à la région fortement ibérisée de l'ancienne Aquitaine.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

Le catalan est aussi le dialecte d'une région antérieurement ibérisée. Le domaine du dialecte languedocien correspond à celui des Volques ».

Qu'on regarde dans le *Manuel* de Déchelette : au tome II, 3e partie, 1060, il y a une carte des sépultures de la Tène I (ve siècle). Pour le Midi, elles font complètement défaut ; pour la Tène II et III, il y a un archipel dans la région Nîmes-Uzès : c'est là que les Volques sont groupés en formations un peu denses. Et notons au passage ce qu'il dit pour la région alpestre au sud de l'Isère : « culture particulière, influencée par celle des Celtes, surtout à partir de leur pénétration dans la vallée du Rhône, mais conservant néanmoins une originalité caractéristique (*ibid.*, p. 1056). » Originalité reconnue également par M. Hubert : ces Alpins forment un monde à part, entre le Rhône et le Pô. Certes, les cartes archéologiques ne sauraient être alléguées comme péremptoires, puisque l'importance des relevés dépend du hasard qui a favorisé les découvertes, et aussi les destructions. Toutes réserves faites, elles sont des images parlantes, en même temps qu'un tableau de pièces à conviction.

Autre chose, très différente : les inscriptions gauloises. A première vue, elles seraient pour nous comme une pierre d'achoppement. Sur 45 qu'enregistre Dottin (*La langue gauloise*, p. 136) il y en a les deux tiers, soit 30, pour le seul Midi : 6 pour Nîmes, 5 pour Cavaillon, et les autres réparties entre quinze localités voisines de ces deux villes. Rien pour le pays des Voconces ni pour le reste du Languedoc. Ceci encore nous enseigne que les Gaulois du pays volque, ou du pays cavare, vivent tassés, en deux points privilégiés, et qu'ils ont évité de se déployer au loin, puisqu'on ne trouve rien de semblable ailleurs. Et c'est aux mêmes endroits qu'ils ont laissé d'autres traces de leur présence et que les archéologues connaissent bien. Et même, écrire sur la pierre, n'est-ce pas une autre preuve de leur faiblesse ? 15 inscriptions pour la grande Gaule, *mera Gallia*, et 30 pour quelques cantons du Bas-Rhône ! Le pur Celte n'écrit ni sur la pierre ni d'autre manière ; mais, ici, ils sont trop clairsemés pour faire bloc contre les usages des civilisés, des Méditerranéens : détachés en flèche, pelotons d'avant-garde, ils se laissent pénétrer par le milieu ambiant.

Voilà des considérations disparates, mais convergentes. Il y a sur notre sol dualisme dans les modalités du peuplement gaulois, et

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

par suite deux types de civilisation. C'est bien l'impression qui se dégage à la lecture attentive des historiens, Desjardins, Jullian, Déchelette, M. Hubert, sans parler des érudits locaux. Au Nord, peuplement gaulois très dense au milieu duquel sont noyés les anciens occupants néolithiques, peuplement de gens actifs qui défrichent, exploitent, vivent en campagnards : peu de villes, et ces villes sont plutôt des lieux désignés pour les rassemblements temporaires, marchés, assemblées. Par l'effet de la densité, ils se groupent en confédérations cohérentes et extensives. Au Midi, des Volques en petit nombre, régnant sur des groupes humains très consistants, de provenance ibérique, ou ligure, ou autre, qui survivent à peu près intacts. Pas d'unité politique : ni confédération volque, ni confédération rhodanienne. Les Gaulois sont ici comme en territoire de dissidence, s'attachant sur quelques positions choisies, postes fortifiés, îlots qui émergent au milieu de peuplades soumises, mais non assimilées, groupes sporadiques d'occupation, surveillant le pays. Et les types méditerranéens de civilisation subsistent. Il y a des villes, depuis toujours, qui seront les capitales gallo-romaines, et, à côté, des cultures ingénieuses et appropriées aux possibilités variées des terrains : utilisation de la plaine, de la montagne et du littoral, juxtaposition, comme dit Vidal-Lablache (*Tableau de la France*, p. 273), de la vie cantonale et de la vie urbaine. Ces contrastes ne sont valables qu'en gros. Quand nous disons le Midi, il faut entendre plaines de la Gascogne, plaines du Languedoc, et France méditerranéenne. Mais que d'obscurité, pour les populations périphériques, celles qui habitent les Causses, les Cévennes [1] et quelles réalités humaines se cachent sous le nom de *Rutheni*, *Cadurci*, *Gabali*, *Helvii* ? Les zones de terres accidentées n'étaient pas de celles qui attiraient les Gaulois, et on admettra qu'ils n'y étaient pas venus en foule pour supplanter les anciens possédants. Joseph Loth, à propos des graffites gaulois de la Graufesenque (*Revue celtique*, 1924, 1 ss.), a noté que les potiers de cet atelier portent des noms romains ou indubitablement gaulois ; mais certains, *Vacaca*, *Vinoulus*, *Qutos* ne seraient-ils pas d'ascendance préceltique ? M. A. Dauzat (*Essais de géographie linguistique*, nouv.

1. Et aussi pour le couloir rhodanien : M. Hubert pose la même question que nous, à propos des Cavares et des Voconces : dans quelle mesure a-t-on affaire à des Gaulois ?

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

série, *Rev. Lang. romanes*, t. LXVII, 1933), étudiant le sort de la diphtongue AU en Basse-Auvergne, est amené à dire : « Faut-il conclure que la civilisation gauloise avait été faible dans les hauts massifs de la Haute-Auvergne et du Velay, où l'AU s'est conservé ? » (p. 6) et plus loin, examinant les altérations de L intervocalique dans le Massif Central, il est encore conduit à se poser le problème du substrat et de la densité du substrat. « Contrairement à l'opinion accréditée, écrit-il ailleurs, la colonisation gauloise dut être ici assez faible par rapport à celle qui la précéda et plus encore par rapport à la colonisation romaine [1] qui fut intense » (*La topographie gauloise et gallo-romaine de l'Auvergne et du Velay, Revue des Études anciennes*, 1930, p. 139 ss. ; voir la suite *ibid.*, 1931). Nous nous retrouvons tous deux sur la même piste. Dans l'état de nos connaissances, il est sage de s'en tenir à des formules dubitatives. Tout de même, à considérer ces approximations, aussi grossières qu'on les juge, — il y a bien une concordance qui nous paraît établie : les pays gaulois de peuplement dense parleront français, les pays pauvres en éléments celtiques parleront provençal.

Reposons-nous de l'histoire. Cette concordance sera-t-elle démentie par la linguistique ? Et d'abord, la phonétique. L'amuïssement des occlusives intervocaliques qui caractérise le français par rapport aux parlers romans méridionaux, et qu'on attribue aux Francs, ne serait-il pas un phénomène gaulois ? Les celtisants ont noté la faiblesse des occlusives dans cette position, qui se manifeste de bonne heure en celtique. M. Millardet en a fait état dans *Linguistigue et Dialectologie romanes* (p. 478), M. Vendryes en a signalé la portée dans *Celtique et Roman* (*Revue de Linguistique romane*, I, p. 262 ss.). On signale comme un fait gaulois la tendance A > *o* par laquelle s'expliquerait articulu > *orteil*; or regardons Natale > *Noël*. L'aire *noël* répond à la France du Nord et du Centre qui est celle du peuplement gaulois de haute densité. Dans le Midi, l'A s'est maintenu : *nadau*. Ces concordances font réfléchir. On pourrait envisager la tendance à la nasalisation, la numération par vingt, le développement de la désinence 1er pers. pl. *-ons*, qu'on ne trouve pas dans les dialectes méridionaux, et qu'on attribue à des influences celtiques.

1. Ne pas entendre : colonisation par les Romains, mais à la romaine, ou romaine par sa date.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

L'étude du vocabulaire gallo-roman fournirait aussi quelques suggestions. Mais on ne saurait être trop circonspect. On a dispersé dans les revues spéciales, *Revue de Linguistique romane*, *Romania*, *Revue celtique*, *Revue des Études anciennes*, *Zeitschrift für Ortsnamenforschung*, *Archivum romanicum*, des monographies consacrées à des termes curieux, noms communs, toponymes, hydronymes, résidus de parlers abolis. Elles ont pour auteurs les plus célèbres romanistes ou celtisants, Joseph Loth, A. Thomas, MM. A. Dauzat, Jud, Æbischer, Hubschmied, ainsi que M. Scheuermeier dans son ouvrage *Einige Bezeichnungen für den Begriff Höhle*, Halle, 1920. Quand on les lit au fur et à mesure de leur publication, elles entraînent l'acquiescement; quand on les relit toutes en groupe, elles sont décevantes. Ces racines, ces suffixes que l'on étudie ou que l'on confronte sont rattachés, ici au gaulois, là au ligure, ailleurs à l'ibère, sur des indices bien fragiles. Et souvent nous voyons mal la raison décisive qui, parmi ces idiomes pré-latins [1], a fait préférer l'un plutôt que l'autre. Quant aux éléments lexicaux qui présentent toute garantie d'origine celtique, il reste aventureux de les utiliser pour les problèmes relatifs au peuplement et à l'influence celtiques. S'ils ont été pris dans le courant général de la latinité, ils ont voyagé et ont été portés parfois très loin des pays proprement gaulois. M. Jud conseille d'établir deux classes parmi ces *reliques gauloises :* ceux qui ont survécu sur le terrain où ils étaient en usage, et ceux « qui sont entrés de bonne heure dans le latin provincial de la Gaule, s'y sont acclimatés sous une forme figée et définitive » (*Romania*, 1926, p. 333 : *Les Mots d'origine gauloise*). Mais avons-nous un réactif pour opérer la discrimination ? Je pense à notre mot *resquiller*, qui entre désormais dans le français usuel, et que je rencontre fréquemment dans les gazettes parisiennes. Qui saura, dans trois mille ans, qu'il est parti de Marseille ? Et, pour le passé, je pense au type *balma :* sa provenance nous échappe en raison même de sa diffusion.

Ces scrupules de méthode une fois exprimés, on me pardonnera d'avoir essayé. J'ai pensé à relever les étymologies gauloises étudiées dans les premiers fascicules du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de M. W. von Wartburg. J'y ai renoncé, les types cor-

1. M. A. Dauzat a publié dans la *Revue des Études anciennes*, 1926, un article sur : *Quelques noms pré-latins de l'eau*. J'applaudis à ce mot *pré-latin*. Au moins, il ne préjuge rien.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

respondant à *alauda*, *ambosta*, *beber*, *beccus*, *botina*, *blaros*, se rencontrent au Nord comme au Midi : quelques-uns — tel *botina* — ont peut-être été véhiculés dans le domaine du provençal, non anciennement par le latin, mais récemment par le français commun. Certains, comme *arepennis*, semblent plutôt enracinés dans le Nord. A la fin de l'article plus haut cité (*Romania*, 1926, p. 347 ss.), M. Jud ramasse, en un raccourci pittoresque, les mots que le paysan gallo-roman avait retenus depuis les temps gaulois, terminologie de l'habitation et des travaux agricoles. Chacun de ces mots a son aire propre, et ces aires ne sont pas superposables ; elles chevauchent. Quelques-uns demeurent dans l'Est alpestre, la Suisse, l'Allemagne, d'autres au Centre de la France ; d'autres au Centre et au Midi. Tout de même, dans l'ensemble, ils intéressent moins fréquemment notre Midi que le Nord, ou l'Est. Dans le nombre, certains méritent notre attention. A propos du verbe *serancer*, le même J. Jud (*Romania*, 1923, t. XLVI, p. 404), tout en soulevant un autre problème, celui de l'unité lexicologique du gaulois, en vient à déclarer ceci : « Ce qui frappe, c'est l'aire de *cerentiare*, *ceresiare*. Le dernier a l'air d'être enraciné dans le territoire des *Sequani*, des *Helvetii*, des *Lingones*, des *Leuci*, des *Remi*, des *Mediomatrici* ; — *cerentiare* comprend, *in globo*, le nord de la *Belgica*, et la *Gallia Lugdunensis*. La France oppose *ceresiare* de l'Est à *cerentiare* de l'Ouest. Faut-il y voir l'effet d'un hasard, ou le reflet d'un gaulois variant au point de vue lexicologique comme les patois français [1] ? Et comment interpréter encore le silence des patois méridionaux sur l'existence du verbe *cerentiare* et *ceresiare*... Est-ce encore l'effet d'un hasard, le fait que plus d'un mot gaulois s'arrête à la frontière linguistique qui sépare, au centre de la France, le français du provençal ?.. ». Tel est aussi le cas du mot *ambilattium*, dont les représentants signifient : anneau formé de liens en osier ou en chêne, et que J. Loth retrouve en Berry, Saintonge, Poitou, Anjou, Maine, Piémont, Suisse, Tyrol, Allemagne du Sud, aires de peuplement gaulois : il n'a rien laissé dans le Midi (*Revue celtique*, XL, 1923, p. 156 ss.). Un mot très important, puisqu'il évoque une pratique agraire propre aux paysans du Nord, c'est le mot *somart*,

1. Cf. aussi *Romania*, 1926, p. 341, où M. Jud met encore en doute l'unité du gaulois de Gaule. Ces affirmations, unité du latin de Gaule, unité du gaulois de Gaule, ne résistent pas devant les enquêtes minutieuses.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

jachère (Jud, *Archivum romanicum*, V, 1, 1921, et J. Loth, *Revue celtique*, 1923, 377 ss.). On le trouve en Suisse, en Savoie, dans l'Ain, le Jura, le Doubs, la Haute-Saône, les Vosges, la Lorraine, la Haute-Marne, la Côte-d'Or, l'Yonne, le Gâtinais et si on y joint une forme apparentée, *savart*, de sens voisin (terre inculte), il occupe la Picardie, les Ardennes, la Champagne : toujours l'Est et le Nord de la Gaule. Au Midi, dans la mesure où l'on a besoin d'un terme pour cela, on trouve un équivalent de provenance latine. Significative aussi la carte du houx. Au Nord, on a un type germanique *hulis*, mais une zone intermédiaire qui comprend la Vendée, la Charente, les Deux-Sèvres, la Vienne, l'Indre, la Creuse, le Cher, la Nièvre, l'Yonne, l'Allier, le Puy-de-Dôme fournit *coussard* que M. Jud attribue au gaulois (*Romania*, 1927, p. 329). Au delà, vers le Midi, on n'a plus qu'un type latin *acrifolium*.

Malgré les voyages inévitables du matériel lexical, on trouve donc quelques termes de la technique rurale qui sont restés en place : mais ils sont rares, ces sédentaires. Quand on les identifie, ils habitent là où habitaient, en formations denses, les Gaulois. On ferait des constatations analogues avec ce qui est resté de la religion gauloise. M. A. Dauzat (*Zeitschr. O. N. Forschung*, X, p. 241) a étudié les reliquats de *Belisama*, et autres termes en *-sama* : on n'en trouve pas au delà de la limite de la langue d'oïl. Mêmes constatations encore, si on dresse la carte de *Belenus*, *Borvo*. Au contraire, les noms de lieux dérivés des divinités latines, Jupiter, Mercure, Mars, se rencontrent partout, avec supériorité numérique pour le Midi.

Nous en venons alors à la nomenclature géographique, laquelle va corroborer tout ce qui précède. L'hydronymie, dans l'ensemble, est constituée d'éléments préceltiques : toutefois les Gaulois ont laissé leurs traces, *Bebris*, *Bebronna*, *Diva*, *Divonna*, pour ne citer que les plus assurées. On les rencontre au Nord. Dans le Midi, on trouve un groupe de *Vernazobre*, *Vernazoubre*, affluents de l'Orb, de l'Agout, de l'Agly, localisés dans la région vitale de l'occupation volque, témoins qu'on ajoutera aux découvertes archéologiques signalées plus haut. Ceux-ci mis à part, le reste de l'hydronymie méridionale porte l'empreinte de plus anciens occupants. Desjardins a relevé tous ces noms (*Géogr. de la France*, t. I et II) : ils sont frappants par leur nombre et leur étrangeté : *Orobis*, *Arauris*, *Ledus*, *Atax*, etc. Avec les noms de villes *Magalona*, *mons Setius*,

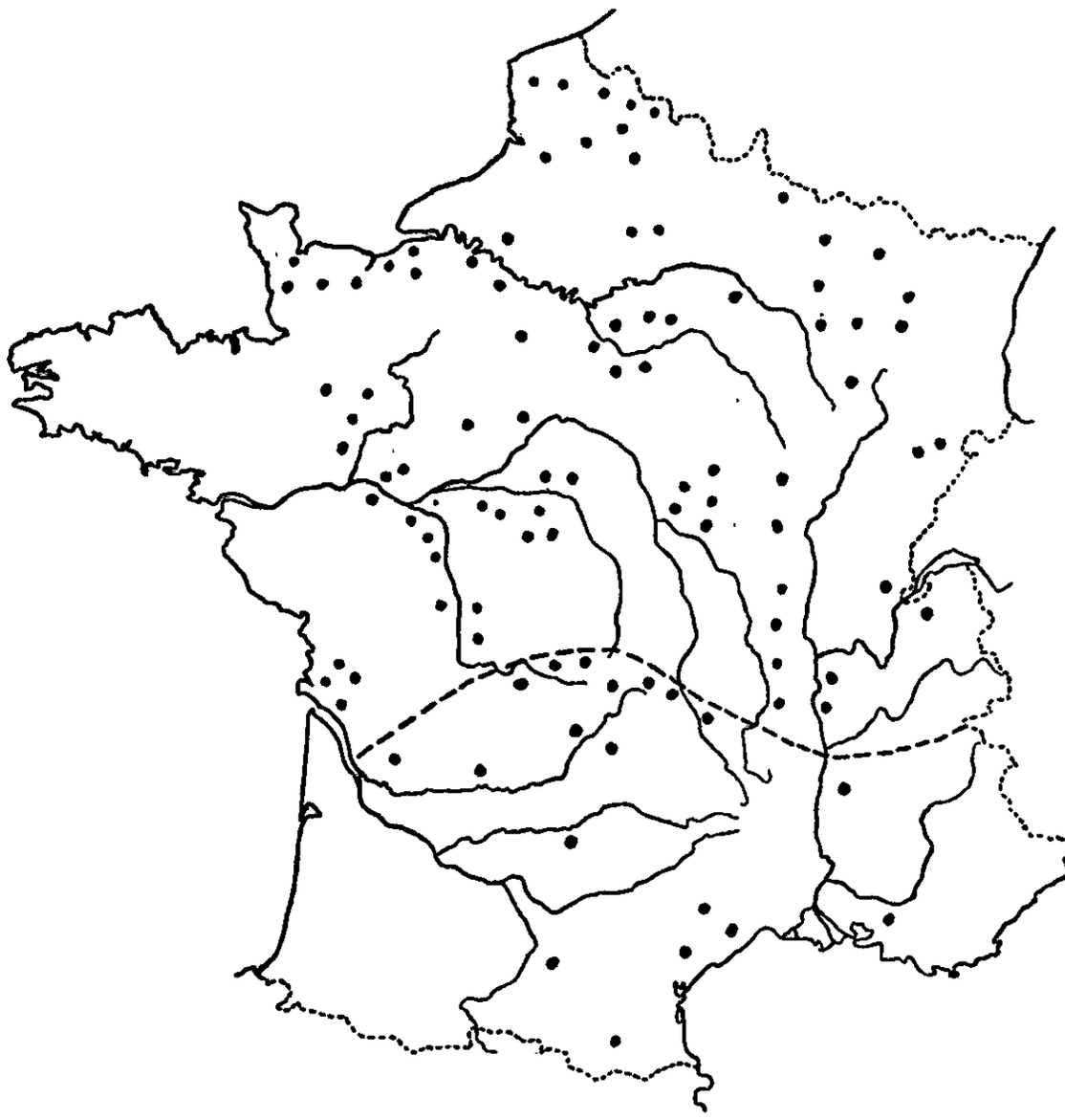
BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

Baeterrae, *Narbo*, *Ruscino*, *Carcaso*, *Caucoliberis*, il y a là une accumulation qui dénonce la vie tenace des éléments préceltiques. Quant aux innombrables dérivés en-*acum*, qui forment la majeure part de la toponymie française, on ne saurait les utiliser sans précaution. A quelle date chacun a-t-il été constitué? quels sont parmi eux les domaines de fondation gallo-romaine? Si l'on veut ne retenir que ceux qui ont été formés sur un gentilice réputé gaulois, il y a, dans les statistiques qu'on nous présente (Gröhler, *Französische Ortsnamen*), beaucoup d'arbitraire et de conjecture. Dans la mesure où l'on peut se fier à elle, la répartition s'accorderait assez avec nos présomptions. On verrait que les domaines à *cognomen* gaulois sont en nombre dans les pays d'oïl. Ils ne débordent que de très peu la limite linguistique, autour de la Dordogne, de la Gironde, en Corrèze, et dans la Vienne. Les toponymes avec le suffixe -*anum* qui leur correspondent en Narbonnaise et en Aquitaine sont pour la plupart constitués avec des gentilices romains : contraste que nous attendions. Une place à part serait à faire aux départements de l'Hérault et du Gard ; on relève là des gentilices qui ne sont pas romains et qu'on hésite à déclarer gaulois : Cassianu > *Cassan*, Pardelianu > *Pardailhan*, Anicianu > *Nissan*. Et à quelles peuplades attribuer les noms d'hommes qui sont à l'origine de *Bouillargues*, *Goudargues*, *Aujargues*, *Massargues*, *Parignargues ?* Ici encore la couche préhistorique affleure, à la lumière des noms de lieux. Les recoupements que l'on opère, avec l'histoire, l'archéologie, la linguistique, aboutissent aux mêmes concordances, devant lesquelles on ne saurait se dérober.

Aujourd'hui la masse des noms géographiques apparaît inextricable à l'exploration, parce qu'elle est composée d'une multitude d'éléments hétérogènes. Il y a cependant quelques thèmes dont l'origine celtique n'est pas discutée, et il y a des toponymes que tout le monde reconnaît comme provenant de ces thèmes. Voici donc du solide. Tels sont les noms issus de *briga*, forteresse, de *magos*, marché, *briva*, pont, *ritos*, gué, *dubron*, eau, *nant*, vallée, *condate*, confluent. Pointons, sur une carte, les relevés de Longnon et de Gröhler, en nous bornant à ceux pour lesquels il n'y a pas doute. Il y en a une centaine pour le domaine des parlers français, une dizaine pour le domaine des parlers d'oc, et ceux-ci aux abords des fleuves et chez les Arécomiques. Même opération pour les mots en -*dunum* et -*duros*, lieux fortifiés ; environ 60 au nord de la limite,

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

une quinzaine au Sud, très éparpillés : Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes, Gascogne; il n'y en a pas en Septimanie : cette rareté avec dispersion dans le Midi évoque bien ces avancées, ces réduits pour l'alerte, conformes aux vues des historiens. Les suffixes admis



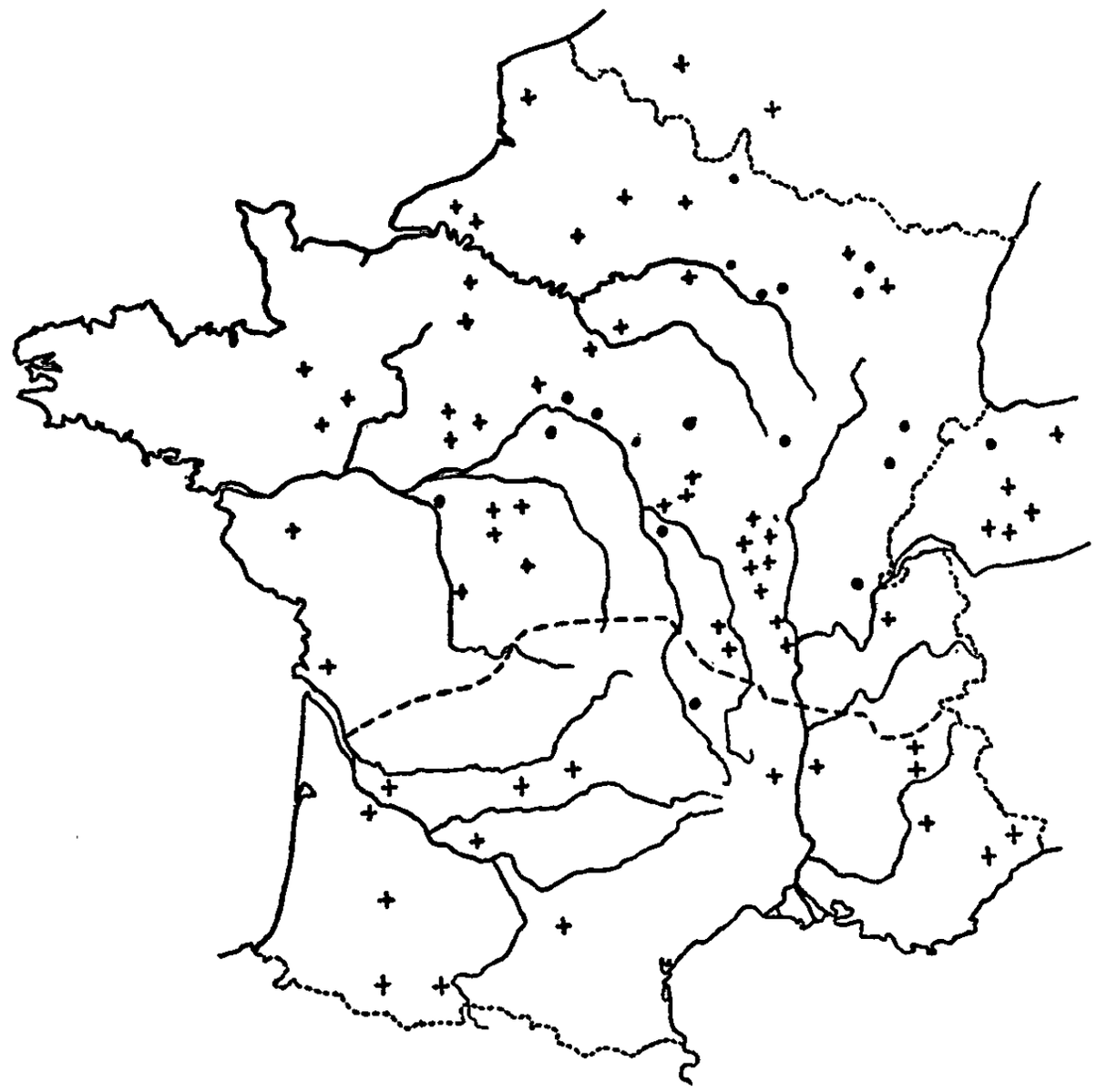
Types en *briva*, *magos*, *ritos*, *dubron*, *nant*, *condate*.
--- Limite des parlers d'oïl et des parlers d'oc.

comme gaulois *-onna*, *-acte*, offrent la même répartition. Les formations en *-ialos*, dont l'expansion se prolonge pendant la période gallo-romaine, sont également probantes; elles nous sont transmises, il est vrai, tardivement, par Grégoire de Tours : une centaine au Nord, une dizaine en bordure de la limite, quelques-unes en Lozère, Cantal, Bas-Languedoc. L'Aquitaine, le bassin de la Garonne, le Languedoc, la vallée du Rhône, la Provence, les Alpes n'ont pas connu ce suffixe. On ne peut multiplier les expériences puisque les racines gauloises à la fois sûres et d'usage fréquent

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

sont en nombre limité. Mais notre limite dialectale sépare aussi, et c'est visible, deux domaines toponymiques, l'un fortement celtisé, l'autre qui est à peine affecté par le monde celte.

J'ai gardé pour la fin le type *Icoranda*. Quelle que soit l'origine

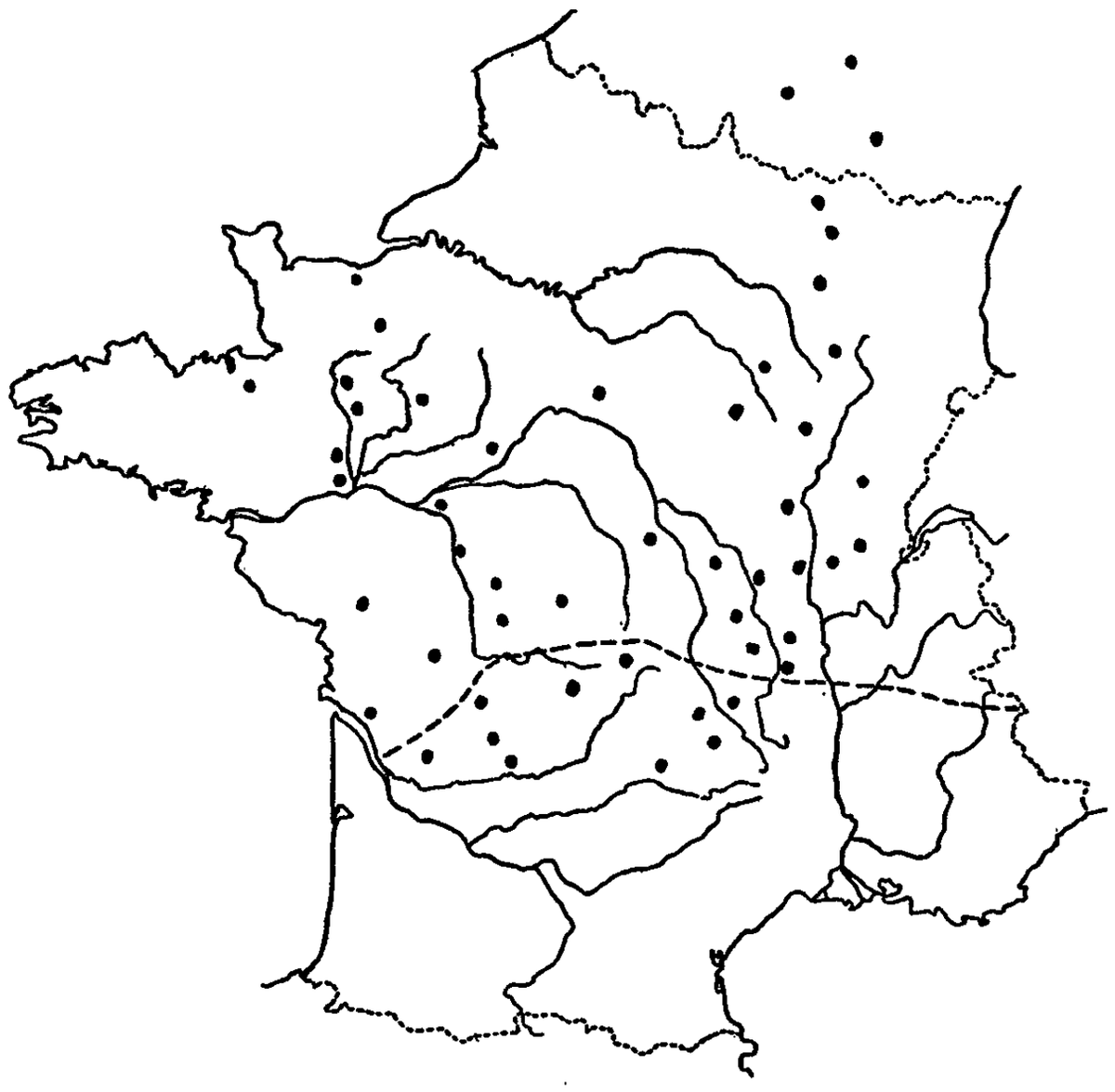


Le type *-dunum* = +, et le type *-duros* : • •

et la signification des éléments composants, — de quoi il est discuté, — ce mot, qui sert à désigner une limite, une frontière, est entré dans le vocabulaire des cités gauloises : il suppose un régime politique, un régime communal, stables et organisés ; il évoque des usages, des organes administratifs ; il sonne comme notre terme cadastre, plan cadastral. Il fait corps avec la notion qu'on a pu élaborer de cité gauloise, d'États gaulois. C'est un mot *introuvable*, comme on dit Chambre introuvable, pour une enquête comme la

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

nôtre [1]. M. Lebel, de Dijon, qui prépare un travail sur les représentants de ce mot, a bien voulu me communiquer les résultats présentement acquis de ses recherches. Je reproduis ici les indications d'une carte provisoire qu'il a pris la peine de dresser pour moi. Or,



Type *Icoranda*, d'après M. P. Lebel.

toutes les variétés d'*Ingrande, Egurande, Ivrande* se rencontrent au nord de notre limite. Elles ne dépassent pas la Dordogne à l'Ouest, le Massif central et le Velay à l'Est. Et sur la lisière elles sont particulièrement pressées, comme s'il eût été nécessaire de bien marquer les frontières, quand on s'éloignait des pays gaulois. Mais ni le bassin d'Aquitaine, ni la Narbonnaise, ni la vallée du Rhône, ni

1. La bibliographie de ce mot est très abondante, depuis le célèbre article de A. Thomas, *Annales du Midi*, 1893. — Voir encore, F. Lot, *Romania*, 1918-19, t. XLV, p. 442 ss., A. Dauzat, *Rev. Ét. anciennes*, 1926, 159 ss., et *Zeitschrift für Ortsnamenforschung*, X, p. 251.

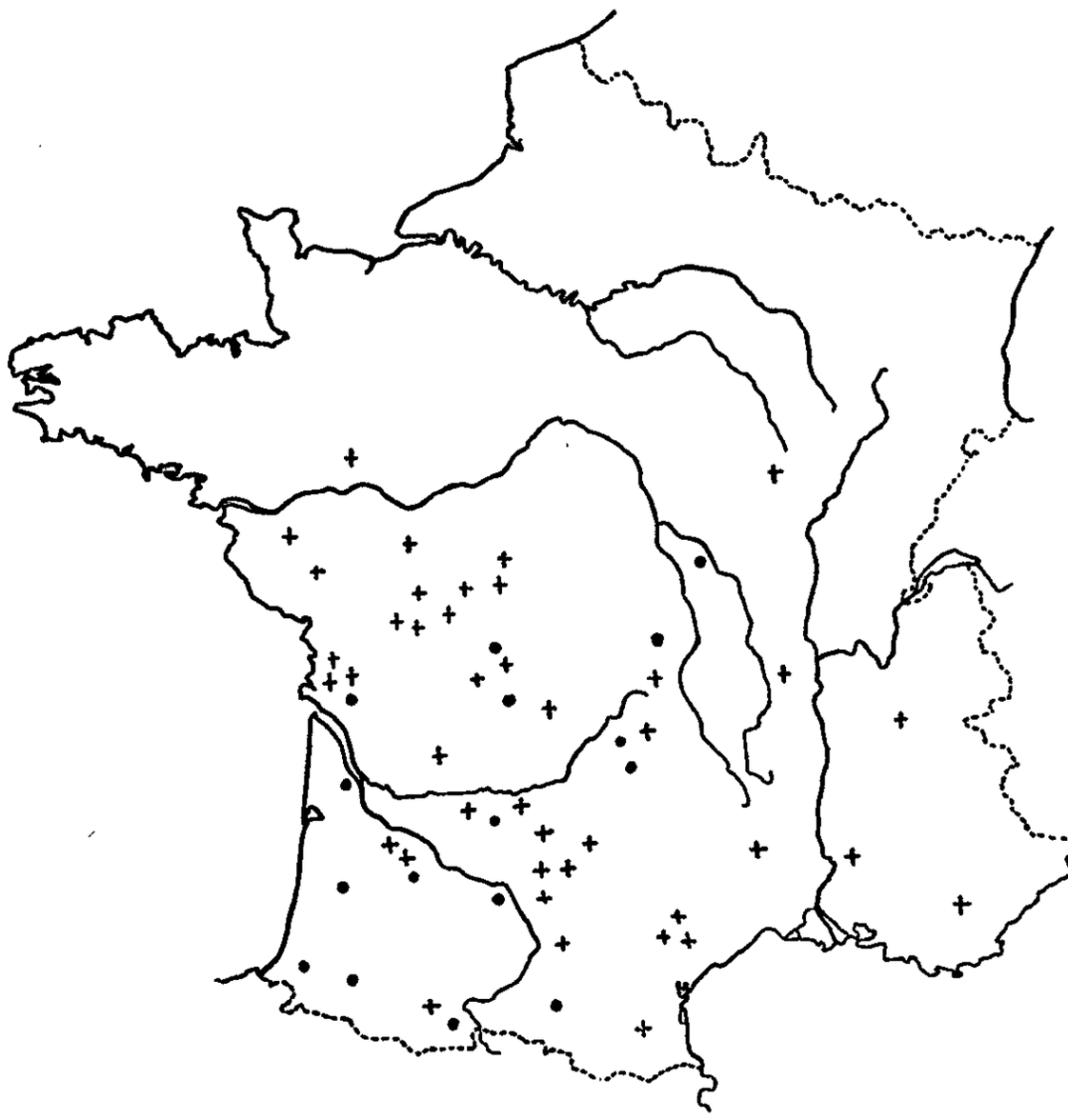
BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

la Provence, ni les Alpes, ne connaissent le mot : nous avons quitté la zone de peuplement et de vie organique, pour entrer dans les zones de simple occupation. D'un côté, la *Gallia mera*, où *Icoranda* est florissant ; de l'autre, des prolongements, des appendices, où les Gaulois ne sont pas vraiment chez eux. Voyez l'Algérie ; jusqu'au sud de Constantine, c'est toujours la France, avec ses institutions, sa bureaucratie ; mais quand on s'éloigne vers le Sahara, il y a bien des postes, des services, des fonctionnaires, et c'est toujours l'Algérie : mais on est chez les Arabes, puis chez les Touaregs. Des mots comme *Préfecture*, *Université*, *compte postal*, *chiffre d'affaires*, n'ont plus de sens pour les indigènes : ils ne sont pas vivants, ils ne prennent pas racine. C'est cela, au fond, que prouve l'absence d'*Icoranda*, pour notre Midi soi-disant gaulois. En regard, le mot latin *finis*, qui en est l'équivalent, a fourni des toponymes, *Fin*, *Fains*, *Hins*, *Hix*, dispersés au Nord comme au Midi, symbole de l'uniformité de l'administration romaine. *Icoranda* est comme la pierre de touche : *Icoranda*, avouons-le, suffisait à notre démonstration.

Si l'on acceptait d'entrer dans notre point de vue, il y aurait une utilisation pratique de cette conception qui aplanirait bien des difficultés. Soit le mot *broga*, étudié par A. Thomas dans ses *Essais de philologie française* (1898, p. 98 ss.). Ce mot qui, en provençal *broa*, *bro*, *brovo*, *broue*, est un mot du Midi, ne dépasse pas la lisière des parlers méridionaux. Il est surtout usuel dans les dialectes périgourdin et limousin. Alors, est-ce un mot celtique ? Peut-être pas davantage que les mots *artigue*, *garric*, qui, eux, partis du sud de l'Aquitaine, et par là se révélant pré-celtiques, peut-être *ibères*, s'avancent dans la toponymie de l'Ouest, jusqu'à la Vienne et jusqu'à la Loire. Le toponyme *Gorce*, étudié également par A. Thomas (*Nouveaux essais de phil. fr.*, p. 52), qui subsiste dans les noms de lieux à la périphérie et à l'intérieur du Massif central, de la Charente à l'Ardèche, intéressant une bande intermédiaire entre la France centrale et la France du sud (Ardèche, Aveyron, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Corrèze, Creuse, Dordogne, Gironde, Indre, Haute-Loire, Lot, Lot-et-Garonne, Puy-de-Dôme, Vienne et Haute-Vienne), mais qui cesse d'être usité en deçà et au delà de cette bande, est-ce encore un mot celtique ? Pourquoi n'aurait-il pas survécu à des populations antérieures qui ne seraient ni celtes comme plus haut, ni ibères comme plus bas ? Soit encore le gaulois *vern-* : ses représen-

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

tants sont très nombreux dans la Celtique ; mais, au Midi, on rencontre surtout dans la toponymie des dérivés en *-etum*, *-etam*, *Vernet*, *Vernède*. Il n'aurait donc franchi la frontière des régions celtisées qu'à l'époque gallo-romaine, une fois introduit dans le vocabulaire



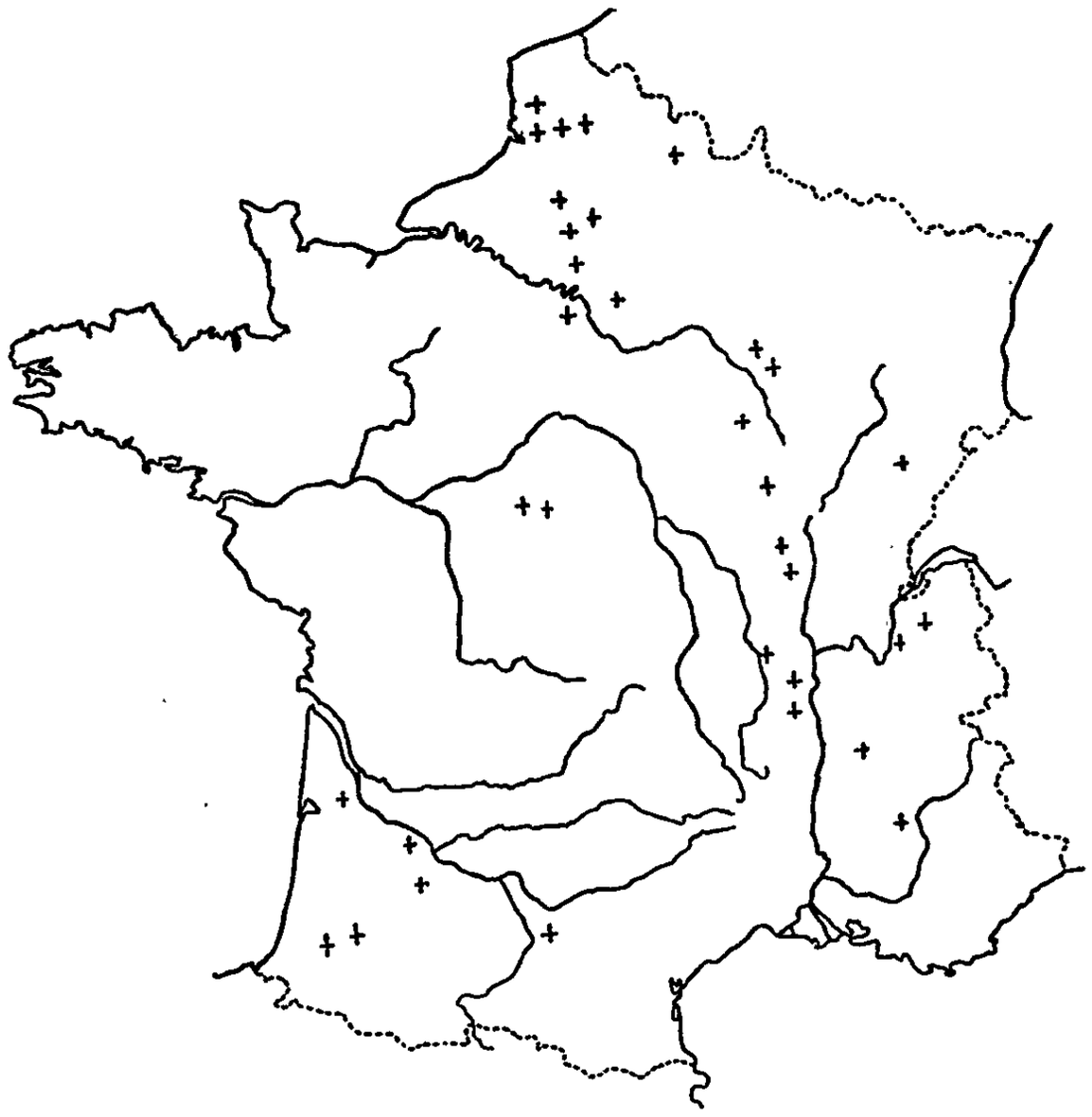
L'aire *garric* +
L'aire *artigue* ●

latin, cependant qu'à la même époque le Nord aurait préféré les dérivés du latin *alnus*, *alnetum*, *alnetam*. C'est l'enseignement qui me paraît ressortir d'une carte que j'ai dressée avec les textes de Longnon.

Et *Mediolanum* ? Voilà bien un toponyme qu'on rattache unanimement à la civilisation gauloise, sauf réserves pour quelques mots de ce type qui remonteraient à un gentilice *Melianus* (A. Thomas, *Nouv. essais de phil. franç.*, p. 56). Il désigne l'agglomération en terrain découvert, par contraste avec *-dunum* ou *-duros* qui désignent

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

les *oppida*. Mais la répartition est déconcertante. Il y en a une trentaine. On en compte une demi-douzaine en Aquitaine, un dans le Cher, les autres s'échelonnent du Sud-Est au Nord, suivant une ligne qui mènerait des Alpes en Bourgogne, et de là vers la Picar-



Le type *Mediolanum*.

die et l'Artois ; en revanche, rien en Narbonnaise, rien dans le Centre jusqu'à la Loire, rien entre Seine et Loire. Rien de commun avec les aires des noms en *-durum*, en *-briga*, etc. Et pourtant le tracé est clair, il accompagne la civilisation que nous avons vu monter vers Paris, vers le Rhin. De plus, c'est un mot d'apparence hybride : premier élément latin, *medio-* ; *-lanum* gaulois. Ne serait-ce pas un mot artificiel, sans rapport avec le peuplement gaulois, et utilisé par l'administration romaine en raison de sa commodité ? mi-gaulois, mi-romain, n'avait-il pas un sens accessible à chacun ? Voilà quelques exemples. On aperçoit le moyen de renouveler l'aspect de certains problèmes lexicaux ou toponymiques.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

Récapitulons : ou plutôt, établissons le bilan de ce que nous ne savons pas, et de ce que, malgré nos ignorances, nous devinons. Nous ignorons à quel moment le gaulois a cessé d'être parlé, et à quelle date le latin l'a remplacé comme parler usuel de la Gaule. Nous ignorons s'il faut admettre l'unité du latin vulgaire, et même l'unité du celtique. Nous ignorons quel était le chiffre de la population gauloise pour l'ensemble et pour chaque portion de la Gaule, à l'époque de la conquête et pendant l'ère impériale. Il y a ainsi des données fondamentales qui sont comme les prolégomènes de la linguistique romane et qui nous échappent. Mais d'autre part, pouvons-nous méconnaître ceci : 1° que la conquête franque n'a pas modifié sensiblement le peuplement de la France gallo-romaine; 2° que la conquête romaine n'a pas modifié davantage le peuplement de la *Gallia* ; 3° que l'intervention des Gaulois, au cours du premier millénaire avant J.-Christ, apporte un élément nouveau et considérable dans l'histoire de ce peuplement; 4° que cet apport celtique et novateur intéresse le Nord, l'Est, le Centre de notre pays ; 5° mais qu'au delà d'une limite qui est à peu près celle de nos deux grandes aires dialectales, les traces de l'occupation gauloise sont rares, menues, sporadiques, et font penser à une celtisation de surface; 6° que la survivance des populations pré-celtiques est attestée pour tout le domaine méridional par des indices variés ? Or, si le problème des différenciations dialectales se rattache à un problème de substrat, si l'on admet des hérédités linguistiques pour expliquer la fameuse barrière, c'est aux modalités de l'occupation gauloise qu'il faut recourir, c'est dans les mouvements migratoires de l'époque de Hallstatt et de la Tène qu'on trouvera la raison initiale de ce dualisme, qui apparaîtra au XII[e] siècle : d'un côté, le français des chansons de geste, de l'autre, le provençal des troubadours.

Notre position est moins hardie qu'il ne semble. G. Bloch, dans son ouvrage sur *la Gaule indépendante et la Gaule romaine* (*Hist.* de Lavisse, t. I, 2[e] partie), conclut son chapitre sur les peuples gaulois par un développement qui porte cette rubrique : *Diversités et contrastes*. « Un pays, dit-il, dont l'histoire déjà longue avait connu tant de vicissitudes et de dominations diverses, ne pouvait manquer de présenter bien des contrastes. Les langues anciennes subsistaient, pour combien de temps, nous l'ignorons, à côté de l'idiome nouveau apporté par les derniers maîtres du sol. L'ibère se parlait entre

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

la Garonne et les Pyrénées, et peut-être ailleurs. On a trouvé dans le Midi de la France des inscriptions qui sont vraisemblablement ligures. Les Celtes, de leur côté, dispersés sur cette vaste étendue, et arrivés par bans successifs, différaient beaucoup les uns des autres, par les institutions, les mœurs, les variétés dialectales. *Malheureusement les historiens, qui révèlent ces différences, ne prennent pas la peine d'y insister, si bien que, en réalité, elles nous échappent.* En retraçant le tableau de la Gaule avant la conquête romaine, nous ne pourrons donc faire autrement que de les négliger pour nous en tenir le plus souvent aux traits généraux » (p. 32).

Ceci est la meilleure justification de notre dessein, qui est au fond un commentaire d'une phrase de César, reprise par Strabon. En nous aidant des historiens nous avons simplement mis en pleine lumière ce qu'ils avaient l'habitude de laisser dans l'ombre. Le contraste sur lequel nous appuyons peut-être trop fort a, d'ailleurs, mis sa marque sur les événements : comparez la conquête de la *Provincia* et de la Narbonnaise avec les guerres de César.

En quelques années, à partir de 124, au prix de quelques marches militaires, d'une grande bataille et de rares engagements, en guerroyant çà et là, en menaçant, en négociant, Rome s'établit sans échec et sans à-coup sur un territoire immense depuis les Ruthènes jusqu'aux Allobroges ; Cavares, Helviens s'inclinent sans résister ; les Volques cèdent sans coup férir, et ouvrent Toulouse à une garnison romaine : pénétration à moitié pacifique, où la force romaine se montre plus qu'elle ne sert, occupation aisée puisque les écrivains ne daignent pas en relater les épisodes. Les Celtes de la Celtique ont vu le danger, ils accourent le long du Rhône ; mais, après une défaite à Vindalium (121), ils se replient, abandonnant le Midi à son sort : ainsi le roi de France laissera, au Canada, ses sujets aux prises avec l'Anglais. Qu'y perdra-t-on ? Là-bas, c'étaient quelques arpents de neige ; ici, c'est une annexe, une réserve de terre au soleil. Ce Midi, pour les Gaulois, c'est comme une colonie, une colonie que convoitent et que ravissent les Romains. Amputés, les Gaulois ne se sentent pas diminués. Mais devant les légions de César, ils se dressent tous, sauf le Midi, si vite plié au joug. L'ennemi vient les attaquer chez eux, sur le sol qui est à eux, qui porte leur nom : question de vie ou de mort pour la *Gallia*. Alors, guerre inexpiable, résistance nationale, massacres, soumissions, soulèvements, soubresauts, alternatives d'échecs mortels et de succès

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

décisifs, patrie en danger, levée en masse, union sacrée, martyre de l'indépendance. Il ne s'agit plus de Québec ou de Montréal, c'est Brunswick prêt à fondre sur Paris, et cela dure, s'éteint, se rallume : huit ans, avant que le proconsul puisse en finir. C'est qu'il a devant lui la nation gauloise mobilisée, tandis que ses aînés, les Domitius Ahenobarbus, les Caius Sextius de la génération précédente, n'ont eu affaire qu'à des garnisaires, campés là sans assiette solide, incapables de dévouement, gardiens de possessions, non défenseurs de la patrie.

Que la dialectologie médite cette leçon d'histoire !

IV. — Au seuil de la préhistoire.

Peut-être faudra-t-il explorer plus avant dans les siècles obscurs de l'humanité primitive. M. G. Millardet demande ironiquement quelque part, dans *Linguistique et Dialectologie romanes*, s'il ne faudrait pas remonter jusqu'à l'âge des cavernes [1]. Avant d'avoir pris garde à la boutade, j'avais déjà commencé d'interroger les amateurs de pierre éclatée. Pourquoi ne pas s'engager prudemment sur la voie où nous invite M. C. Merlo dans *Il sostrato etnico e i dialetti italiani* (*Rev. Ling. rom.*, 1933, p. 176 ss.)? Pourquoi ne point pousser une reconnaissance vers ces peuples du Midi, de l'Aquitaine à la Provence, que les Celtes n'ont pas assimilés, et vers ceux aussi que, en occupant la *Celtica* et la *Belgica*, ils ont trouvés en place et submergés ? Évidemment on peut hésiter devant les incertitudes, les conjectures contradictoires entre elles des préhistoriens. Quand on cherche au delà des Celtes, le problème du peuplement est environné de ténèbres. Et pourtant, ces âges lointains nous offriraient, à coup sûr, la solution de l'énigme. Si j'appréhendais de continuer, j'y serais tout de même encouragé par cette page de M. Albert Grenier que je lis juste au moment où j'aborde ce chapitre : « C'est cette période antérieure à l'histoire qui a constitué les types humains des diverses provinces françaises. Les apports de l'époque historique n'y changeront plus grand chose. Quelques Latins, des Grecs, des Asiatiques, des Africains se fixeront en Gaule pendant l'époque romaine. Ce ne seront que des isolés. Dès la fin

1. P. 479, à propos de Terracher, *Aires morphologiques*.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

de l'Empire, des groupes barbares seront établis sur la terre de Gaule. Plus tard, des invasions introduiront de nouveaux éléments ethniques. Cependant, malgré les Wisigoths, les hommes du sud de la Garonne sont demeurés les Aquitains du moment de la conquête, plus semblables aux Ibères d'Espagne qu'aux Gaulois du nord de la Loire. Les gens du Sud-Est et des Alpes demeurent des Ligures, tandis que les Flamands continuent le type des Belges, tels que les décrit Strabon. Cinq ou six mille ans de préhistoire ont fait et fixé les types français » (A. Grenier, *Les siècles heureux de la Gaule romaine, Rev. des Cours et Conf.*, 30 déc. 1936, p. 97 ss.). Et M. Albert Grenier n'est pas le seul à expliquer le peuplement français d'aujourd'hui par des types humains remontant à plusieurs millénaires, à peine modifiés par les mouvements ultérieurs de la période historique, ceux-là mêmes que nous venons de passer en revue.

Or, si nous posons la question : quelles populations les Gaulois ont-ils rencontrées sur notre sol, quand ils sont intervenus ? nous sommes renseignés pour le Midi ; pour le Centre, l'Est, le Nord, on ne sait rien : aucun nom ne nous a été transmis. Les peuples méditerranéens ont été plutôt en contact avec les Ibères et les Ligures, et c'est pourquoi géographes et historiens de l'antiquité font mention d'eux. Il est tout de même surprenant que pour l'au-delà aucune tradition d'aucune sorte, aucun nom ethnique n'ait été signalé par eux, que leur ignorance soit totale. En tous cas nous savons qu'une partie de la future Gaule a été occupée par des types humains nettement définis, et que cette partie occupée c'est le Midi. Que sont ces hommes ? D'où viennent-ils ? Par où sont-ils venus ? De quel rameau anthropologique sont-ils détachés ? Quelle est la nature de ces invasions ? Migrations de masse, ou conquête par infiltrations et domination subséquente ? Ici encore graves questions, réponses contradictoires. Disons même qu'un excès d'imagination a tout faussé. Les toponymes, et surtout les hydronymes ont été invoqués comme témoins. On a comparé des thèmes, des suffixes, et, en portant sur la carte leur répartition, on a fini par rencontrer des Ibères et des Ligures partout. Depuis cinquante ans, il était presque entendu, sur le vu de ces rapprochements toponymiques, que l'*unité* celtique a été précédée par l'*unité* ligure. Une sorte de *panligurisme* sous-tend les premiers volumes de l'*Histoire de la Gaule*, de C. Jullian ; E. Philipon, dans

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

Les Ibères (Paris, Champion, 1909), croit de son côté à un *pan-ibérisme* assez aventureux. On devient aujourd'hui plus prudent, après tant de vagabondages. On s'aperçoit qu'en tirant tel ou tel nom de rivière vers les Celtes, vers les Ligures ou vers les Ibères, sans raison solide, simplement parce qu'on en trouve des échantillons en pays présumé celte, ou ligure, ou ibère, on a introduit le confusionnisme dans la nuit. E. Philipon a abusé du procédé. En opérant comme lui, on peut tout prouver en matière de peuplement, et les correspondances toponymiques peuvent servir à toute fin [1]. Sauf quelques cas privilégiés, ces spéculations sur les noms de lieux n'emportent pas la conviction. On qualifie désormais la plupart des thèmes envisagés de *prélatins*, de *préceltiques*, sans plus. Et c'est la sagesse ; mais alors Ibères et Ligures vont réintégrer leur habitat normal, celui qui leur est dévolu par la tradition, et ceci a grand intérêt pour nous.

Contre les conceptions pan-liguriques de C. Jullian, M. A. Berthelot (*Les Ligures*, *Rev. archéol.*, juillet-décembre 1933, et tirage à part ; *Festus Avienus*, *Ora Maritima*, du même, 1934) et Pierre Fouché (*Les Ligures en Espagne et en Roussillon*, *Rev. hispanique*, t. 81, 1933) ont renvoyé les Ligures en Ligurie. Qu'on écarte la *littérature* du sujet, qu'on se borne aux textes de l'antiquité, — fragments d'Hécatée, d'Hésiode, d'Eschyle, Hérodote, Thucydide, périple de Scylax, dit pseudo-Scylax, Polybe, Diodore, Strabon ! Cela fait nombre, avec les écrivains latins. Pour eux tous, les Ligures sont désignés comme un peuple montagnard qui vit dans les Alpes provençales, l'Apennin septentrional et le littoral méditerranéen. Au 1er siècle avant Jésus-Christ survivent encore des peuplades ligures dans nos départements des Bouches-du-Rhône, du Var, des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes, des Alpes-Maritimes, du Vaucluse et de la Drôme. Sans doute ces peuples que M. Berthelot considère comme de provenance nordique et de souche indo-européenne, ont pu pousser des pointes en divers sens, au delà des territoires qui leur sont reconnus comme propres : il y a des souvenirs d'occupation ligure au delà du Bas-Rhône qu'ils ont franchi au

1. Exemple : « Salduba, nom de rivière de Bétique et ancien nom de l'Èbre, se rattache à un système de dérivation bien connu des hydronymies *ibère*, *ligure et celtique* » (*Peuples primitifs de l'Europe*, p. 176, n. 2). Pourquoi l'invoquer, alors, comme critérium dans les questions de peuplement ? Voir encore, *ibid.*, p. 267, à propos du thème *bhergh*.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

v^e siècle, et le pseudo-Scylax nous les montre mélangés aux Ibères dans notre région des Pyrénées-Orientales : infiltrations temporaires puisqu'au II^e siècle Polybe pour ces régions ne parle plus que des Celtes. Il n'y a aucun fait positif, aucun témoignage pour étayer cette théorie d'un empire et d'un impérialisme ligures, précurseurs, préfigures et victimes de l'*imperium* gaulois. Les Ligures n'ont peuplé que la Ligurie des anciens, c'est-à-dire, pour la France, les Alpes et la Provence ; le Rhône a été leur frontière occidentale. Vu la fréquence des toponymes en *-asco*, *-asca* dans ces régions et les régions du versant italien, il reste hautement probable que ce suffixe est plutôt ligure. M. Fouché remarque que le basque en a un analogue, l'espagnol aussi. Il est téméraire d'en conclure que partout où on le rencontre on est en terrain ligure. Il y a *Vénasque* dans les collines du Comtat, et il y a *Venasque* dans le Haut-Aragon : coïncidence inattendue. Est-ce assez de cette donnée pour affirmer que les Ligures auraient colonisé les Pyrénées espagnoles ?

Les partisans du *pan-ibérisme* ont été, par bonheur, moins nombreux, et je ne sais si on trouverait ailleurs que chez E. Philipon une assertion aussi catégorique que celle-ci : « Il fut un temps où les Ibères occupaient la Gaule celtique » (*Peuples primitifs de l'Europe méridionale*, Paris, 1925, p. 162). Il me paraît donc oiseux de les réfuter. Les historiens sont généralement d'accord sur ces points : il y a eu des invasions ibériques ; venus d'Espagne, les Ibères ont suivi les routes des cols, à l'est et à l'ouest de la chaîne des Pyrénées, col de Velate, de Roncevaux, col du Perthus ; ils se sont établis en Languedoc ; ils ont été en contact avec les peuples sis en bordure des Pyrénées, et avec les Aquitains ; le Languedoc, la Gascogne ont été plus ou moins ibérisés. Des traces subsistent de leur passage, exemple *Tolosa*, *Illiberis*, fleuve et ville qu'on trouve en Espagne, en Narbonnaise et en Aquitaine. Les archéologues sont unanimes à reconnaître des influences ibériques dans ces régions. Mais qu'affirmer de plus ? Quelle fut l'importance du peuplement ibère dans le Midi ? Pour ce qui est du Roussillon, il semble y avoir eu des occupants nombreux. Mais dans la vallée de la Garonne ? En Aquitaine ? Avant de répondre, il faudrait avoir résolu le problème basque. Si les Basques sont d'anciens Ibères, on admettra que ces envahisseurs sont venus en masse, puisque leurs descendants, refoulés à l'angle du golfe de Gascogne, sont encore là. Mais on tend aujourd'hui, avec le grand préhistorien M. Bosch-

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

Gimpera, à voir en eux non des Ibères, mais le résidu de populations pré-ibériques établies le long des Pyrénées, et qui d'ailleurs auraient subi l'influence des Ibères, au point de leur avoir emprunté beaucoup de mots [1]. M. Bosch-Gimpera juge que cette influence, venue d'Espagne, s'est fait sentir par infiltration et cheminement, et non par des migrations proprement dites. Quoi qu'il en soit, ibériques ou ibérisées, il y a des affinités indiscutables de civilisation, et des phénomènes d'interpénétration entre les peuplades qui sont au nord, et celles qui sont au sud des Pyrénées. Le cas *Illiberis* est le symbole de ces rapports. Mais ces Ibères, qui sont-ils? E. Philipon admet qu'ils proviennent du Caucase, et qu'ils seraient arrivés par l'est de l'Europe, occupant les péninsules méridionales, une branche, les Ibéro-Sicanes, descendant l'Italie, gagnant la Corse, la Sicile, la Sardaigne ; une autre, continuant par la Ligurie, aurait occupé le Languedoc, la France méridionale et l'Espagne. Quel dommage que cette hypothèse soit si faiblement justifiée, et uniquement sur ces toponymes si débonnaires ! S'il était permis de l'adopter tout de go, le mystère serait éclairci : le contraste entre français d'une part, langues méridionales (provençal, italien, espagnol) d'autre part, correspondrait au dualisme ethnique, peuplement celte, ici, peuplement ibère, là. Mais le moment n'est pas encore venu de s'y rallier.

Car le problème des origines ibériques reste de nos jours encore environné d'obscurités. Les archéologues sont divisés. J'en vois plusieurs, avec Schulten et Bosch-Gimpera, qui regardent vers l'Afrique. On constate, depuis le néolithique, des affinités et des influences entre la civilisation du Midi français et la civilisation dite d'Almeria, entre cette dernière et les types de civilisation africaine. Un courant passant par Gibraltar et aboutissant au versant nord des Pyrénées semble s'être établi à ces époques lointaines. Faut-il attribuer aux migrations ibères la propagation de ces influences ? Faut-il, avec E. Philipon, penser que ces Africains sont les Tartesses, puisque, suivant sa théorie, les Ibères seraient venus en Espagne en longeant l'Europe méridionale ? Sans prendre parti entre ces conceptions divergentes, un point demeure certain : pour le peuplement comme pour la civilisation, l'Espagne est plus ou

1. Cf. un résumé de ces théories in *Rev. Étud. anc.*, 1934, p. 489 : H. Gavel, *Chronique de toponymie sur le pays basque.*

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

moins tributaire du Nord africain, et par l'intermédiaire de l'Espagne, la France du Sud ; les échanges sont permanents entre les deux versants des Pyrénées. Que, par l'intervention des Ibères, ou autres migrateurs anonymes, notre Midi doive une portion du substrat humain à l'Afrique, ceci n'est pas pour déplaire à ceux qui croient aux hérédités sarrazines, et il y a là pour nous une suggestion qu'il sera intéressant de rappeler plus loin.

L'histoire nous avait montré les Gaulois s'installant au Nord et au Centre de la France, et devenant sédentaires au milieu ou à la place de peuples inconnus qu'ils ont dépossédés ou refoulés. Pour le Midi, la proto-histoire nous met en présence de types humains très différents des premiers et, aussi, différents entre eux : à l'Est, jusqu'au Rhône, des Ligures montagnards ; depuis l'Hérault jusqu'à la Garonne et sans doute jusqu'à l'Atlantique, des Ibères qui s'ajoutent et s'amalgament aux indigènes, ces Aquitaniques, ces Pyrénéens, qui sait ? ces Élisyques, dont nous parlent quelques anciens, tous ces irréductibles, qui ont encore un nom aux temps romains, et qui ont mis leur empreinte sur la toponymie. Ces peuples semblent peu perméables aux invasions, migrations ou conquêtes. César et Strabon signalent que les Aquitains présentent des particularités tenaces qui leur sont propres. Et les Basques, jusqu'à nos jours, ont su maintenir, malgré les contraintes d'une civilisation qui tend à être *totalitaire*, leur originalité ethnique, et tout ce qui en découle. Cet exemple contemporain nous aide à comprendre pourquoi les Celtes n'ont pu ni assimiler ni vraiment dominer ces populations du Midi. Certes, ces peuples, des Alpes à l'Atlantique, n'ont jamais su, ni à l'aube de l'histoire, ni dans les temps plus récents, se grouper en corps politique unifié. Ils sont restés dissociés ; il n'y a jamais eu d'État méridional, comme il y a eu, si l'on veut, une façon d'unité celtique. Mais ils se ressemblent par un trait commun : ils apparaissent comme résistant à l'intrus, au Barbare, à tout ce qui n'est pas eux, comme jaloux de maintenir leur intégrité, leur identité, rebelles foncièrement, malgré l'apparence, aux innovations. Ce sont des conservateurs. Et conservateurs aussi leurs descendants qui, en adaptant le latin à leur usage, en feront des dialectes moins différents, moins éloignés de la langue-mère que les dialectes si évolués des Français du Nord.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

V. — La préhistoire.

Avec les Ibères et les Ligures nous sommes au vestibule de la préhistoire. Mais à la pensée d'entrer dans le temple, le profane est saisi d'une horreur sacrée. Dans quelles ténèbres va-t-il se perdre ? et il n'a pas le fil d'Ariane. Entrons tout de même ! Certes, le temple est encombré, encombré d'hypothèses, encombré de controverses. Mais il y a, quelques bons guides pour assurer nos pas[1]. Et il y a, dans leur enseignement, quelques faits positifs dont nous pouvons faire état.

Déjà, au cours du paléolithique supérieur, apparaissent des différenciations raciales qui intéressent le peuplement de notre pays. On constate la présence, en Europe, de deux races également dolichocéphales, — l'une, celle de Cro-Magnon, de haute stature, l'autre, celle de Laugerie-Chancelade, de taille petite, — *l'homo neanderthalis* ayant, à peu près, disparu. De plus on a les traces de négroïdes stéatopyges, — race dite de Grimaldi, — d'origine eur-africaine, qui ont pu passer en Europe par l'isthme Tunisie-Sicile, et qui, par le littoral méditerranéen, ont essaimé jusqu'en Périgord. Ces dolichocéphales petits et ces négroïdes semblent avoir eu pour habitat les terres de notre Sud-Est et de notre Sud-Ouest. Déjà on entrevoit des oppositions anthropologiques qui cadrent plus ou moins avec nos divisions géographiques. Ces oppositions se précisent au paléolithique récent : la civilisation aurignacienne est en relation avec l'Afrique[2]. Les hommes de la Madeleine, les Magdaléens, appartiennent à un type dolichocéphale que l'on retrouve en Espagne : ils peuplent notre Midi et se répandent aussi, plus tard, vers le Nord, à la suite de changements dans le climat et de l'émigration du renne. La civilisation dite mésolithique, celle du Mas-d'Azil, chevauche les deux versants des Pyrénées : elle intéresse l'Ariège, la Haute-Garonne et la Dordogne, d'une part, l'Espagne cantabrique, de l'autre, Altamira et grottes ornées. Ainsi, aux premiers chapitres de la préhistoire, nous avons la surprise de voir un dualisme qui s'ébauche: M. l'abbé H. Breuil n'hésite pas à reconnaître, pour le paléoli-

1. D'abord E. Pittard, *Les races et l'histoine*, et le *Manuel d'archéologie,* déjà cité, de Déchelette.

2. G. Goury, *Origine et évolution de l'homme*, Picard, 1927.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

thique, deux vastes aires, l'une méditerranéenne, l'autre, si l'on veut, atlantique, l'une qui comprend l'Europe centrale, de la Pologne à l'Océan, l'autre qui comprend l'Afrique, la Sicile, la Péninsule ibérique (*Subdivisions du paléolithique supérieur et leur signification*, Congrès internat. d'Anthropol., Genève, 1912, édité à Genève, 1914).

Or, à l'époque mésolithique s'annonce un mouvement qui va transformer l'image anthropologique de notre pays. Surviennent des hommes nouveaux, auxquels sont dues les acquisitions qui caractérisent la période néolithique : la pierre polie, la domestication des animaux, l'exploitation du sol, l'édification des cabanes et des *oppida*. Un mode de vie, celui des pasteurs, puis des agriculteurs, va succéder à l'existence élémentaire des peuples chasseurs et pêcheurs. L'habitation construite de main d'homme va remplacer l'abri naturel, la grotte, le souterrain : on commencera à s'installer le long des grands fleuves, Seine, Loire, Saône, Garonne et leurs affluents. Révolution et progrès dans le mode de vie, mais aussi nouveaux types humains. On se trouve en présence des brachycéphales, originaires de l'Est lointain, peut-être d'Asie. Or, ils ont trouvé comme occupants sur notre sol ces Magdaléens qui sont comme les Méridionaux de l'âge paléolithique, et qui s'étaient déployés vers le Nord, à la suite du renne. Et ceci rappelle en gros les modalités du peuplement gaulois. L'histoire se répéterait-elle ? Les spécialistes sont d'accord pour reconnaître, d'après les crânes qui nous ont été conservés, que la race de Laugerie-Chancelade, — type de dolichocéphale petit, — s'est maintenue dans le Midi à travers tout le néolithique. Dans les stations néolithiques de la Lozère (300 squelettes à Beaume Chaudes), de l'Aveyron, du Gard, du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, on trouve le type persistant — dolichocéphale petit — qui est celui des Magdaléens : « Il est possible d'affirmer, déclare M. Pittard, qu'une partie de ce pays, celle qui comprend les régions méridionales, en gros les territoires qui sont au sud du 46°, la partie orientale alpine exceptée, a possédé jusqu'à la fin du néolithique une physionomie anthropologique presque uniforme. Cet état de pureté relative du type humain semble bien indiquer, par sa localisation géographique même, que ceux qui la possèdent sont les descendants des hommes du paléolithique supérieur qui, eux aussi, habitaient sur tout ce territoire méridional » (*Les races et l'histoire*, p. 147).

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

Quel contraste avec ce qui s'est passé plus au Nord ! A Solutré, l'arrivée des envahisseurs se manifeste par le métissage. Il y a des dolichocéphales du type magdaléen, comme au Sud, mais ils sont noyés par un afflux venu de l'Est. Ils sont ici dans une proportion de 38 °/₀, mais les brachycéphales sont aussi nombreux. Dans les fouilles du Petit-Morin, les dolichocéphales sont 50 °/₀, les brachycéphales 27 °/₀, les mésaticéphales 22 °/₀. D'après une statistique de Salmon, que rappellent MM. Pittard et Mortillet, sur 688 crânes provenant de 140 sépultures néolithiques, 397 dolichocéphales, 145 mésaticéphales, 146 brachycéphales. Le brassage des types se révèle ainsi par les sépultures, dans l'Est, en Champagne, aussi dans la région parisienne et en Armorique. Désormais l'anthropologie de notre pays n'est plus simple. Le bariolage commence, suivant l'expression de M. Pittard, et il continuera à la suite de nouveaux apports. Mais les principales variétés sont constituées et les occupants ultérieurs ne modifieront que pour une faible part les types déjà en place. Les populations que nous appelons néolithiques sont celles qui subsisteront et se perpétueront sur notre sol. Et déjà deux zones différenciées. Au Nord, les néolithiques sont un mélange, un combiné : descendants de troglodytes magdaléens, auxquels se surajoutent ces brachycéphales industrieux venus de l'Est, venus par l'Est. Au Sud, la civilisation néolithique pénétrera, mais par transmission d'influence, par cheminement, non par l'infusion d'un sang nouveau : le type dolichocéphale autochtone maintient son intégrité ; ajoutons qu'il prédomine aussi dans la péninsule ibérique.

Cette vision des temps préhistoriques : au Nord, un peuplement perméable aux invasions, et déjà métissé ; au Sud, un type humain qui se reproduit à l'état pur ; là, des courants migrateurs en provenance de l'Est, ici, des courants en relation avec la Méditerranée ou avec l'Afrique, s'ajuste trop exactement à nos désirs. Elle peut paraître suspecte. Les traits sont peut-être grossis, et quand on pénètre dans le détail, la réalité s'avère plus complexe. Tout de même, notre exposé, s'il est sommaire et simplifié, suit de près celui qu'a donné l'éminent anthropologue de Genève, M. E. Pittard, dans son ouvrage *Les Races et l'Histoire* (voir le chapitre consacré à la France). L'enseignement de M. E. Pittard, qui est notre contemporain, concorde sur ce point avec celui de G. de Mortillet, qui écrivait au siècle dernier (voir *Formation de la nation fran-*

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

çaise, Paris, 1897). La doctrine, d'une génération à l'autre, n'a pas changé. Cette notion capitale, que les populations du paléolithique ont subsisté et évolué sur place dans nos régions méridionales et dans les Pyrénées en liaison avec l'Espagne [1], mais en opposition avec le reste de la Gaule, acquiert une solidité nouvelle après les travaux de l'illustre Bosch-Gimpera. Non seulement les familiers de la préhistoire, mais encore les historiens, notamment les spécialistes de l'antiquité, les géographes comme Brunhes l'acceptent, telle une vérité établie. Je puis donc, à mon tour, me prévaloir de ces autorités et me servir de leur caution : je dois même le faire, puisqu'en ces matières la mienne ne compte pas.

La comptabilité des indices céphaliques nous met donc en présence d'un fait décisif : l'homogénéité initiale du peuplement a été rompue par les brachycéphales néolithiques, mais, dans le Midi, la couche primitive est restée intacte. Prenons les choses d'un autre biais. L'inventaire des stations préhistoriques fournit des données précieuses sur la densité et la répartition de l'élément humain. Il est notable que, dès le plus lointain des âges, c'est le Périgord qui est, selon le mot d'Evans, avant les Égéens, le premier foyer lumineux dans le clair-obscur des origines humaines, et, selon le mot de M. Pittard, comme la capitale de la civilisation paléolithique : le Périgord, avec ses prolongements, bassin de la Garonne, vallée du Lot, du Tarn, Pyrénées. Ce fait est illustré par la nomenclature des périodes successives : *Moustérien*, grottes de Moustier (Dordogne), — *Aurignacien*, Aurignac (Haute-Garonne), — *Magdaléen*, La Madeleine (Dordogne), — *Azilien*, Mas-d'Azil (Ariège). Voyez le tableau récapitulatif de Déchelette (*Manuel*, t. I). Pour l'aurignacien, groupes importants en Dordogne, Corrèze, Charente, puis Landes, Pyrénées, Haute-Garonne, quelques rares découvertes ailleurs, Indre, Allier, Yonne, Saône-et-Loire (p. 128) ; — pour le solutréen, groupes aux mêmes points, mais particulièrement agglomérés en Dordogne, où l'on trouve Laugerie-Haute, Saint-Martin d'Excideuil, les Eyzies ; — pour le magdaléen, mêmes régions encore, Dordogne, Corrèze, Lot, Pyrénées. Au Nord, dans le bassin de la Loire, au Nord-Est,

1. Pittard (*op. cit.*, chapitre sur la péninsule ibérique, *passim* et surtout p. 128 ss.) insiste sur la dolichocéphalie ibérique : celle des néolithiques est en Ibérie particulièrement accentuée.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

trouvailles très clairsemées, sauf dans la vallée de l'Yonne (p. 177) ; — dans les Alpes, en Provence, extrême rareté. La liste des cavernes ayant livré des os ouvrés de l'âge du renne, ou possédant des parois ornées [magdaléen, azilien], montre encore que les groupes importants se trouvent d'abord en Dordogne, dans l'Ariège, les Landes, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne et aussi le Tarn-et-Garonne, la Gironde, la Charente ; plus au Nord, l'Indre et la Saône-et-Loire (Déchelette, I, app. 1). Sans doute il est téméraire de spéculer sur des reliques ou des trouvailles, sans avoir égard à tout ce qui peut subsister d'inconnu, à tout ce que le temps a détruit. Tout de même, pendant une dizaine de millénaires nous voyons en place un peuplement que l'on peut dire permanent, sans hiatus. Rien de ces établissements temporaires comme on en rencontre partout en Europe. Nulle part ces traces ne sont aussi visibles, aussi pressées, aussi constantes et réitérées qu'ici. Certes, tout n'est pas garni d'hommes : ils sont concentrés sur les plateaux périgourdins, dans les causses du Quercy, dans les vallées de la zone subpyrénéenne, Mas-d'Azil, Aurignac, Arudy. Cette continuité de résidence porte à croire que ces régions ont fourni les éléments magdaléens, qui, devant l'adoucissement du climat, se sont répandus vers le Nord, première figure de l'émigration méridionale.

Les autres régions, du Nord comme du Midi, se sont peuplées à l'époque néolithique. L'élevage des animaux exige plus de place, est, d'autre part, une réserve pour le lendemain, peut provoquer un accroissement de naissances, qui, à son tour, provoque une occupation extensive du sol, — et aussi des migrations. Invasion, défrichement, intensité du peuplement sont des faits néolithiques, dit M. Albert Grenier (*Annales d'histoire économique et sociale*, 1930, p. 26 ss. : *Aux origines de l'économie rurale : la conquête du sol français*). Au Nord et à l'Est, il y a eu, on l'a vu, des invasions brachycéphales, et la liste des stations et ateliers néolithiques, fournie par Déchelette (*Manuel*, I, app. II), montre nettement ceci : des habitats néolithiques il y en a partout. Mais la répartition est très inégale : au Nord et à l'Est, on les compte par dizaines ; ils sont très denses en Bourgogne et en Franche-Comté ; au Centre, entre Loire et Garonne, et dans la vallée du Rhône, ils restent très clairsemés. Clairsemés aussi en Gascogne, en Provence, en Languedoc, sauf quelques points de rassemblement en

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

Gironde et dans le Gard ; on les compte par unité en Quercy, en Rouergue, dans l'Aude et l'Hérault. En général, ces établissements sont situés le long des vallées sur les terrasses fluviales, au voisinage des points d'eau. C'est de là qu'on partira à la conquête de la forêt. Dès lors, si on la compare avec celle du paléolithique, la distribution néolithique des éléments humains présente deux caractères nouveaux : d'abord, extrême dispersion à travers tout le territoire ; ensuite, déplacement des aires de concentration. Les populations se tassent dans le bassin de la Seine et dans la région bourguignonne, qui est occupée sans interruption depuis le solutréen, au débouché, on le voit, des routes qui amènent des émigrants, partis du Centre et de l'Est européens. Au Midi, les points occupés sont également beaucoup plus nombreux qu'à l'âge précédent, mais la permanence de la dolichocéphalie semble exclure l'hypothèse d'invasions. Serait-ce la population autochtone qui a proliféré ? Les spécialistes, à l'examen du matériel recueilli dans les stations, admettent des apports étrangers, plus particulièrement des arrivages ibériques dont les types ne s'écartent pas sensiblement des dolichocéphales déjà en place. D'autre part, les mouvements migrateurs qui affectent l'Est et le Nord ont pu provoquer l'exode des dolichocéphales qui, abandonnant les résidences héréditaires, se seraient repliés vers l'Ouest et vers le Sud : hypothèse acceptée par les anthropologues de formation française (Pittard, *op. cit.*, p. 152). Le Midi aurait bénéficié du refoulement des envahis, et cela encore aurait été favorable au maintien du type. Donc, le contraste Nord-Midi s'accuse encore, comme avant, comme après. — Il faudrait tenir compte aussi des espaces vides, — sinon déserts, tout au moins échancrés à peine sur la bordure, — rebelles à la pénétration et à l'exploitation efficaces, par exemple, de la Vienne à l'Allier. Comme on regrette de n'avoir pas à sa disposition un bon manuel de géographie préhistorique, avec des cartes de peuplement, pour chaque étape de la préhistoire, telles que les souhaite M. P. Deffontaine ! (*Sur la géographie préhistorique*, *Annales de Géographie*, 1924, p. 19 ss.) En les confrontant, on lirait en clair bien des secrets; on reconstituerait maille à maille la chaîne des progressions et des régressions ethniques, on distinguerait les zones d'attraction et les zones de répulsion, celles qui sont telles à titre temporaire ou à titre permanent, et nos conclusions seraient beaucoup plus solides.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

Un problème qui demeure déconcertant, c'est celui des dolmens. Cette civilisation mégalithique, que personne ne rattache plus aux Celtes, puisqu'elle s'étend à des pays où aucune bande celte n'a jamais pénétré, a laissé des vestiges en France dans la plupart de nos départements. D'après les relevés de Déchelette (*Manuel*, I, 2e partie, p. 484 ss.), 27 départements en ont de 1 à 10 ; 26 en ont de 10 à 30 ; 14 en ont de 30 à 100 ; les *Côtes-du-Nord*, la *Seine-Inférieure*, l'*Eure-et-Loir*, la *Vendée*, la *Dordogne* et l'*Hérault* en ont de 100 à 200. Il y en a 213 en *Lozère*, 224 dans le *Gard*, 285 dans le *Lot*, 312 dans le *Morbihan*, 353 dans le *Finistère*, 400 dans l'*Ardèche*, 487 dans l'*Aveyron*. Il y a là une zone d'extrême densité qui prend la France en écharpe, avec deux points de luxuriance aux extrémités, la Bretagne, comme chacun sait, et la lisière sud du Massif central, de la Dordogne à l'Ardèche. Qui sont ces constructeurs ? Les préhistoriens hésitent encore entre plusieurs conjectures. Mais j'en vois un, Mlle M. E. Dellenbach, qui se demande si la voie maritime qui suit la côte d'Afrique, traverse Gibraltar, longe les côtes atlantiques de l'Espagne et de la France, pour atteindre les Iles Britanniques, n'est pas celle qu'emprunta cette civilisation dans son cheminement. En tout cas, son expansion dans nos contrées ne semble pas correspondre à une modification du peuplement. Elle sert toutefois à nous enseigner qu'à l'époque où nous sommes, des groupes humains sont établis dans les Causses et dans les Cévennes. En regard, les plaines qui s'étendent de Toulouse à l'Hérault, le littoral méditerranéen, la vallée du Rhône semblent en grande partie désertiques : emplacements libres, foyers d'appel pour les émigrants dépourvus de l'avenir. Nouveau contraste avec le Nord et l'Est dont la population s'est multipliée pendant cette période, contraste bien plus singulier avec le Sud-Ouest — Dordogne, Pyrénées — que nous trouvons occupé sans discontinuité depuis l'aube des temps.

Or, ici, il convient de s'arrêter un moment. Cette région du Sud-Est, France méditerranéenne et massif alpin, a été l'objet de travaux récents dus à des préhistoriens et à des géographes, dont les conclusions, pour l'histoire de l'habitation humaine, sont concordantes (L.-A. Constans, *Arles antique*, 1921 ; — P. Faucher, *Plaines et Bassins du Rhône moyen entre Bas-Dauphiné et Provence*, 1927 ; — Jules Sion, *La France méditerranéenne* ; — Marguerite E. Dellenbach, *La conquête du massif alpin et de ses abords par les popu-*

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

lations préhistoriques, Grenoble, 1935 ; — J. Sautel, *Vaison dans l'Antiquité*, t. I, 1926-27 ; J. Sautel, Gagnière et Germand, *Préhistoire et Protohistoire : Département de Vaucluse*, 1933 ; — P. Georges, *La région du Bas-Rhône*, 1935). Tous signalent la rareté du paléolithique dans les Alpes et en Provence. Le mésolithique azilien apparaît toutefois dans les Pré-Alpes du Vercors. Pour la période néolithique, l'avance des hommes a été très lente. En ces temps, ni la façade maritime n'est hospitalière, ni le Rhône, trop large, n'est une voie de pénétration. Alors que les dépôts de la Bourgogne et de la Franche-Comté sont si riches et si nombreux, quand on descend vers la Méditerranée ils se font rares et pauvres. De même, la civilisation des menhirs et des dolmens, si florissante dans le Vivarais tout proche, s'arrête devant le fleuve, et n'aborde pas la rive gauche. Enfin, le Vaucluse se peuple, aussi la Savoie : la race est dolichocéphale de taille moyenne, comme dans les pays circonvoisins ; elle occupe les plateaux, ou encore les promontoires, puis les plaines ; puis reconnaît les rivières, remonte les vallées de la Durance, de l'Isère et leurs affluents. Mais les hautes régions restent longtemps encore inexplorées. Ces hommes, du moins dans le Bas-Rhône et la Provence, seraient, d'après M. P. Georges, d'origine méditerranéenne, venus par les Alpes méridionales et le chemin du littoral, caractérisés par ces huttes en pierre, de forme conique, type de construction qui se rencontre autour de Forcalquier, les *Bories*, en Dalmatie et aux Baléares, et par le choix des sites élevés, des acropoles. A la fin du néolithique, il y a donc multiplication des habitats, le long du littoral, dans le couloir et la plaine du Rhône (230 stations néolithiques en Vaucluse), et dans les vallées qui y aboutissent. Ces habitats manquent toujours au cœur des Alpes. Il faut attendre l'âge de bronze, le second millénaire avant Jésus-Christ. Mais alors nous rejoignons l'époque des Ligures qui trouveront ainsi à leur portée des terrains rudes, mais sans possesseurs, et qui constitueront dans ces retraites haut perchées la première couche d'occupants massifs et tardifs. Tardifs et sans prédécesseurs, voilà le trait original qui caractérise le peuplement ligure du massif alpestre et de ses dépendances.

La préhistoire s'engrène exactement sur l'histoire. Mais reprenons les faits essentiels, pour le cas où on nous aurait mal suivi. Au Nord, une couche paléolithique, dolichocéphale, par là-dessus un courant de néolithiques brachycéphales, puis un courant secondaire

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

de dolichocéphales à haute stature, — le tout en provenance de l'Est. Amalgames, brassages, métissages, produits bariolés : les descendants restent en place et subiront les invasions gauloises. — En regard, les régions du Midi attestent, à travers les âges, la persistance inaltérée du type primitif dolichocéphale. Mais il y a là, au voisinage de terres très anciennement occupées, des emplacements vacants. Le vide sera comblé : d'un côté, l'Espagne fournira le matériel humain, et ce sont les mouvements ibériques, qui se répètent depuis le néolithique jusqu'au seuil de l'histoire écrite ; d'autre part, au Sud-Est, les Ligures viendront s'installer. Ainsi, qu'on remonte dans les temps, des Francs aux Gaulois, ou qu'on redescende le cours des siècles, à partir des Magdaléens jusqu'aux Ibères, on est amené à tracer une ligne de partage ethnique, qui coupe la France en deux. Disons-le *cum grano salis* : déjà au néolithique, il y a des Français du Nord et des Méridionaux.

Nous passerons vite sur l'âge de bronze : jusqu'au cœur des Cévennes, on recueille des objets caractéristiques de cette période, ils sont semblables à ceux de l'Europe centrale, et introduits en Gaule par le plateau suisse. Au contraire, dans le Tarn, l'Hérault, le Gard, l'Aveyron, on constate des influences égéo-ibériques (Déchelette, *Manuel*, II, p. 2). Mais aucune induction n'est possible, au point de vue des races, à cause de la pratique de l'incinération.

Nous pourrions triompher, puisque nous croyons avoir établi cette différence de substrats qui est à la base des futures différenciations dialectales. Mais que de questions, dont l'importance est primordiale, et qui restent sans solution ! Quand un type de civilisation apparaît, dans quelle mesure est-il l'indice de migrations ethniques, dans quelle mesure est-il dû à une propagation par influence, par colportage, comme dit M. Pittard ? C'est ainsi que M. Bosch-Gimpera (*La migration des types hispaniques à l'énéolithique et au début de l'âge de bronze*, *Rev. Archéol.*, 1925, II, 191 ss.) paraît réduire la part des déplacements humains dans l'expansion de la culture ibérique, telle qu'elle s'est produite au nord des Pyrénées. Autre difficulté, antérieurement signalée. Que faut-il entendre par invasions ? En quelles occasions y a-t-il eu transfert de masses, ou simplement irruptions de bandes armées ? Les préhistoriens sont bien plus embarrassés que les historiens pour répondre. On voit mal ces peuples, partis pour la conquête nécessaire, s'encombrer,

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

dans leurs évolutions itinérantes, de portions considérables, femmes et enfants, d'êtres inutiles. Le transport de la *population civile* est aussi compliqué pour les néolithiques que pour nous, et pour d'autres raisons. Il est à présumer que la plupart de ces invasions furent des phénomènes de faible amplitude. Tous les écrivains compétents en conviennent [1]. Mais alors, ces guerriers en colonnes, ces guerriers ultérieurement nantis et casés, qu'ils soient celtes, ou ibères, ou ligures, ou brachycéphales néolithiques, qui avaient-ils pour partenaires dans l'acte de procréer? Les mères de leurs enfants, étaient-ce des indigènes, ou des congénères? On penche pour des mariages mixtes, mais saura-t-on jamais? Alors, pourquoi épiloguer sur la transmission des aptitudes phoniques, des types somatiques, leur permanence ou leur fléchissement? Tels exodes, ceux des Hébreux, ceux des Cimbres et des Teutons, des Huns, englobent tous les éléments des clans, et des tribus engagées : nous avons des témoignages. Mais les émigrants de la préhistoire étaient-ils suivis de leurs femmes? Quand on connaît le rôle stabilisateur et conservateur de la femme, et les conséquences anthropologiques et linguistiques des intermariages, il est bien fâcheux de n'avoir aucune donnée. Et quand on a constaté ou deviné une différence de substrat, il faut s'avouer que le résultat est modeste, puisqu'on est impuissant à préciser, à approfondir.

Pour préciser et approfondir cette notion de substrat, on est tenté de recourir aux savants de l'anthropologie, qui opèrent sur le matériel humain du temps présent. Mais on est vite déçu : on trouvera chez eux de quoi corroborer nos points de vue; des précisions, aucunement. On en conçoit la raison. Les masses humaines se mélangent au cours des âges, sont pétries et repétries par des brassages incessants, à la suite de cataclysmes historiques ou d'événements locaux, ou par des myriades d'actes privés, mariages, déménagements. « De substitutions ethniques en substitutions ethniques, des territoires comme le Plateau Central ou la Bretagne modifieront complètement la qualité de leurs races. Aujourd'hui certains cantons devraient chercher attentivement pour retrouver parmi leurs habitants les descendants des Troglodytes magdaléens, ce *substratum* même des populations françaises, ce véritable fonds

1. Voir sur ces notions de migration, d'invasion, les remarques de M. H. Berr, *in* Pittard (*op. cit.*, Avant-propos).

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

indigène » (Pittard, *Les Races et l'Histoire*, p. 150). Voyez, dans l'ouvrage de M. P. Deffontaine, *Les hommes et leurs travaux dans les pays de la Moyenne Garonne* (Paris-Lille, 1932), comment une région en somme exiguë, et de ressources presque uniquement agricoles, est soumise sans cesse à des modifications de peuplement : XI^e^-XII^e^ siècles, colonisation par les abbayes ; XIII^e^-XIV^e^ siècles, colonisation par les bastides, — allogènes venus du Périgord et du Limousin ; — XV^e^ siècle, contingents venus du Rouergue, du Quercy, de l'Auvergne, du Limousin, et Gavaches originaires du Poitou et de la Saintonge ; au XX^e^ siècle, contingents de Savoyards, de Bretons, de Suisses, d'Espagnols, d'Italiens. — En Vaucluse, M. P. George (*op. cit.* sur le *Bas-Rhône*, p. 299) montre qu'à la suite des papes, le peuplement reçoit un afflux de Juifs, d'Italiens, de paysans savoyards, dauphinois et jurassiens. Voilà ce qu'on lit dans les documents d'archives pour un espace de quelques siècles ! Et auparavant, depuis l'âge du bronze, que s'est-il passé ? — Pourtant si les composantes primitives de la nation française ont été disloquées, éparpillées, si elles se sont combinées et recombinées entre elles, une portion notable du substrat est restée en place. Nous le reconnaissons vite à l'œil nu. Un wagon rempli de Béarnais ne ressemble pas à un wagon de Lorrains. Certes, quand on se plonge dans les classifications de l'anthropologie contemporaine, on en retire une impression de confusion, d'incertitude, d'arbitraire. La nomenclature et les critères varient d'un spécialiste à l'autre. Cependant, quels que soient les vocables adoptés, quelle que soit l'aire de diffusion attribuée à chaque type, on en reconnaît trois qui s'étagent du Sud au Nord, sur notre territoire, un type méditerranéen, un type alpin, un type sudnordique. Les cartes établies pour mettre en valeur la prédominance des traits anthropologiques sont instructives [1]. Les limites respectives de chacun d'eux ne coïncident pas : il en est de même pour les limites respectives des différents traits dialectaux. Voici la carte des cheveux : au Nord, à l'Est, prédominance des blonds, — au Centre, Berry, Loire, Saône-et-Loire, avec une coulée vers la Savoie, la Drôme, l'Isère,

1. On trouvera dans G. Montandon, *L'Ethnie française* : une carte des yeux, une carte des cheveux, une carte du type brunet (p. 54-44) ; quatre cartes des statures ; deux cartes des indices céphaliques (p. 59 et ss.) ; une carte générale des types raciaux de la France (p. 168-169). On trouvera expliqués aussi les procédés par lesquels sont établies les différentes moyennes.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

et à l'autre bout vers le Poitou, des demi-blonds, — au Midi, des bruns. Voici la carte des yeux, les yeux clairs, les yeux foncés : en gros, même répartition. Voici la carte des statures : prédominance des hautes tailles au Nord, à l'Est ; au Centre et au Sud, tailles



CARTE DES STATURES (d'après *Boudin*, 1863, reproduite par Montandon, p. 62).
Statures dépassant 1 m 732 :
BLANC, plus de 960 recrues pour 10.000
RAYÉ, moins » »

moyennes ; la ligne de démarcation part de Saint-Malo, et en diagonale, va aboutir à la Savoie, en formant une poche qui laisse en dehors une partie de la Bourgogne, le Beaujolais, le Lyonnais, et l'ancien pays des Allobroges. Voici la carte des indices céphaliques. Ici, qu'on n'espère pas une coïncidence de même genre, puisqu'à la base du peuplement, il y a eu les dolichocéphales du Sud, issus des paléolithiques, et les dolichocéphales nordiques venus à diverses

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

époques. On distingue trois zones : au Nord, des mésaticéphales ; au Sud, des types composites ; dans l'entre-deux, une bande médiane de brachycéphales, qui coupe la France en écharpe des Vosges au Massif Central. Si l'on fait la moyenne de ces données, et qu'on reporte les résultats sur la carte, on retrouve les trois zones qui se succèdent du Nord au Sud, et qui dessinent l'emplacement des trois types raciaux énumérés plus haut. Dans le détail, ces cartes varient plus ou moins d'un spécialiste à l'autre, parce qu'ils n'attribuent pas à chaque donnée le même coefficient. Mais, chez tous, ces cartes ont le même aspect. On consultera celles de J. Deniker, *Les races et les peuples de la terre*, édition 1926, celles, plus récentes, du Dr Georges Montandon, *L'Ethnie française* (Payot, 1935). Qu'on les passe en revue ! toutes ces limites ont une direction transversale, jamais longitudinale, comme celle des dialectes, comme celle du droit coutumier et du droit écrit, comme celle des régimes agraires, dénonçant des origines anthropologiques, des comportements culturels bien distincts, signifiant que le sédiment humain n'a pas la même composition au Nord et au Sud. Malgré les agitations de la surface, les strates profondes n'ont pas bougé : elles demeurent où elles se sont déposées. Voilà la leçon de l'anthropologie. M. Pittard (*op. cit.*, p. 165) prétend expliquer par ce dualisme foncier les vicissitudes de l'histoire de France. En effet le Nord et le Midi n'ont pas toujours évolué à la même allure, ni réagi aux événements dans le même sens. Avons-nous tort d'y rattacher la différenciation entre parlers d'oïl et parlers d'oc ?

La géographie mériterait à son tour d'être consultée. D'abord, la géographie végétale. Les voyageurs se plaisent à rappeler la brusque impression de contraste que provoquent l'aspect du paysage, la luminosité, l'éclat du ciel bleu, quand on a quitté Paris le soir, et qu'au matin on se réveille au bord de la mer latine, ou devant les Pyrénées. Et ceci peut être de la littérature. Les géographes, de leur côté, ont essayé d'établir une limite botanique du Midi. Vidal de La Blache, dans son *Tableau de la France*, p. 27, montre fortement qu'au nord des Pyrénées, s'avançant très loin, les cultures et la végétation gardent une empreinte ibérique, vestiges actuels d'affinités lointaines entre nos peuplements aquitains et les peuplements de La péninsule espagnole. Puis (p. 42) il décrit l'ascension, le long du Rhône et sur le rebord des Cévennes, des essences proprement méditerranéennes, l'olivier, le chêne vert, le mûrier, et

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

peu à peu leur disparition progressive, après le passage de Donzère [1]. Or il est incontestable que des rapports étroits et subtils, d'une invincible solidité, se nouent entre l'homme et le milieu naturel où il baigne. Mais il y a mieux. Détachons notre esprit des cartes qui sont l'image de la France actuelle. Imaginons, à la place, une carte du passé lointain. La géographie historique nous permet d'entrevoir une période, qui fut longue, où la nature avait multiplié les obstacles qui, de l'Océan à la Suisse, paralysaient les communications entre les hommes du Nord et ceux du Midi. Le vaste bastion du Massif Central, avec le talus des Cévennes et ses autres prolongements inhospitaliers, est toujours là, témoin inébranlable, — mais à l'Est, à l'Ouest, le passage est libre : à l'Est, le couloir du Rhône est une voie d'accès dont le rôle a été souvent exalté par les historiens ; le *seuil* du Poitou s'offre aux conquérants et aux envahisseurs, qu'ils viennent du Nord, comme Clovis, ou du Midi, comme les Arabes. Mais dans la préhistoire, la forêt fermait le passage, prolongeant, avec ses épaisseurs ténébreuses, la muraille du Massif Central. La forêt-barrière, c'est le thème le plus souvent repris par les géographes contemporains. « Certaines forêts sont plus que des limites de pays, ce sont des limites de civilisation, dit Brunhes (*Géogr. hum. de la France*, II, 341), telles ces forêts de la Braconne et de Boixe [en Périgord] qui tracent à travers un pays sans relief la frontière entre la langue d'oc et la langue d'oïl ». Mais ce qui reste aujourd'hui n'est qu'un minuscule revêtement auprès de l'expansion forestière que connurent les défricheurs néolithiques. « Entre le Poitou et la Saintonge, dit encore Vidal de La Blache (p. 33), une série de bois échelonnés de Surgères à La Rochefoucauld laisse encore entrevoir l'antique séparation de deux provinces, de deux peuples ». Et la forêt qui commençait là s'en allait recouvrir également les pentes du Massif Central, depuis le Limousin jusqu'au Gévaudan (Jullian, *op. cit.*, I, p. 92).

Voilà donc une route barrée, mais élargissons nos perspectives. Aujourd'hui, de Paris à Bordeaux, il y a des voies de grande communication, aisées, paisibles, des voies ferrées dont le profil est peu accidenté, sans rampes, sans tunnels, sans ouvrages d'art importants, et le voyageur qui les parcourt n'a jamais idée que par là, jadis, on

1. Voir aussi J. Sion, *La France méditerranéenne*, et D. Faucher, *op. cit.* On trouvera ici une carte des limites de cultures, chêne vert, thym, genêt épineux, etc.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

ne passait pas. L'arbre, disions-nous, séparait le Poitou du Périgord. Mais le Poitou préhistorique était lui-même couvert de bois, et, entre le Poitou et l'Océan, c'étaient des étendues lacustres d'où la mer s'était retirée (Passerat, *Les plaines du Poitou*, p. 131). Au delà, second glacis : tout ce qui est le Berry actuel, les terres adjacentes, de Sancerre à Vierzon, de l'Allier à l'Indre, était encore le domaine du bois et du marécage (L. Vacher, *Le Berry*, 1908, 27). Au voisinage des fleuves encore des marais. La Loire, avec ses crues, rendait le Val inhabitable (Dion, *Le Val de Loire*, p. 279). Sur la rive droite, une nouvelle masse forestière s'allongeait du pays de Sens au pays de Chartres (A. Maury, *Les forêts de la Gaule*, 1867, p. 245, 261 et *passim*). Entre le Nord-Est français et le Sud-Ouest, il y avait quatre lignes de défenses naturelles. Aussi, arrivées devant la Seine, l'Yonne, la Saône, les migrations parties de l'Europe centrale s'arrêtaient là, hésitant à explorer ce *no man's land* qui commençait à l'Orléanais et finissait à la Dordogne. Entre Paris et Poitiers, aux temps paléolithiques, c'est le désert. Les tableaux de Déchelette déjà utilisés par nous (t. I et t. II) sont concluants pour l'aurignacien, le magdaléen et l'azilien : solitude et vide. Pour le néolithique, les stations sont plus nombreuses, mais elles ne sont pas tassées comme dans la France du Nord, comme en Bourgogne, ou en Gironde (voir encore Déchelette). On s'installe dans les vallées, mais en évitant les berges, à l'abri des caprices fluviaux. C'est vers l'époque du bronze que commencent défrichements, aménagements, peuplement. L'homme alors avance partout, après un long arrêt devant cet inconnu, cet ennemi, la forêt : il l'exploite, la détruit. La France du Centre, qui est restée vierge et interdite durant des millénaires, deviendra, avec les Bituriges, une terre privilégiée, et c'est pourquoi on a oublié qu'à l'origine des civilisations elle opposait ses obstacles naturels aux communications humaines.

A l'est du Massif Central l'homme s'est arrêté devant le Rhône, énorme, débordant comme un fléau, instable, couvrant sa vallée de masses effrayantes, se retirant d'ici pour se jeter là, et laissant, quand il se détournait, de larges palus. Le Rhône, dit M. J. Sion (*op. cit.*, p. 84), a été d'abord, non une avenue, mais une barrière. MM. D. Faucher, P. Georges, dans les ouvrages cités plus haut, emploient des formules analogues. C'est ce caractère tumultueux qui explique l'isolement et la solitude des pays rhodaniens, et leur peuplement tardif. Ainsi, entre le Nord et le Midi, il y a plus qu'une

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

frontière, il y a solution de continuité. Ne sommes-nous pas au cœur de l'énigme ? Si, à un moment, il y a eu deux France, adossées l'une à l'autre, mais presque impénétrables l'une à l'autre, coupées l'une de l'autre comme par un ample mur mitoyen, l'une ouverte vers l'Est, respirant et renouvelant sa sève par l'Est, l'autre tournée vers la mer et les pays méditerranéens, le dualisme qui nous occupe depuis si longtemps dérive de la nature des choses. Il faut faire effort pour y voir clair. Il faut débarrasser l'esprit d'une image qui l'obsède, celle d'une France humanisée et, physiquement comme politiquement, unifiée, la France d'aujourd'hui, la France des cartes scolaires et des Atlas. Il faut y substituer une vision des temps préhistoriques. Il n'y a pas la France : il y a un tronçon de terres, le cul-de-sac où vient mourir l'Europe centrale ; il y a, au Sud, un prolongement de l'Espagne jusqu'aux grottes du Périgord. L'entre-deux n'intéresse pas de longtemps la géographie humaine.

Élargissons encore ces perspectives et transposons ceci sur le plan européen. Cette évocation d'une Europe méditerranéenne, et d'une Europe qui ne l'est pas, que nous devons à l'archéologie, à l'anthropologie et à la géographie historique s'accorde assez bien avec le paysage linguistique que MM. Bertoldi, Trombetti et Marr essayent de reconstituer pour les temps antérieurs à l'indo-européen. M. Bertoldi (voir, par exemple, *Bulletin Soc. Ling. de Paris*, 1931, *Essai de méthodologie dans le domaine préhistorique de la toponymie et du vocabulaire*), par l'examen de certains mots curieux, — le thème *gav-* ou le type *ganda* — pense retrouver les vestiges ou les résidus d'une ancienne communauté linguistique qui aurait recouvert l'Ibérie, les Pyrénées, le domaine alpino-italique (voir encore, du même : *Revue de Ling. romane*, juillet-déc. 1927, *Residui nel lessico alpino-pirenaico*). Les étruscologues italiens, et, à leur tête, A. Trombetti, partant de l'étrusque et s'appuyant sur la parenté des parlers basques et des langues caucasiques, ces *deux pierres d'angle* sur lesquelles repose la bâtisse, rattachent ces trois groupes d'idiomes à une nappe linguistique pré-indo-européenne, ou proto-indo-européenne, qui se serait déployée sur les pays d'Europe, d'Asie et d'Afrique qui ont un regard sur la Méditerranée (A. Trombetti, *Le origine della lingua basca*, 1925 ; *Atti del primo congresso internazionale etrusco*, Firenze-Bologna, 1928, édités en 1929 ; Lewy, *Sprachgeographische Probleme des mediterraneen Gebiets*, *Studi Etruschi*, Firenze, 1934). M. Marr, en

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

partant des parlers caucasiques, prétend aboutir à des conclusions analogues. Cette communauté linguistique correspondrait à une *Urbevölkerung*, qui aurait précédé l'arrivée des Indo-Européens, aurait englobé l'Europe méridionale, l'Asie antérieure, le Nord africain : le préhittite, l'égéen, l'étrusque, le rhétique, le ligure, le sicule, l'ibère, le basque en seraient des variétés et des reliques, comme des blocs erratiques après le retrait des glaces : ils constitueraient le rameau des langues japhétiques. C'est une théorie un peu différente, mais du même ordre, qui nous est proposée par les tenants de l'*alarodien*, mot tiré de Ἀλαρόδιοι, cités par Hérodote (III, 94) comme un peuple riverain de la Mer Noire (Schrijnen, *L'alarodien et l'accent d'intensité initiale, Mém. Soc. Ling. de Paris*, XXIII, 1927). On utilise toutes les ressources de la méthode comparative, on rapproche des thèmes nominaux, des suffixes, des préfixes, des infixes. Mais c'est surtout avec les toponymes que l'on opère. On relève partout, çà et là, des éléments ou des procédés formatifs de noms de lieux ou de rivières qui sont dispersés et pourtant communs à des territoires très éloignés. Hypothèse de travail, a dit et répété A. Meillet : elle est loin d'être encore scientifiquement établie. Pressentiment, mais non vérité acquise. Cette parenté de race et de civilisation entre tous les peuples qui ont, dans la préhistoire, communiqué entre eux par la mer intérieure, aurait beaucoup d'avantages. On pourrait désormais restituer à leurs légitimes auteurs ces dénominations, en toponymie, qui plongent si loin dans les temps et qu'on attribue ou qu'on dispute si volontiers et si gratuitement aux Celtes, aux Ligures ou aux Ibères. Hypothèse qui ne peut être indifférente aux romanistes. Elle a déjà inspiré un article, paru dans la *Romania* (1933, p. 96 ss.) : M. G. Lozinski, *Philologie romane et philologie japhétique*. J'ai l'idée qu'elle intéresse M. Pierre Fouché (*Rev. Études anciennes*, oct-déc. 1936, p. 438). Si nos ancêtres de l'Aquitaine, du Languedoc, de la Provence relèvent de cette civilisation, nos deux grandes aires dialectales, français-provençal, s'expliqueraient par la présence au Midi, par l'absence plus haut, de substrats alarodiens, ou japhétiques, ou ibéro-caucasiques. Ici encore, vues dualistes. Il y a convergence entre les suggestions de la pré-linguistique et les indications de la science préhistorique, et le cas des dialectes français serait en relation avec les plus anciens mouvements ethniques de l'Eur-Asie : il en est comme un arrière-produit.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

Conclusion.

On nous pardonnera de clôturer par une excursion dans le champ de l'hypothèse, et l'on voudra bien reconnaître, en se référant à nos sources, que, dans cette exploration à travers le temps, nous n'avons rien retenu de ce qui était matière à controverse. Notre exposé n'est qu'un rassemblement, ou une interprétation de faits acquis, admis comme tels par la pluralité des spécialistes, historiens et préhistoriens.

Ceci dit, et dans la mesure où la question de notre dualisme linguistique peut être ramenée à une question de substrats, — et, certes, d'autres contingences interviennent, — le bilan s'établit comme suit :

Résultats négatifs : il est vain de rattacher l'opposition parlers d'oïl-parlers d'oc aux invasions germaniques des IVe et Ve siècles. Le verdict unanime des historiens et des anthropologistes est formel sur ce point.

Vain également de l'expliquer par une romanisation plus intense du Midi, et pour la même raison. Romanisation, si l'on entend par là civilisation romaine, est un terme adéquat ; si l'on sous-entend peuplement romain, c'est un terme équivoque qui ne répond à aucune réalité.

Résultats positifs : les invasions gauloises représentent un apport nouveau qui a modifié le peuplement de notre pays. Mais ceci n'est vrai que pour le Nord, l'Est, le Centre de notre pays, *Celtica-Belgica*. Le Bassin aquitain, le Languedoc, la Provence, les Alpes ont été plus ou moins soumis à leur autorité politique, mais les éléments antérieurement fixés, ibères, ligures ou autres, n'ont pas cessé d'y prévaloir.

La venue et la répartition des Gaulois ne fait que renforcer, accuser un dualisme ethnique qui est déjà institué dans la préhistoire. Bien avant eux, il y a deux zones hétérogènes. Le Nord, l'Est de notre pays sont occupés par les descendants des brachycéphales néolithiques, et par les dolichocéphales à haute stature, provenant de l'Europe centrale : ils se sont avancés par les routes historiques, qui, à travers la Suisse et l'Allemagne, aboutissent à nos terres de Bourgogne, de Franche-Comté, de Lorraine, de Champagne, et finalement au bassin parisien. Le peuplement méridional est très différent. Le Sud-Ouest est habité de façon très dense, dès le paléolithique :

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

cette couche primitive dolichocéphale, de taille petite ou moyenne, se perpétuera tout au long de la préhistoire, modifiée par divers apports, migrations en provenance de l'Espagne, et, par l'Espagne, de l'Afrique, — migrations aussi qui s'introduisent par les cols des Alpes et par la Riviera actuelle. C'est de ce soubassement qu'il faut partir pour comprendre nos origines linguistiques : il est bi-partite.

On observera que les occupants du Midi ont des attaches plus anciennes — millénaires — avec le sol que les occupants du Nord. La carte du peuplement méridional est stabilisée dès l'âge du bronze, et avant cet âge, s'il y a eu des invasions ou des colonisations, ce sont toujours des Méditerranéens qui viennent fusionner avec d'autres Méditerranéens. Il n'en est pas de même au Nord, où la carte néolithique a subi des remaniements du fait des Gaulois. Les renouvellements ethniques sont des phénomènes du Nord, plus que du Midi. Et par suite l'esprit d'innovation. Les gens du Nord feront avec le latin une langue tout à fait neuve. Il y a, dans le Midi, un esprit de conservatisme invétéré, une résistance au nouveau, au nouveau-venu, au *francimand*, qui est congénitale. Ce conservatisme, que dissimule le mensonge actuel des tractations électorales, a des racines profondes et lointaines, parce que les Méditerranéens, même quand ils se sont déplacés, ont retrouvé partout, de la Grèce à l'Ibérie, les mêmes formes du modelé, les mêmes conditions climatériques, les mêmes nécessités pour l'appropriation ou l'utilisation du sol, et par suite ils n'ont pas eu à renoncer à leurs modes de vie, à leurs types de civilisations ; ils n'ont pas eu à s'adapter, à se renouveler. Ce conservatisme a son expression linguistique : le roman d'Italie, le roman d'Espagne, le roman de Provence sont restés plus proches du latin que le roman de la *Celtica* et de la *Belgica*. De ce passé, en apparence aboli, il survit encore comme un résidu, comme un écho : c'est, en face de l'accent dit parisien, notre accent méridional.

Et voilà notre réponse à Gaston Paris. Cette muraille qui sépare la France en deux, nos yeux ne la voient plus, mais elle a existé, elle a duré, elle a été édifiée par la nature et par les siècles, non les siècles voisins de nous, mais les siècles de la préhistoire qui élaboraient en silence notre humanité. Les documents écrits n'en parlent point : mais le tracé subsiste, il subsiste pour les dialectes, il subsiste pour le droit, il subsiste pour la couleur des cheveux, pour celle des yeux, et pour le régime agraire. Il est constaté par le géogra-

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

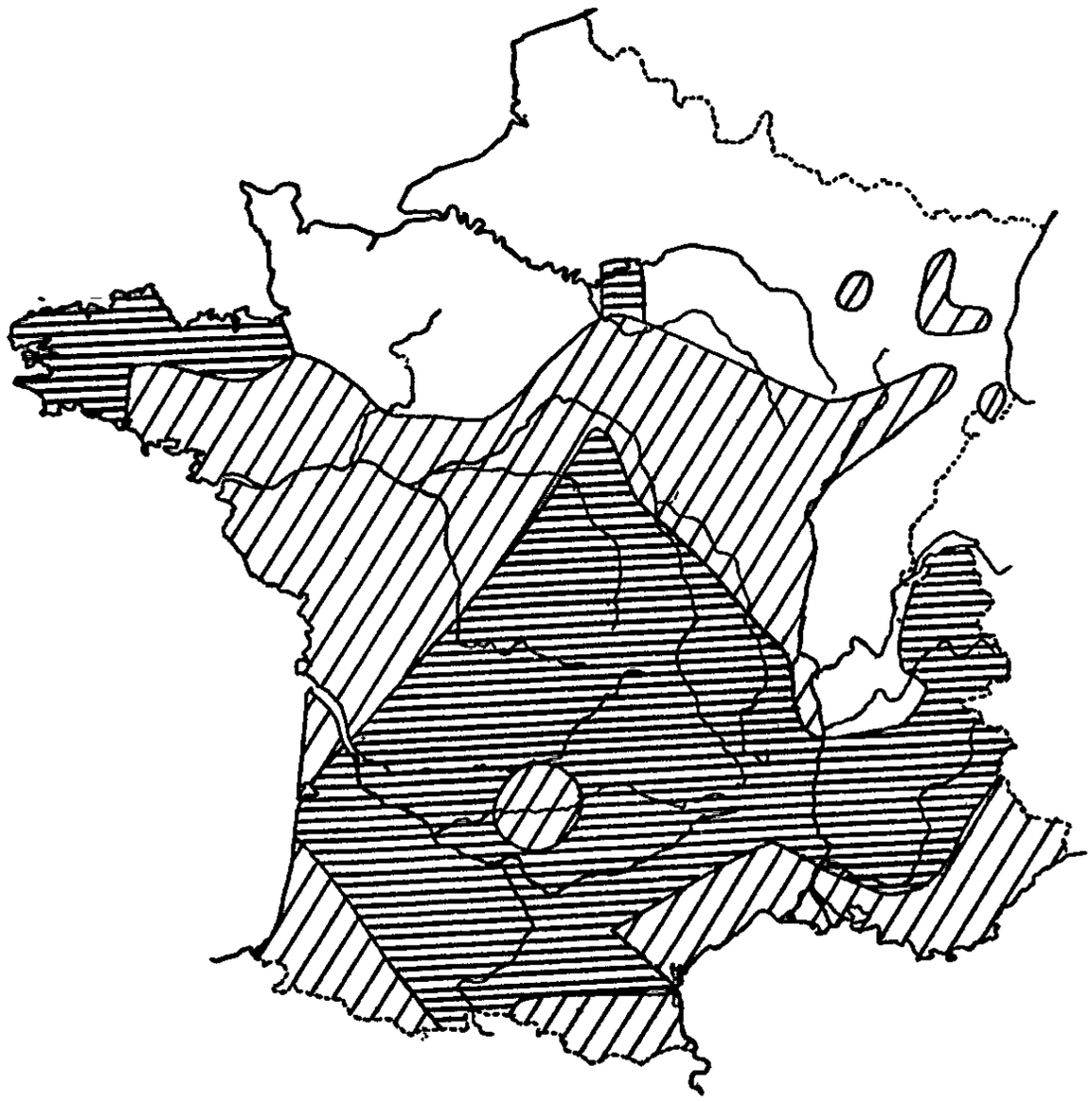
phe, par l'ethnologue, par le juriste. Répétons-le, pour qu'on ne nous l'objecte pas : le tracé que reconnaît l'ethnologue ne coïncide pas en tout point avec celui que reconnaît le linguiste, et il y a, de l'un à l'autre, des incurvations, ou des convexités, ou des pointes qui ne se superposent pas. Ce qui importe, c'est que, pour tous, la direction est la même, de l'Ouest à l'Est, jamais du Nord au Sud ; le barrage est transversal, jamais longitudinal, ou diagonal. Les divergences, dans le détail, trouveront leur explication un jour, à la suite d'enquêtes patientes, minutieuses, exhaustives, et localisées, qui, pour chaque région, remonteront, comme la nôtre, le cours des temps [1]. La nôtre ne visait qu'à éclairer le problème pris dans son ensemble, et réduit à quelques données simples.

Sans doute, pour justifier le passage des limites entre tel et tel point, pour rendre raison des zones intermédiaires, il faut que l'histoire du peuplement soit plus avancée qu'elle ne l'est présentement. Et peut-être que ces *territoires contestés* seront de longtemps une pierre d'achoppement. Par une simplification dont nous ne sommes pas dupes, nous avons envisagé la France linguistique comme deux blocs : c'était un moyen de circonscrire la difficulté. Mais nous le reprochera-t-on, si l'on veut bien remarquer que, dans ce mémoire, on trouverait de quoi ébaucher l'explication des différenciations de second degré ? Il y a des parlers gascons, des parlers languedociens, des parlers provençaux. C'est qu'il y avait jadis sur ces emplacements une Aquitaine, un pays volque, une Ligurie. On trouverait aussi de quoi réduire l'énigme de ce groupe bâtard qu'on appelle les parlers franco-provençaux. Rappelons une phrase de M. Pittard : « Il est possible d'affirmer qu'une partie de ce pays, celle qui comprend les régions méridionales, en gros les territoires qui sont au sud du 46e degré, *la partie alpine exceptée*, a possédé jusqu'à la fin du néolithique une physionomie anthropologique presque uniforme » (p. 147). La région du Sud-Est, en effet, dans l'histoire ethnique que nous avons essayé de reconstituer, se distingue de toutes les autres par plusieurs traits spécifiques : le couloir du Rhône, les vallées fluviales confluentes, ont été occupées à une époque très récente ; la pénétration du massif alpin s'est opérée avec une extrême

1. Voir, par exemple, l'*Enquête sur les limites des influences septentrionales et méditerranéennes en France* par G. Jeanton, Dijon, 1936, et les réflexions de M. Marc Bloch, *Nord et Sud : une enquête*, dans *Annales d'histoire économique et sociale*, nov. 1936, p. 574-76.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

lenteur. Les Alpes littorales ont livré passage à des migrations d'origine méditerranéenne. Puis surviennent des Ligures, qui ont peuplé la Provence, le Dauphiné, la Savoie, et qui ont même poussé au delà du Rhône : Déchelette (*op. cit.*, II, p. 12-13) reconnaît leur



Répartition des caractères anthropologiques (d'après Deniker et Montandon).
≡ race alpine ou cévenole
□ nordiques et subnordiques
/// méditerranéens ou ibéro-insulaires ou dinariques

influence au delà de l'Ain, en Bourgogne, en Franche-Comté. Or, ces Ligures seraient des nordiques, suivant les déductions très acceptables de M. A. Berthelot (*op. cit.*). Il faut compter aussi avec des migrations venues de l'Europe centrale par le plateau suisse, et qui, dans la Savoie, dans le Bas-Dauphiné, dans le Lyonnais, entrent dans la composition du peuplement : ce peuplement est, en quelque mesure, un peuplement de carrefour. Et quelle a été l'importance vraie de l'apport allobroge, de l'apport helvète ? Quels types humains

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)

se cachent sous ces étiquettes gauloises ? Remarquez que les Dauphinois ont la taille plus élevée que celle de leurs limitrophes ; ils appartiennent aux demi-blonds, alors que le type racial, dit alpin, est petit et brunet. Sur les cartes de Deniker et de Montandon les limites de signes anthropologiques s'infléchissent, en abordant ces territoires, et dessinent une poche qu'il faudra interpréter. Et quand les romanistes constatent qu'ici les limites respectives de divers faits dialectaux, qui, jusqu'alors, sont relativement coïncidentes ou parallèles, divergent en éventail, n'est-ce pas là un avertissement ? Invoquer les Burgondes ne suffit pas. Les problèmes de substrat sont partout obscurs : ici, ils sont particulièrement complexes : est-ce un motif pour se borner à une réponse simpliste ? Comme le déclare M. Albert Dauzat (*Quelques noms prélatins de l'eau, in fine*), c'est déjà un premier résultat que d'apercevoir la complexité des problèmes.

*
* *

Me suis-je lancé dans une aventure ? Au lecteur d'en décider. J'ai le sentiment que cette tentative comportait d'inévitables erreurs et d'inévitables méprises. Mais qu'on ne s'abuse pas sur la portée de notre travail. Ce n'est pas une théorie ; c'est à peine un essai d'explication. C'est plutôt une invitation, une indication de méthode. Il est bon de cultiver son jardin ; il n'est pas mauvais de visiter les jardiniers d'alentour. Il est dangereux d'empiéter sur le domaine du voisin ; mais il y a profit à le fréquenter. La phonétique est une science à part ; l'histoire est aussi une science à part ; elle est même devenue un agglomeré de sciences à part. D'un étage à l'autre, d'un laboratoire à l'autre, il est important pour tous d'avoir un agent de liaison. Et c'est au fond cela que j'ai voulu démontrer à mes risques et périls.

Marseille. A. Brun.

BDD-A18008 © 1936 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:23 UTC)